

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: <i>Pagination irrégulière : [1]-409, 412-413, 414-413, 416-417, 416-417, 420-421, 420-421, 424-425, 424-423, 428-452, 457-458 p.</i> | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
		✓			
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

F
5057
2432 p
1071
2
Réserve

G - A



9429

PREMIER ETABLISSEMENT

273

DE LA FOY

DANS LA

NOUVELLE FRANCE,

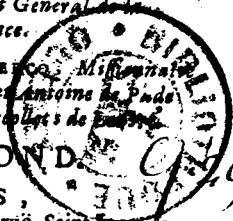
CONTENANT LA PUBLICATION
de l'Evangile, l'Histoire des Colonies Fran-
çoises, & les fameuses découvertes depuis
le Fleuve de Saint Laurent, la Louisiane
& le Fleuve Colbert jusqu'au Golphe
Mexique, achevées sous la conduite de
feu Monsieur de la Salle.

PAR ORDRE DU ROY.

AVEC LES VICTOIRES
remportées en Canada par les armes de SA
MAJESTE' sur les Anglois & les Iroquois
en 1690.

Dedié à Monsieur le Comte DE FRONTENAC,
Gouverneur & Lieutenant General de la
Nouvelle France.

Par le Pere CHRISTIEN LE CLERCQ, Missionnaire
Recollet de la Province de Saint Antoine de Padre
en Arthois, Gardien des Recollets de *la Nouvelle France*



E. G. Harle

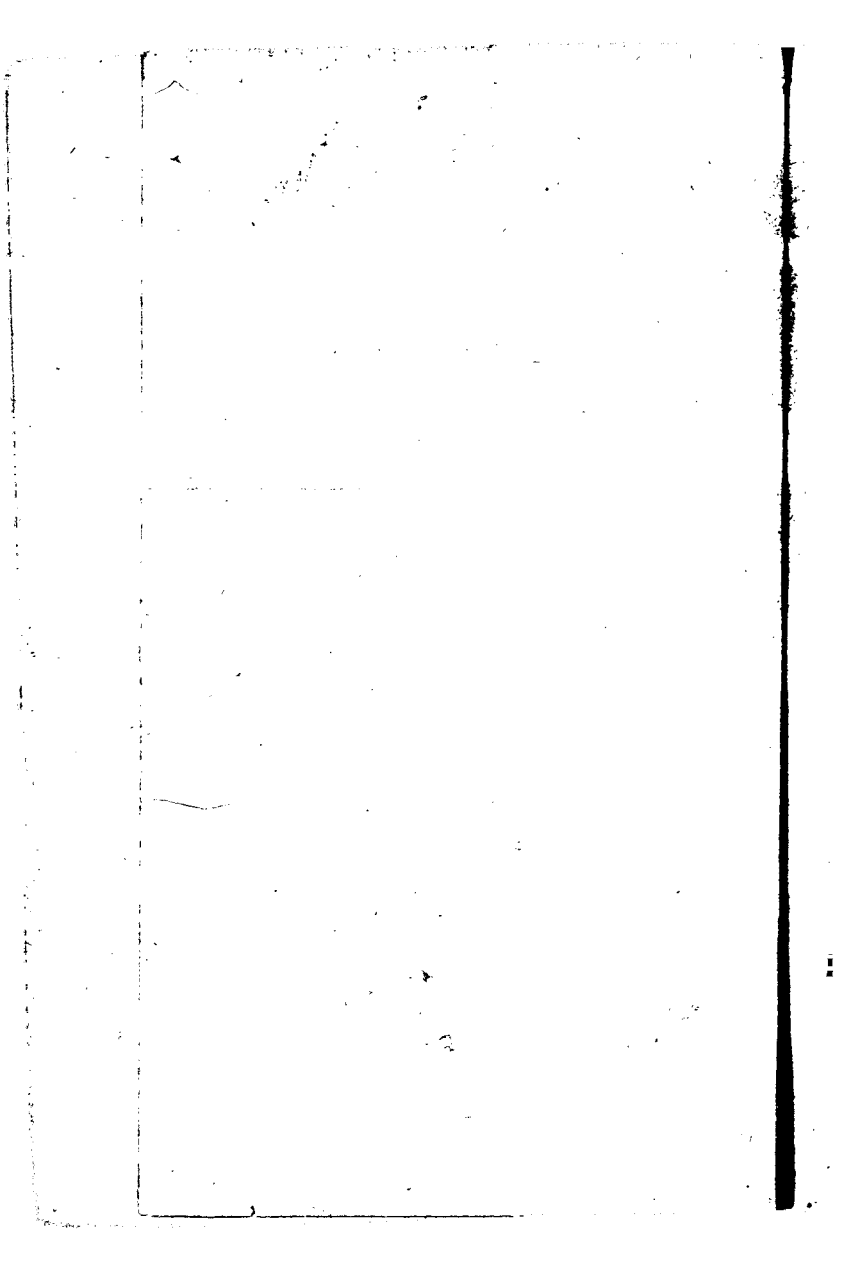
TOME SECONDE

A PARIS,
Chez AMABLE AUROY, rue Saint Jacques,
attenant la Fontaine S. Severin, à l'Image
Saint Jérôme.

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roy.

No. - 2





PREMIER
ETABLISSEMENT
DE LA FOY
DANS LA NOUVELLE
FRANCE.

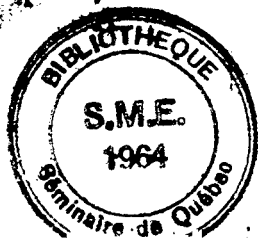
CHAPITRE I.

*Progrez de l'Eglise de Ca-
nada dans la Colonie
Françoise jusques à l'an-
née 1663.*



P R E S ce que nous a-
vons éclaircis dans le
Chapitre precedent
touchant les foibles
progrez de l'Eglise parmy les

Tome II.



2 *Premier établissement de la Foi*
nations Sauvages, jusques en
1660, & 63, il s'ensuit que
nous ne devons rechercher,
& que nous ne trouverons les
progrez de l'Eglise veritable,
& solide durant la presente E-
poque, que dans la Colonie
Françoisise.

Il est vray qu'à proprement
parler, c'est plûtoſt une Egli-
ſe transplantée, qui change de
lieu, de Region, & de cli-
mat qu'une Eglise nouvelle-
ment établie, puisque la Co-
lonie n'est composée que
d'Europeans François, & de
familles déjà Chreſtiennes, &
Catholiques, qui ſortant de
leur païs natal, vont former
des peuplades dans une terre
étrangere, y profeſſer la Re-
ligion de leurs peres, & en exer-
cer le culte dans un nouveau
monde; de même que la Re-
ligion des Iſraëlites, n'eſtoit

ny nouvelle, ny differente pour avoir esté transferée dans les autres endroits du monde. De là vient que l'Eglise ayant commencé de paroistre en Canada avec la Colonie en 1615, nous n'aurions qu'à faire passer en revue, & à recevoir chaque année les habitans François qui vont successivement de l'ancienne France, s'établir dans la Nouvelle depuis 1632, & cela suffiroit pour mettre au jour les progres d'une Eglise qui ne reçoit ses accroissemens, qu'à mesure qu'on y fait passer un plus grand nombre de familles déjà Chrétiennes; mais ce seroit m'écarter de mon sujet, & entrer plutôt dans une histoire naturelle & politique de la Colonie, qui ne fait à proprement parler qu'une extension de l'Eglise Gallicane à laquelle elle

4 *Premier établissement de la Foi*,
est attachée. On peut ajouter
que durant l'Epoque où nous
sommes, la Colonie ne s'estoit
pas beaucoup accrüe, ne se trou-
vant qu'environ deux mille
cinq cens ames tout au plus ré-
pandues dans ces vastes pais.

On peut donc se représenter
une idée de la dispersion qui se
fit des familles dans les pre-
miers siècles du monde, ou
dans les premières années après
le déluge : à mesure que les
enfans d'Adam & de Noë se
multiplioient, il se formoit
peu à peu de petits cantons,
qui s'accrurent en Villages, les
Villages en Bourgs & ceux cy
en Villes nombreuses: comme
ces premiers habitans du mon-
de se partagerent les uns à la
culture des terres, & les au-
tres aux arts mécaniques plu-
sieurs à la navigation, ou au

dans la Nouvelle France. 5

commerce, ceux cy à l'administration de la Justice, ceux-là au culte des Autels, quelques-uns aux armes pour la défense de la patrie contre les ennemis communs.

C'est ainsi que les premiers habitans de la Colonie Françoise établis durant ma première Epoque, fortifiez du secours des nouvelles familles, qu'on faisoit passer successivement en Canada depuis 1632, se partagent, & se répandent peu à peu dans le païs pour accroître la Colonie sur les fondemens qu'on avoit jetté dès l'année 1615. Quebec en fut comme le centre: d'où l'on voit que dès l'année 33, on a rétabli les habitations, & Forts du Captourment & de Tadoussac qu'on reprit en 34. celles des trois rivières, en 35. avec les Forts du

6 *Premier établissement de la Foi*
grand & petit Richelieu. On
poussa même en 36, jusqu'au
Mont-Royal, comme à la tes-
te des habitations Françoises
qui couvroient d'un côté la
Colonie contre les incursions
des Sauvages : les uns re-
parent les anciennes demeures,
& les autres en établissent
de nouvelles au Nord & Sud,
en remontant le Fleuve depuis
la Baye Saint Paul jusqu'au
Mont-Royal : durant cette
deuxieme Époque de 30. ans,
Quebec même, le Mont-Royal,
& les trois Rivieres, n'estoient
que des Villages tres-medio-
cres, & toutes ces belles
côtes de soixante & dix lieues
de país habitées sur le Fleuve à
droite & à gauche, qui sont
aujourd'huy desertez, cultivez,
& peuplez de Seigneuries &
de Villages comme nos côtes.

dans la Nouvelle France. 7

de France commençoient alors à estre habituées sous des tentes & des pavillons, qui se changerent en habitations séparées, que l'on a successivement formées en Villages, & en Bourgs.

Les premiers habitans du monde eurent besoin d'une protection particuliere pour la defense reciproque de leur vie ; elle estoit accordée aux enfans de Dieu, & nous lisons qu'il la donnoit même à Caïn, comme une espece de charme divin qui le mettoit à l'épreuve des atteintes de ses ennemis: nos Colonies ont eu besoin d'une pareille faveur, sur tout durant les 30. années dont je traite icy, la Colonie estant encore pour ainsi dire dans son berceau: avant l'arrivée des Anglois ; elle donnoit moins de jalousie ; mais à me-

8 *Premier établissement de la Foi*
sure qu'elle croît , & se fortifie
en nombre d'habitans, les na-
tions barbares en prennent om-
brage, & malgré les alliances
qu'on renouïoit de tous côtez ,
il falloit continuellement sou-
tenir contre les incursions des
Iroquois. Les Forts de Que-
bec, de Richelieu , des trois
Rivieres , & de Mont-Royal ,
estoyent encore foibles, quoi-
que munis de Canons; & Mes-
sieurs de la Compagnie four-
nissans peu de soldats , les ha-
bitans estoyent obligez de se
tenir armez pour leur propre
defense , les Laboueurs n'o-
fant sortir pour cultiver leurs
champs, si les plus aguerris n'es-
toient en garde aux avenues ,
pour les mettre en seureté.

Le Canada a eu de tout temps
l'avantage d'estre gouverné par
des personnes d'une naissance
& d'un merite distingué, depuis

dans la Nouvelle France.

M. de Champlain , auquel succeda en 36. M. de Mont-Magny Chevalier de Malthe, & M. de l'Isle sous luy, aussi Chevalier de Malthe: ils gouvernoient le païs en qualité de Lieutenans Generaux pour Sa Majesté , destinoient des Commandans amovibles dans les Forts & habitations principales du païs : quoiqu'ils ayent tous esté bien qualifiez , on remarque qu'à l'exception de deux ou trois , sous lesquels on gouvernoit le païs, les autres qui ont voulu se signaler en droiture , en équité , en fidelité & en zele pour l'avancement du bien commun , (qualitez alors fort incompatibles avec les intentions , & les interests de plusieurs) ont eu le malheur de soutenir de continuelles persecutions de la part de ceux-mêmes , qui de-

10 *Premier établissement de la Foi*
voient le plus contribuer à sou-
tenir leurs bonnes intentions.

Tel est le genie naturel des François, sur tout dans les païs étrangers, hors de la portée des loix, de vivre dans un mouvement & une agitation perpetuelle, de travailler peu à leur propre repos, & aux veritables interests communs, de vouloir dominer reciproquement les uns sur les autres, de sacrifier au bien particulier, celuy de la nation, & trop impatiens des gains, & des profits, de vouloir recueillir presque aussi-tost qu'ils ont semé. Je tireray icy le voile par discretion sur les applications qu'on en pourroit faire au Canada. La simplicité, la droiture, le desinteressement, l'amour de l'union, & de la concorde qui regnoient dans les premiers temps, se changea

dans la Nouvelle France. et
bientôt à l'égard de plusieurs
en des qualitez toutes contrai-
res, & comme la division & la
partialité ne tarderent pas à se
glisser dans les premières Co-
lonies du monde, & commen-
çoient entre Abel & Caïn,
leurs familles & leurs descen-
dants; de même ce genie do-
minant n'a pas moins traversé
la naissance & les progrès spiri-
tuels, temporels, & politiques
de la Colonie Canadienne.

On a rendu toutefois en ce
point une grande injustice au
Canada, dont il semble qu'on
commence à revenir, de croire
que la Colonie ne s'est for-
mée que de personnes de neant
de debauchez, de libertins, de
filles deshonorées, de gens
repris de justice, ou tout au plus
de sujers, & de familles poussées
dans ces nouveaux pais par une



1. *Premier établissement de la Foi*
disgrace & une decadence de
fortune. J'avouë que ce se-
roit flater de dire que durant
l'Epoque que nous parcourons
aussi bien que dans la prece-
dente, il se soit habitué en Ca-
nada des personnes de naissance,
à l'exception de quelques uns
qui sont reconnus pour bons
Gentilshommes, & à qui le
païs sera éternellement rede-
vable; comme Messieurs de
Tilly, de Repentigny, de la
Poterie, Denis Daillibourt,
Robineau de Becancour, &
Chasteau neuf, mais aussi on
doit reconnoistre que les autres
chefs de famille qui ont passez
en Canada, estoient en Fran-
ce, de bons Bourgeois de
Ville mediocrement accom-
modez, ou des artisans de dif-
ferens metiers, des Labou-

reurs peu aisez, ou des soldats, mais tous honnestes gens de leurs personnes; ayant de la probité, de la droiture, & de la Religion; & quand bien même la disgrâce de la fortune, à l'égard d'un petit nombre auroit contribué à leur éloignement; ils ne laissoient pas d'être gens d'honneur dans leur état & dans leur condition: l'on sçait même, que quantité de chefs sont passez en Canada à dessein de contribuer à la conversion des Sauvages; témoins la Compagnie de Messieurs de Mont Royal, sous la direction du Seminaire de saint Sulpice.

Je sçai, que du côté de France on y a souvent fait passer des personnes suspectes parmi quantité de gens d'honneur: mais on doit cette justice aux Gou-

14 *Premier établissement de la Foi*
verneurs & aux Missionnaires
du païs den'y avoir rien souffert d'impur, de libertin, ou de mal réglé : l'on a examiné & choisi les habitans & renvoyé en France les marchandises de contrebande, & les personnes vitieuses ou marquées, aussi tost qu'on les a connues, & s'il en est resté de l'un & l'autre sexe, qui n'auroient pas esté en France tout-à-fait exempts de reproche ; on a remarqué que le passage de la Mer les avoit purifiés, qu'ils effaçoient glorieusement par leur penitence, les taches de leur premiere conduite, leur chute n'ayant servi qu'à les rendre plus sages, & plus precautionnez, en sorte qu'elles sont devenues, & ont esté les exemples & les modeles de la Colonie.

J'avois peine à comprendre ce que me disoit un jour un grand homme d'esprit sur le point de mon départ pour le Canada, où il avoit fait séjour & rétabli les Missions des Recollets (c'est le Reverendissime Pere Germain Allart, depuis Evesque de Vences) que je serois surpris d'y trouver d'aussi honnestes gens, que j'en trouverois; qu'il ne connoissoit pas de Province du Royaume où il y eut à proportion & communement plus de fond d'esprit, de penetration, de politesse, de luxe même dans les ajustemens, un peu d'ambition, desir de paroistre, de courage, d'intrepidité, de liberalité, & de genie pour les grandes choses; il nous assurøit que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation

Premier établissement de la Foi
nette & pure , une prononcia-
tion sans accent.

J'avois peine à concevoir qu'une peuplade formée de personnes de toutes les Provinces de France , de mœurs , de nation , de condition , d'intérêt , de génie si différents , & d'une manière de vie , coutumes , éducation si contraires fut aussi accomplie qu'on me la représentoit ; je sçai qu'on est principalement redevable aux personnes qui s'y sont habituées depuis 63 , mais il est vray que lorsque je fus sur les lieux , je connus qu'on ne m'avoit rien flaté ; la Nouvelle France estant en cela plus heureuse que les païs nouvellement établis dans les autres Plages du monde : il y a eu jusques là peu de forme de justice établie dans le païs , le Conseil de Quebec
suffisoit

suffisoit pour une aussi petite Colonie, celle des trois rivières, & de Mont-Royal n'ayant pris ses commencemens, que dans la suite des années.

On juge assez que les arts se multiplierent, & s'y étendirent à mesure que l'on faisoit passer les ouvriers de France, & les gens de toute sorte de mestiers, si bien que l'on peut aisement voir, que quoique je n'aye fait, que toucher le plan & l'état de la Colonie durant les années auxquelles je me suis restraint, je n'ay pas laissé d'en donner une idée suffisante à mon sujet; reservant à une histoire naturelle du païs, ce que l'on pourroit dire à l'avantage de quantité de chefs de familles, qui ont esté comme les fondateurs, & les Patriarches de la Colonie, où ils vivent encore, quelques-

18 *Premier établissement de la Foi*
uns en personne, & tous dans
leur nombreuse posterité.

Il me reste donc de conduire,
ou d'établir au pais ; les Com-
munautéz Ecclesiastiques, & Re-
ligieuses de l'un, & de l'autre
sexe, qui par d'heureux accrois-
semens y font encore aujour-
d'huy la plus chere & la plus
illustre portion, les pierres an-
gulaires & fondamentales de
l'Eglise Canadienne.

Cette vigne du Seigneur a
esté principalement cultivée de-
puis 1632. jusqu'en 58. par le
zele & les travaux des Reve-
rends Peres Jesuites, qui ont
administré le spirituel durant
26. années, tant aux François
comme aux Nations Sauvages;
c'est à leur soins, & aux frais
communs des Colons, mais prin-
cipalement aux gratifications
du Roy, qu'on doit la constru-

ction de la premiere Eglise Paroissiale de Quebec, où ces Reverends Peres exercerent leurs fonctions Curiales, durant tous ces temps avec plenitude de puissance: l'on ne trouve qu'une intervalle de deux ans pendant lesquelles Monsieur l'Abbé de Quehus autant illustre par sa pieté, sa doctrine & son grand zele, que par sa naissance, exerça l'office de Curé à Quebec, & de grand Vicaire de Monsieur l'Archevesque de Rouën, par toute la nouvelle France, avec beaucoup de fruit, & d'édification: mais il ne pût soutenir plus long-temps contre les mauvais offices, qu'on luy rendoit de tous costez, & en France & en Canada: il fut rappelé d'autorité, retourna l'année suivante par les Navires Pescheurs

20 *Premier établissement de la Foi*
comme Ecclesiastique particu-
lier; & un des associez d'une
Compagnie devote, dont nous
parlerons, n'exerçant plus les
fonctions qu'au Mont-Royal.

Nous avons dit dans les
Chapitres precedents que les
Peres Jesuites avoient éta-
blis leur principale demeure,
& Seigneurie où ils avoient
transporté le nom de nôtre Con-
vent, sous le titre de Nostre-Da-
me des Anges, mais l'endroit
où est encore aujourd'huy le
fort sur l'éminence d'un Pro-
montoir au bord du Fleuve de
saint Laurent, ayant esté jugé
propre pour y établir la Capita-
le du país, ils y choisirent un
terrain avantageux, où l'on jet-
ta les fondemens de l'Eglise
magnifique, & de cette grande
maison qui s'y est bâtie peu à-
peu: c'est dans cette maison,
où

où ils ont transféré leur séjour habituel; elle sert de Seminaire où se forment les Missionnaires de la Compagnie, que l'on distribue par tout le Canada, & en mesme temps de College, pour un petit nombre d'Ecoliers qui pourra augmenter à mesure, que la Colonie croistra en sujets; Les Canadiens, étant pleins d'esprit & de feu, de capacité & d'inclination pour les arts, quoi qu'on se pique peu de leur inspirer l'application aux Lettres, à moins qu'on ne les destine à l'Eglise.

On ne peut assez louer les soins que ces Reverends Peres ont pris pour l'avancement spirituel & temporel de la Colonie; leur sollicitude Pastorale à surveiller au troupeau de JESUS-CHRIST qui estoit commis à leur conduite, à éclairer par

22 *Premier établissement de la Foi*
tout les fautes des particuliers,
à prévenir, à corriger, à exhor-
ter, à secourir les habitans, en
santé, en maladie, à la mort; à
les faire par tout dans les dan-
gers & dans les perils, comme
des véritables Pasteurs.

L'on doit même aux applica-
tions de leur zele d'avoir purgé
le Canada de quelques hereti-
ques, qui s'y glissoient au com-
mencement, & qui auroient vou-
lu s'y établir; leur credit ayant
obtenu de la Cour, à cet effet
tous les reglemens necessaires.

L'on sçait les avantages que
les Congregations de la sainte
Vierge établies dans leur mai-
son, produit par tout le monde
Chrétien; Ils voulurent bien
des les premieres années, les
étendre jusqu'au Canada, où
elles n'ont pas produit moins de
fruit, que par tout ailleurs; les

personnes de tout estat, un peu regulieres s'estant piquez d'honneur ou de grace d'y estre associez,

Aussi Dieu a-t-il donne les benedictions de sa grace à leur zele dans ces premierstems, au delà de ce que l'on pouvoit esperer, d'une Eglise ramassée de personnes de pais si differens; En sorte qu'on a eu cette consolation de voir que les uns par droiture naturelle, d'autres par l'esperance & les promesses, ceux-là par la crainte de l'autorité, ceux-cy par les bons principes d'une heureute education, plusieurs par maxime de foy, & de Religion se sont rendus exacts au devoirs du Christianisme; ou du moins en ont affecté les dehors. D'ailleurs, comme durant ces temps que la Colonie estoit si peu nom-

24 *Premier établissement de la Foi*
breuse & si dispersée, les habi-
tans se voyoient exposez sans
cesse aux incursions des Sauva-
ges; tous les jours en perils de
la vie; leur bien enlevé, les en-
fans conduits en captivité; cet-
te continuelle agitation ne con-
tribuoit pas peu, à les retenir en
regle, & à les rendre assidus
aux exercices de Religion qu'on
leur inspiroit, en forte qu'à l'ex-
ception des vices de l'esprit;
l'on trouveroit peu de païs
Chrétien où il se pratiqua une
pieté plus régulière, laissant à
Dieu de juger, si elle étoit ani-
mée du véritable esprit de Re-
ligion.

C'est tout ce que l'on en peut
dire, pour ne rien outrer sur
cette matiere par des fictions
vaines & chimeriques de faits
controuvez, & ne pas abuser de
la facile croyance, que l'on don-

ne à certaines relations, des
païs éloignez, car il semble au-
jourd'huy, que pour plaire au
Lecteur, on soit obligé de re-
courir à des faits extraordinai-
res, & à des aventures qui sur-
prennent, à des exagerations
étudiées, telles que nous en re-
marquons en plusieurs endroits
de l'histoire de Massé, sur les dé-
couvertes des Indes Orientales:
qui croira par exemple, ce qu'il
rapporte de la bravoure d'un
Portugais, qui n'ayant plus
de plomb pour tirer sur l'enne-
mi s'arracha toutes les dents,
afin d'en charger son mousquet.
L'on pardonne à de pareilles
rodomontades, & à de sembla-
bles fictions, quand elles s'at-
tachent à un sujet profane,
mais elles ne sont pas tolera-
bles dans un sujet sacré, elles
affoiblissent plustost la croyance

26 *Premier établissement de la Foi*
des traits véritables de l'Histoire : Quand on entend canoniser des personnes d'une piété commune, produire des visions, des apparitions, des revelations, des ravissemens, & des extases; Les opérations extraordinaires de l'esprit de Dieu, des miracles & des prodiges : Quand on voit des Processions de trois quarts de lieuë sur la glace, sur la neige, nuds pieds & nuds testes en plein Hiver, que l'on ne pourroit pas faire vingt pas sans se glacer; Les Soldats & les Artisans, prendre de trente disciplines; Ces jeûnes, ces aumônes, ces Oraisons, ces fervens, ces saintes folies qui ne se virent jamais en Canada: Placer sept Diables dans la dent d'une fille pour faire paroistre sa sainteté, Par ce grand nombre d'ennemis que pensera-t-on

de ces quatre diables qui fe-
coient la ville de Quebec par
les quatre coins, & quantité
d'autres choses extraordinaires,
dont les Livres sont remplis,
l'on veut bien que dans tout
cela, je sacrifie la complaisan-
ce à la verité & à la fidelité de
l'Historien.

Les grands progrès de la Nou-
velle Eglise Historique de Ca-
nada parmi les Sauvages, & les
apparences d'une ample mois-
son, faisoit bruit en France dès
les premieres années, que le Roy
fut rentré en possession du pais,
& il y avoit peu de personnes de
pieté, qui n'en fussent touchées
de devotion & qui n'entraffent
dans les sentimens d'un saint ze-
le, d'y contribuer de leur bien ou
de leurs personnes.

Deux Dames de qualité se di-
stinguèrent entre les autres, dès

28 *Premier établissement de la Foi*
l'année 1637. & 38. Ces deux
personnes furent Madame la
Duchesse d'Eguillon, & Madam-
me de la Pelleterie; celle-cy fit
le projet de passer elle même en
Canada, pour y travailler en
personne dans les bois à la con-
version des femmes Sauvages,
croyant bonnement que les su-
jets y estoient autant disposez,
qu'on luy disoit, & afin d'y con-
courir plus efficacement, par
une multiplication d'ouvrieres
Evangeliques; elle resolut d'em-
ployer une partie de ses biens,
à fonder un Monastere de Da-
mes Ursulines à Quebec.

Madame la Duchesse d'E-
guillon brûlante du mesme ze-
le, & voulant procurer la sancti-
fication des ames, par le soula-
gement corporel de ces barba-
res dans leurs maladies, se pro-
posa d'y faire l'établissement des

Dames Hospitalieres.

Les Reverends Peres Jesuites entendirent volontiers à ces deux projets se faisant mesme un plaisir de grace, d'associer ces deux Instituts à leurs fonctions Apostoliques, comme les Diaconesses de cette Eglise naissante, nous commencerons par les Ursulines.

Madame de la Pelleterie de Chavigny, qui en fut la Fondatrice, estoit native d'Alençon d'une des plus considerables maisons de la Provence, autrefois mariée à Monsieur de la Pelleterie, Gentilhomme de la Maison de Tournoy, dont elle eût une fille qui deceda peu de jours après son baptême: Le Pere suivit bien-tost la fille, la veuve se voyant dégagée de ses liens, resolut de ne s'attacher uniquement qu'à plaire au Sei-

30 *Premier établissement de la Foi*
gneur; comme elle estoit du
Tiers-Ordre de saint François,
elle fut aussi animée d'un zele
Seraphique de contribuer au
salut des ames, cependant une
maladie mortelle, qui luy arri-
va quelque temps après, luy fit
croire que Dieu se contentoit
de sa bonne volonté, elle fut
reduite à l'agonie, revêtuë d'un
habit de Religieuse de saint
François, dans lequel elle vou-
loit mourir: mais enfin Dieu
par un coup de providence,
ayant tiré cette Dame du pe-
ril: rétablie en santé; elle con-
sentit pour complaire & obéir
à son pere à un second mariage
avec Monsieur de Bernieres,
Tresorier de France de la Gene-
ralité de Caën, qui vivoit en
grande odeur de vertu, à condi-
tion, dont elle convint avec son
époux futur de garder le vœu de

dans la Nouvelle France. 31

chasteté, qu'elle avoit fait, & d'exécuter le dessein qu'elle avoit conçu de passer en Canada: Ce mariage cependant ne se fit pas, à cause que son pere qui la sollicitoit puissamment à l'accomplir, estant mort elle se vit dégagée de toutes ses poursuites, & Monsieur de Bernieres fut son Ange Tutelaire, qui luy facilita les moyens de son entreprise: Delà est venue, l'étroite liaison de l'Eglise de Canada avec ces Messieurs de Caën, qui luy ont donné un premier Evesque, dans la personne de Monseigneur de Laval, & ses trois premiers grands Vicaires: Messieurs de Bernieres, neveux de celuy dont j'ay parlé, Angot de Mezeray, & Monsieur du Doily.

Les Reverends Peres Jesuites en eurent toute la confiden-

32 *Premier établissement de la Foi*
ce, & dès lors servirent de mobile à l'exécution d'un si pieux dessein. Il est dit qu'une Religieuse Ursuline de Tours, personne d'esprit, & d'expérience, d'une grace & d'une vertu distinguée, avoit conçu depuis l'année 1635. un desir ardent de passer en Canada pour y travailler à la conversion de cette Barbarie; C'est la Mere Marie Guiart, dite de l'Incarnation, Religieuse aux Ursulines de Tours, préparée par des impressions extraordinaires à l'Apôstolat de ces Nations Sauvages; Le Seigneur ayant voulu par une espee d'infusion Prophetique, luy découvrir ces amples moissons qu'il destinoit à son zele, & les conversions nombreuses qu'il opereroit par son moyen: le Reverend Pere Poncec Jesuite indiqua cette Reli-

gieuse à Madame de la Pelleterie, qui fit elle-mesme le voyage de Tours, en la compagnie de Monsieur de Bernieres; l'on y concerta les moyens d'exécuter l'entreprise; l'on obtint les pouvoirs de Monsieur l'Archevesque son Superieur, & enfin la Mere Marie de l'Incarnation, à qui l'on donna pour Compagne la Mere de saint Bernard, qui depuis fut nommée de Saint Joseph, partit de Tours le 22. Fevrier 1639: Cette bienheureuse troupe composée de ces deux Dames Ursulines de Monsieur de Bernieres, & de Madame la Pelleterie arriva à Paris; où après quelque sejour l'on poussa jusqu'à Dieppe, pour y preparer l'embarquement; ce fut là, que les Dames Ursulines de la mesme Ville, accorderent à la Mere Marie de l'In-

34 *Premier établissement de la Foi*
carnation, la Mere Cecile de
sainte Croix, pour luy servir de
Compagne avec la Mere de saint
Joseph.

Madame la Duchesse d'E-
guillon, avoit toujours aimé le
Canada, par devotion & par ze-
le: nos Peres mesmes, dès les
premiers temps avoient reçeus
de grands secours de la pieté de
cette Dame, qui s'interessoit
beaucoup, pour favoriser leur
retour: elle continuoit d'y en-
voyer des secours & des chari-
tez, contribuant ainsi qu'il étoit
en elle, à l'établissement du
Royaume de JESUS-CHRIST
dans ce nouveau monde: elle
voulut encore estre la Fonda-
trice de la Maison des Hospita-
lieres, de l'Hospital que l'on
meditoit d'y établir.

Le Monastere de Dieppe étoit
désja destiné depuis deux ans,

& preparoit des sujets pour en jeter les fondemens ; La Mere Marie Guenet de saint Ignace, la Mere Anne de S. Bernard, & la Mere Marie Foretier dite de saint Bonaventure, furent choisies entre les autres pour cette entreprise de charité ; On les munit des papiers, contracts de Fondation, des Obediences, & des Ordres de Monseigneur l'Archevesque de Roüen ; Le Canada étant alors de sa jurisdiction & direction spirituelle.

L'embarquement étant préparé, & la Flote presté à lever l'Ancre le quatriesme de May de l'année susdite 1639. Madame de la Pelleterie avec ces deux troupes Seraphiques de trois Ursulines & trois Hospitalieres s'embarquerent dans le Navire de Monsieur Corton, sous la direction du Reverend

36 *Premier établissement de la Foi*
Pere Vimont Jesuite.

La Flote qui portoit ces nouvelles semences du zele & de l'esprit Apostolique pour l'établissement & la propagation d'un nouveau monde Chrétien dans le Canada, arriva heureusement à Quebec, le premier jour du mois d'Aoust de l'année presente.

On peut juger de la joye publique avec laquelle cette petite Colonie, qui n'usoit encore que d'un tres petit nombre d'habitans, reçeut ce nouveau secours : Après le débarquement & le *Te Deum* chanté au bruit du Canon du Fort, & des Vaisseaux ; Madame de la Pelletterie, & les Ursulines furent conduites à la Maison qui leur étoit preparée, où elles ont demeuré trois ans, jusqu'à ce que leur Monastere étant achevé à l'endroit

dans la Nouvelle France. 37
l'endroit mesme où il est enco-
re aujourd'huy, elles y allerent
loger le 21. Novembre 1641.

Durant ces temps elles reçeu-
rent de nouveaux secours de
France, par l'arrivée d'un nom-
bre de Religieuses tant de la
Congregation de Paris; que de
celles de Tours; Ces deux Con-
gregations étant de differentes
formes d'habits: & de Constitu-
tions auroient causez peut-estre
dans les sentimens & dans les
dispositions des particuliers,
quelque prejudice à leur union
commune; Si la Sagesse des
Reverends Peres Jesuites, &
les menagemens de la Mere
Marie de l'Incarnation, leur
Superieure, n'eussent trouvé
les temperamens nécessaires
pour les accorder: La Congre-
gation de Tours, avoit esté fon-
dée par une sainte fille de saint

D

38 *Premier établissement de la Foi*
François, qui leur en avoit laissé le Cordon, & quelque forme d'habit. & des Constitutions particulieres; L'on sçait que celles de Paris outre les Constitutions différentes, font un quatrième vœu d'instruire les enfans, que celle de Tours ne font pas; Il fut arrêté, que pour établir l'uniformité en Canada, les Ursulines de Paris prendroient l'habit de celle de Tours, & que celles-cy recevraient le vœu de celles de Paris, ce qui s'est toujours maintenu jusqu'en 1680. qu'elles se réunirent toutes sous l'habit & les Constitutions de Paris, changeant en noir, tout ce qu'elles avoient de gris, & prenant la ceinture de cuir, en la place du cordon de saint François.

Elles ont toujours continué, de donner leurs charitables in-

structions à la jeunesse, à mesure que la Colonie croissoit en nombre : Elles donnerent aussi leurs soins & leurs applications, comme elles font encore à l'instruction des filles Sauvageffes Pensionnaires, qu'elles y reçoivent successivement : Les places y sont fondées : l'on en augmente le nombre, lorsque la devotion des personnes de pieté, leur en donne les moyens.

Il est vray que Madame de la Pelleterie, aussi bien que les Religieuses, en partant de France, n'avoient pas l'intention de borner les travaux de leur zele dans les limites de ce Monastere : Elles comptoient de l'étendre dans les bois parmi les Nations Barbares. Madame de la Pelleterie embrazée de ces divines ardeurs, monta à ce dessein

40 *Premier établissement de la Foi*
jusqu'au Mont-Royal, dans les
années suivantes; mais enfin
on luy fit connoître, qu'elle de-
voit adorer les desseins de Dieu
sur ces Peuples, se conformer à
ses dispositions, & qu'il se con-
tentoit de sa bonne volonté,
l'heure de la grace n'estant pas
encore venuë pour ces Barba-
res, ny la moisson en estat: El-
le eût besoin de toute sa vertu;
Nos Peres luy ont entendu assu-
rer sur la fin de ses jours, que
rien ne luy avoit esté plus sen-
sible; mais enfin il falut se re-
streindre au Monastere de Que-
bec, & vivre en esperance de
plus amples desseins de sa pieté,
lorsqu'il plairoit à Dieu d'y
donner sa benediction.

Il faut reconnoître, que si cet
établissement n'a pas eû de plus
heureux effets, pour la conver-
sion des Sauvages; il a produit

de tres-grands biens au païs, pour la santification de la Colonie qui fournit même des sujets biens qualifiez à ce Monastere, en sorte qu'elles n'ont plus besoin de secours de France. Il pleut à Dieu de les visiter, par une premiere incendie de leur Convent, sur la fin de l'année 1650. lorsque la maison étoit dans sa perfection; mais elle fut depuis réparée par les soins de la Mere Marie de l'Incarnation; Dieu ayant voulu éprouver doublement sa grande vertu, & le courage heroïque de cette sainte Religieuse.

Je reviens aux Dames Hospitalieres, que nous avons conduites à Quebec: Elles furent placées d'abord à Syllery à une lieuë du Fort, où les R.R. P.P. Jesuites y avoient désja commencé un Village de Sauvages,

42 *Premier établissement de la Foi*
par les aumônes & Fondations
de Monsieur le Commandeur
de Sillery, dont le merite & la
pieté sont assez connus: Elles
y demeurèrent deux ans, exer-
çant tous les offices de charité,
particulièrement envers les Sau-
vages, mais comme des filles
estoit trop exposées dans un
lieu champestre, on les transfe-
ra à Quebec: Elles reçurent
de nouveaux sujets de France;
La Mere Jeanne de sainte Ma-
rie, & la Mere Catherine de saint
Joseph en 1640. Les Meres Ma-
rie de saint Joachim, Marie de
sainte Genevieve en 43. La Me-
re Catherine de sainte Agnés, &
Marie de la Conception en 54.
Enfin après plusieurs change-
mens de demeure à Quebec, elles
ont esté placées, & se sont fixées
dans l'endroit mesme où elles
sont aujourd'huy, avec toutes les

commoditez & les agrémens, que l'on peut souhaiter pour un Monastere Regulier, & pour le soulagement des malades. L'on ne peut assez louer les applications de leur charitable zele, dans l'exercice de leurs fondations, envers les François & les Sauvages Neophites, de deux Villages qui sont établis aux environs de Quebec: leur confiance en la Providence, passe au delà de tout ce qu'on peut exprimer, n'épargnant rien même de leur propre fond & revenu, se privant d'une partie de leur necessaire pour fournir à l'assistance des malades, il seroit difficile de trouver en aucun endroit du monde, une maison de charité mieux réglée, & où on exerce les Offices de charité avec plus de zele & d'édification.

44 *Premier établissement de la Foi*

Si les Missions du Canada ont eû jusqu'à present, si peu de succes pour la conversion de ce nouveau monde; On peut dire que Dieu, pour justifier sa conduite dans la condamnation de ces Barbares, n'a rien oublié pour les attirer à la connoissance de la verité & qu'il n'y a pas eû de nations infideles, à qui la Providence ait destinée des secours extérieurs plus salutaires & plus efficaces pour y parvenir, afin de rendre ces peuples tout-à-fait inexcusables.

Il y avoit long-temps que Dieu inspiroit en France, plusieurs Communautéz Ecclesiastiques & Religieuses, de concourir à ce grand œuvre, par le sacrifice de leurs travaux & de leurs personnes; mais comme elles trouvoient differens obstacles dans leur chemin, leur bon-

ne

ne volonté en demeueroit au simple desir.

La Communauté de saint Sulpice, fut en cela plus heureuse, que les autres : Monsieur l'Abbé Olier en conçut le premier dessein, & en formoit le projet depuis long-temps ; Ce saint homme, ne crut pas que ce fut assez pour son zele de travailler à la sanctification de l'ancienne France, par la reformation du Clergé, & l'établissement du Seminaire de saint Sulpice ; qui a esté depuis le chef de tant d'autres, s'il n'en étendoit encore les effets jusqu'au nouveau monde, & dans la nouvelle France pour la conversion de cette Barbarie.

On peut dire, que de tous les projets qu'on a faits pour ce noble dessein, il n'y en a point eû de plus desinteressé, de plus

46 *Premier établissement de la Foi*
solide, ny de mieux concerté
que celuy-cy.

L'Isle du Mont-Royal est si-
tuée environ deux cens lieuës
en remontant le Fleuvé de
S. Laurens; environnée d'un
costé par le grand Fleuve, & de
l'autre par la Riviere des Prai-
ries: ces deux Rivieres se joi-
gnant ensemble, forment com-
me deux lacs aux deux bouts de
l'Isle, qui peut avoir environ
20. lieuës de circuit; comme el-
le est à la teste du país, elle en
fait la principale defense, d'au-
tant plus, que toutes les Na-
tions du Septentrion, & du mi-
dy, de l'Orient & de l'Occident,
y trouvent un facile accès par
le moyen des rivieres qui y
aboutissent.

Je m'imagine voir dans la
personne de Monsieur Ollier,
un Apostre saint Paul, qui prend
en main la carte de ce nouveau

monde, pour en faire la Con-
queste, & le soumettre à l'Em-
pire de JESUS-CHRIST: Dieu
ayant inspiré la même ferveur à
quantité d'autres personnes de
qualité, singulierement à Mes-
sieurs de Quelus, Abbé de Lau-
dieu, & Chevrier Prestre, tous
deux du Seminaire de saint
Sulpice; Monsieur Garibard
Maistre des Requestes, & Pre-
sident au Grand Conseil; Mon-
sieur de Barillon, de Morangis
Conseiller d'Etat, du Plessis
Baron de Montbart aussi Con-
seiller du Roy, de Rouart Es-
cuyer, de Renti, de la Mar-
guerite, Daillibout, de Maisou-
neuve Gentilhomme Champe-
nois, & plusieurs autres person-
nes de condition, au nombre
de trente ou trente cinq, entre
lesquelles étoit Mademoiselle
de Manse, s'y estant particulie-

287 *Premier établissement de la Foi*
rement distinguée, par le sacrifice de ses travaux, & enfin de sa propre vie.

Toutes ces personnes s'unirent ensemble par un lien de grâce & d'esprit pour contribuer de leur bien à la Promotion de ce grand Ouvrage, faisant estat d'establir des Seminaires dans l'Isle, pour l'instruction des Sauvages, un Hostel-Dieu pour le secours des malades, des Maisons & des Hôpitaux, pour y loger les Sauvages qui se presenteroient, défricher les terres pour leur nourriture, d'entretenir des Missionnaires, en un mot d'employer tous les moyens possibles pour y gagner à Dieu ces Nations; Ces devots associez conspirant à cette bonne œuvre avec tant de concert & d'union, qu'ils ne se traitoient que de freres & de Sœurs.

Il ne fut pas difficile d'obtenir

du Roy, & de Messieurs de la Compagnie du Commerce les donations & concessions, de tout le terrain de l'Isle, pour appartenir en Seigneurie propriété & à perpetuité à cette Compagnie devote.

Cette sainte société avoit déjà envoyé l'année 1640. le port de 20. tonneaux en vivres; & autres choses necessaites pour preparer l'établissement: Monsieur de Maison-neuve, y estoit passé l'année suivante avec 40. hommes, pour reconnoistre les lieux & disposer l'habitation: Ceux de cette sainte Compagnie, qui se trouvoient à Paris sur la fin de Fevrier 1642. s'assemblerent dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, où dans la celebration des Divins mysteres, ils consacrerent l'Isle de Mont-Royal à la sainte famil-

50 *Premier établissement de la Foi*
le, JESUS, MARIE, JOSEPH,
sous la protection speciale & ti-
tre de la sainte Vierge.

L'on prépara un nouvel embar-
quement, où entr'autres choses,
ees devots associez envoyerent
tous les ornemens d'Eglise,
Chasubles, Vases sacrez, Taber-
nacles, & tout ce que l'on pou-
voit souhaitter, pour la decora-
tion des Autels: l'on y fit pas-
ser des nouveaux ouvriers, ha-
bitans & Laboueurs: le tout
aux frais de ces Messieurs: Mon-
sieur de Maison-neuve y fut
destiné premier Gouverneur,
dont les Lettres & les pouvoirs
luy furent adressez.

Enfin le 17. May de l'année
1642 Monsieur de Montma-
gny Gouverneur general du
païs, estant monté au Mont-
Royal en compagnie des princi-
paux habitans; le sieur de Mai-

son-neuve fut mis en possession de l'Isle dans toutes les formes, & au 15. d'Aoust suivant, fut solemnisé la Dedicace de l'Isle, consacrée à la sainte Vierge sous le titre de son Assomption glorieuse.

Quoi que ces Messieurs n'épargnassent rien, pour l'avancement de leur ouvrage, que Messieurs de Maison-neuve, & Mademoiselle Manse pressoient avec beaucoup de soin, cependant il falut du temps, pour se mettre en estat de défense contre les incursions des Sauvages, durant lesquelles & les années suivantes, on ne peut exprimer combien il falut soutenir de travaux, d'incommoditez & de perils que les Reverends Peres Jesuites partagerent également, l'espace de 3. à 4. années, qu'ils eurent le soin du spiri-

32 *Premier établissement de la Foi*
suel; Messieurs les associez leur
ayant accordez à cet effet, un
emplacement de deux arpens de
front, comme aux autres Ha-
bitans.

Monfieur & Madame Dail-
libout, y passerent de France,
pour y payer de leurs person-
nes dans les premieres années:
l'habitation croissant en nom-
bre jusques à prés de cent ha-
bitans, ou ouvriers de differen-
tes nations, qui neanmoins tra-
vailloient d'une merveilleuse
intelligence, à l'établissement
de cette sainte Colonie, & à la
mettre en seureté contre les at-
taques des Barbares, enfin après
cinq années de sejour au país,
Messieurs les associez ajoutèrent
un article à leur traité & con-
vention de n'accorder aucune
concession à main morte, dans
l'Isle de Mont-Royal, si bien

que Monsieur de Maison-neuve, y conduisit des Prestres de saint Sulpice, pour l'Administration du Spirituel; Monsieur l'Abbé de Quelus voulut bien luy-même y consacrer en personne, les applications de son zele.

On peut icy reconnoître l'inutilité de nos entreprises, quelques bien-intentionnées qu'elles soient, & conduites par toutes les regles de la sagesse pour procurer la conversion des ames, lorsque les pechez des peuples, les rendent indignes de ces graces. L'entreprise de Mont-Royal, paroissoit establië sur des lumieres, & des mesures parfaitement éclairées & solides cependant, ces dépenses prodigieuses, les travaux & les applications de tant de personnes d'un merite distingué, & d'une

34 *Premier établissement de la Fo*
vertu à l'épreuve de tout, n'eurent aucun effet pour la conversion des Barbares, sinon d'un petit nombre de batisés, sur lequel on ne pouvoit faire aucun fond; Dieu ne laissant pas de tenir un conte fidel à ces Messieurs, de leur bonne volonté, & du merite de leur service; mais enfin persuadé de l'inutilité de leurs efforts, & de leurs grandes dépenses; ils résolurent de disposer Messieurs de saint Sulpice, à prendre eux seuls la Seigneurie, la propriété, & la conduite de l'isle de Mont-Royal pour le temporel & pour le Spirituel: Quoique la resolution en fut prise en l'année 1657. toutefois elle ne s'exécutera dans les formes qu'en 1663.

Jusques-là, Messieurs de saint Sulpice, y avoient fourni des ouvriers Evangeliques, mais ce

n'estoit que par maniere de Mission passagere, & non pas de Seminaire fixe, & d'établissement arresté.

Nous avons dit dans la premiere Epoque, comme le Pere Joseph le Caron Recolet de Paris, a esté le veritable Apôtre du païs, sur lequel avoit roulé la conduite spirituelle de la Mission depuis l'année 1615. jusqu'à 1629. & comme il estoit mort dans les desirs & les empressemens d'une sainte ardeur, pour y retourner: cet homme Apostolique avoit allumé, le feu du mesme zele dans sa famille; Monsieur Soüart son neveu, fils de Madame sa sœur ayant quitté la Cour, & les esperances d'une fortune avantageuse, qui estoit désja fort avancée, s'estoit donné à l'Eglise, & attaché particulièrement au

56 *Premier établissement de la Foi*
Seminare de saint Sulpice, dans
le dessein de travailler efficace-
ment à la conquête des ames:
cette mesme charité luy inspi-
roit particulièrement le desir de
suiure les traces de son oncle, &
d'aller reprendre son ouvrage
en Canada, pour la conversion
des Nations Sauvages: la Pro-
vidence accomplit ses desirs la
presente année, on luy donna
pour associé Monsieur l'Abbé
de Quelus, Monsieur d'Ali-
gnier & Monsieur Dalet, tous
quatre du Seminaire de saint
Sulpice, qui s'embarquerent
à Nantes le 17. May 1657. Les
grands avantages de cette Mis-
sion seront mis au jour dans la
suite.

L'on avoit bien fait le pro-
jet d'establir un Hôpital dans
l'Isle, mais il n'avoit encore pris
aucune forme: Les personnes de-

votes y suppléoiēt par charité, estant aidées des secours qu'on recevoit de France: l'on en doit à ces Messieurs l'établissement regulier, qui commença l'année susdite.

Madame de Bullion donna 20000. écus pour la Fondation des lits des pauvres, & 20000. livres pour l'entretien des Religieuses: Les Hospitalieres d'Anjou furent destinez pour en jetter les fondemens; Ce n'estoit alors que des filles Seculieres qui faisoient des vœux simples: Leur Congregation qui a esté depuis establië en ordre regulier, n'ayant pas encore reçu la Confirmation de Rome; Elles passerent donc en 57. en mesme temps, que les Missionnaires de saint Sulpice. Les commencemens en furent heureux: Elles reçurent mes-

38 *Premier établissement de la Foi*
mes de nouveaux sujets de
France les années suivantes &
durant la vie de Madame de
Bullion, elles ont soutenu ses
desseins avec beaucoup de succès
pour le soulagement des Fran-
çois & des Sauvages: L'on
péut dire mesme, que quoi que
par la suite elles ayent perdu
plus de trois quarts de leur fon-
dation, & de celle de l'Hôpital,
Dieu y a suppléé par une multi-
plication secrette de sa Provi-
dence, & l'on remarque encore
aujourd'huy, que n'ayant quasi
plus aucun fond, la dépense
des malades ne laisse pas de
monter tous les ans à huit ou
dix milles livres.

Comme il estoit encore à
souhaitter qu'il y eust une mai-
son establie au Mont Royal
pour l'éducation & l'instruction
des Filles Françoises & Sauva-

ges, Dieu inspira une sainte fille de passer de France en Canada, pour en jetter les fondemens: Ce fut la nommée Sœur Bourgeois, que nous avons connue pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse & d'experience, d'une constance invincible à tous les obstacles qu'elle a trouvez à son dessein; cette fille s'estant associée en France à deux autres, qui conspiraient au mesme dessein, sous la direction de Messieurs de saint Sulpice, arriva en Canada en 1659. où elle a donné le commencement de l'établissement des Filles de la Congregation, qui y servent encore aujourd'huy à Mont-Royal, & qui y produisent de grands fruits, tiennent les Ecoles pour les Françoises externes, entretiennent des Pensionnaires que l'on y élève, non seule-

60 *Premier établissement de la Foi*
ment à la pieté, mais encore aux
petites Manufactures de leur
sexe, l'on y forme des Maîtres-
ses d'Ecoles pour les Villages du
Canada, & d'autres qui sont
employées aux Villages des Sau-
vages pour l'instruction de leurs
Filles; Cette maison qui a
désja brûlé deux fois ne laisse
pas de se soutenir, quoi quelle
n'ait d'autres fondations qu'u-
ne benediction continuelle de
la Providence, la grande foy, &
la vertu de ces bonnes filles.

Quoi que l'Eglise de Cana-
da fut encore tres mediocre en
nombre de sujets en 1657. Ce-
pendant, comme il y avoit lieu
d'esperer qu'elle augmenteroit
avec le temps; il estoit neces-
saire d'y pourvoir d'un chef sur
les lieux, d'un Pere commun &
d'un Pasteur pour luy donner
toute sa forme.

La

— dans la Nouvelle France. — 61

La Providence y destinoit Monsieur Pavillon de Montigny, issu de la noble & ancienne maison de Laval, lequel ayant renoncé à son droit d'aînesse ; s'estoit donné à l'Eglise & attaché particulièrement à celle d'Evreux, en qualité d'Archidiacre. Ce grand homme autant connu par la regularité de sa vie exemplaire, par la capacité & l'experience de son zele que par sa naissance illustre, fut consacré Evesque de Petrée, & nommé Vicaire Apostolique de Canada, où il passa l'année suivante : L'on ne peut assez louer les applications de ses soins, la sollicitude Pastorale, la prudence & la sagesse avec laquelle ce digne Prelat, a travaillé à l'établissement de cette petite Eglise, dont il a esté depuis le premier Evesque Titulaire: il

F

62 *Premier établissement de la Foi*
commença d'abord à pourvoir
aux Paroisses naissantes, & à
distribuer dans les costes prin-
cipales, des Ecclesiastiques de-
vots & zelez; Mais comme tout
le succez dependoit des Mini-
stres, qui devoient travailler
sous ses ordres; il établit un Se-
minaire à Quebec, qui n'eût
d'abord que de petits commen-
cemens, mais qui s'est de-
puis notablement augmenté en-
nombre de sujets, en science
en doctrine, en ferveur, en
vertu, en fonds & en édifice,
par la liberalité du Roy, par
les soins & les applications de
Mondit Seigneur Evesque, qui
en est le principal Fondateur.



CHAPITRE XVIII.

*Le Roy réunit le pais à son
domaine, les grands avan-
tages que sa protection
Royale, procure à l'Egli-
se, à la Colonie, & aux
Nations Sauvages.*

L'Eglise de la Nouvelle France, bien loin de faire des progresz, ne pouvoit pas long temps se soutenir, si une main plus puissante que celle de Messieurs de la Compagnie, n'estoit venuë au secours dans l'extremité, où le Canada se trouvoit reduit en 1663.

Les Iroquois après avoir dé-
truit & presque entierement dé-
truit nos alliez, desoloient nos

64 *Premier établissement de la Foi*
habitations; l'on n'estoit pas même en seureté à Quebec, n'étant pas possible de résister à l'ennemi, qui nous menaçoit d'une ruine entière, Le chemin estoit fermé aux Missionnaires, pour aller prescher l'Evangile; les Barbares en ayant déjà fait périr un grand nombre, durant cette guerre & la précédente: La Colonie bien loin d'augmenter, commençoit à diminuer; Les uns revenoient en France, d'autres estoient pris, & tuez par les Sauvages; plusieurs mourroient de misère; l'on avançoit peu le défrichement & la culture des terres, & il falloit tout attendre de la France: l'ordre de la Police & de la justice si nécessaire pour l'établissement de l'Eglise, n'avoit quasi pris aucune forme: il falloit de plus puissans secours

aux Ministres de l'Évangile, pour n'estre pas obligez, à se soutenir par des voyes contraires à leur Institut. Quoique la Colonie fust si peu nombreuse, la division regnoit toujours de plus en plus parmi les habitans; le commerce (unique ressource du païs) y étoit entierement ruiné.

Jusques là, le Roy ne s'estoit réservé que l'autorité souveraine ayant cédé le domaine & la propriété, Seigneurie & commerce de la Nouvelle France, à Messieurs de la Compagnie, à condition d'en acquiter toutes les charges à leur frais: L'on ne doute pas, que ces Messieurs n'eussent de bonnes intentions; l'on sçait même que la plûpart ne s'y estoient engagez que par un zele de Religion, ils avoient fait de grands efforts dans les premieres années, mais enfin

66 *Premier établissement de la Foi*
fatiguez de tant de dépenses
inutiles & sans retour, ils
avoient abandonné depuis 20.
ans, le commerce aux habitans
du païs sous certaines condi-
tions ; ceux-cy s'y estoient rui-
nez par plusieurs raisons, qui ne
sont pas de mon sujet : estant
engagé par ses grands emprunts,
de plus de deux cens mille li-
vres, & quoi que l'on eust éta-
bli à cet effet le dix pour cent,
sur toutes les Marchandises :
ils s'abîmoient tous les jours de
plus en plus, bien loin d'estre
en estat de soutenir & de s'a-
vancer.

Digne objet de la pieté du
Roy, lequel après avoir donné
la paix à l'Europe par le traité
des Pirenées : rétabli l'ordre,
& la felicité dans le Royaume ;
commencé à détruire l'Herésie
qui est aujourd'huy entierement

aneantie, obtenu de Dieu un successeur à sa Couronne, dans la personne de Monseigneur le Dauphin, voulut tourner les applications de son zele du costé de la Nouvelle France, que sa Majesté réünit à son domaine, se chargea des debtes du païs, de pourvoir à tous les frais de l'Eglise, de la Justice & de la guerre, établit une Compagnie pour la seule direction du commerce sous une même main, qui a esté depuis si avantageuse aux Habitans: veritable pere & sauveur du Canada. Ce grand Prince s'en reserva tous les soins & à son Conseil par principe de Religion, bien plus dans la vüe d'en faire un empire Chrétien, que d'étendre les bornes d'un Royaume temporel.

Entre tous les effets de pro-

68 *Premier établissement de la Foi*
tection que sa bonté fit ressentir
durant la presente Epoque: Le
plus, avantageux fut le puissant
secours qu'il y envoya de Mini-
stres éclairez & intelligens, &
d'Officiers capables de donner
la forme à ce pais naissant, des
sommes considerables tirées de
ses Finances, n'épargnant rien
pour l'établissement de cette
Colonie, des troupes bien ague-
ries, afin de repousser les enne-
mis, & soutenir les Habitans.

Monsieur le Marquis de Tra-
cy, après avoir rétably les af-
faires à Cayenne, & dans les
Isles de l'Amerique de la domi-
nation du Roy, eut ordre de
passer en Canada, pour y ren-
dre les mêmes services en qua-
lité de Gouverneur General de
l'Amerique Septentrionale &
Meridionale, il y passa en 65.
& arriva à Quebec, les der-
niers

nier jour de Juin.

Environ le même temps, une Flote de 7. Vaisseaux que le Roy avoit fait équiper à la Rochelle, parut à la rade debarqua Monsieur de Courcelles qui venoit Lieutenant General pour le Roy en la Nouvelle France, & Monsieur Talon Secrétaire du Cabinet, revestu du caractère & des pouvoirs de premier Intendant de Justice, Police & Finances; Monsieur de Salieres Colonel du Regiment de Carignan, avec 20. Compagnies complètes du même Regiment, qui avoient servi contre les Turcs en Hongrie; outre plus deux Vaisseaux de charge, qui apportotent avec nombre d'habitans, des chevaux, autres bestiaux, & toutes les choses nécessaires pour établir un pais nouveau.

Il y avoit 50. ans que le Canada soupiroit après un pareil secours, Messieurs de Tracy, & de Courcelles, & Monsieur l'Intendant avec les troupes, se mirent en même temps en campagne peu de jours après le débarquement.

Jusque là les habitans avoient crû beaucoup faire de se tenir sur la d'essensive, mais avec un renfort si puissant, on fût en état d'attaquer les ennemis; trois Forts furent bâtis avant les neiges à quarante, cinquante & soixante lieuës de Quebec, le premier à l'entrée de la riviere des Iroquois fut le Lac de Chambly, du nom de celuy qui en eût le Commandement: le second dix-sept lieuës plus haut au pied d'un Sault, qu'on nomma de saint Loüis sous le commandement de Monsieur

de Sorel : le troisieme, où Monsieur de Salieres fut posté à trois lieuës plus haut , nommé le Fort de sainte Anne d'où l'on peut aller sans rapide au Lac de Champlain qui a 60. lieuës de longueur , & lequel aboutit au païs des Agniets, premiere Nation des Iroquois.

Des entreprises si hardies commencerent à jeter la frayeur dans les terres des ennemis mais beaucoup plus les marches, que l'on fit durant l'Hiver jusque dans leur païs , au travers des neiges , des glaces & des Lacs, où ils furent batus, leurs cabanes détruites , & leurs provisions enlevées par nos Troupes, en sorte que ces Barbares ayant reçu depuis en d'autres rencontres differens échets ils furent contraints de demander la paix qu'on voulut bien leur ac-

72 *Premier établissement de la Foi*
corder, ils la donnerent eux-
mêmes aux Nations qui nous
étoient alliez; *Toto novo orbe,*
in pace composito.

Pendant que Dieu donnoit
ces benedictions aux armes du
Roy, Monsieur l'Intendant
donnoit ses applications à l'é-
tablissement & au bien univer-
sel du pais, qui changea bien-
tost de face par la sagesse d'un
Ministre aussi penetrant, aussi
experimenté, autant zelé pour
le service de Dieu & du Roy,
que Monsieur Talon l'a tou-
jours esté, aussi bien que Mes-
sieurs ses freres dans les Inten-
dances, & autres emplois de
distinction.

La Colonie, qui n'estoit en-
core qu'une poignée d'habitans
épars çà & là, en differens
cantons, fut notablement ac-
cruë par le nombre d'officiers &

de soldats, qui voulurent bien y prendre parti après que les troupes eurent esté congédiées, & qui formerent plus de trois cens familles nouvelles; Le Roy accordant cinquante livres à chaque Soldat, avec les vivres d'une année, cinquante écus aux Sergens, & aux Officiers à proportion; L'on partagea 60. lieues de païs en remontant sur le Fleuve, sur les Lacs, rivières, & dans la profondeur; Les terres furent érigées en Seigneuries en faveur des Capitaines & Officiers, chaque Seigneur accordant dans son district, les habitations aux Soldats, & à d'autres particuliers, qui passoiēt de France, en sorte qu'en peu d'années le défrichement & la culture des terres, s'étant avancée notablement, l'on fut en

74 *Premier établissement de la Foi*
état de fournir à la subsistance
des habitans ; le grand nombre
de filles que le Roy envoya les
années suivantes , trouverent
des établissemens formez , &
furent avantageusement pour-
veuës selon leur condition.

L'on a vû que la Justice n'a-
voit rien encore de fixe & de
reglé : le Roy fit établir par tout
les justices subalternes royales
seigneuriales , & un Conseil
superieur & souverain erigé par
lettres Patentes à Quebec ,
composé de President Doyen ,
& Conseillers jugeant en der-
nier ressort de toutes les cau-
ses par appel , selon les loix
du Royaume.

Monsieur l'intendant s'ap-
pliqua à donner par tout quel-
que forme de Police à la manie-
re de France , l'établissement
des manufactures de toile , de

cuirs, de fouliers, de chapeaux, de dentelles, & autres. Ceux de la potasse & de la brasserie, les édifices publics en plusieurs endroits du païs, furent les effets de ses soins, aussi bien que la construction des Navires & des barques, le rétablissement des Traitez avec les Nations Sauvages, la liberté du commerce pour les habitans, les reglemens, & le bel ordre de la Ferme du Roy, attiroient les negocians de France.

Le nombre d'ouvriers de tous métiers augmentoit insensiblement par le moyen de ceux que le Roy envoyoit chaque année au secours des habitans: le païs se peuploit de même de chevaux, & de bestiaux domestiques de toutes sortes.

La Colonie prenoit ainsi une face toute nouvelle par les fa-

76 *Premier établissement de la Foi*
veurs continuelles que le Roy
y répandoit , & par les appli-
cations de Monsieur de Cour-
celles, & de Monsieur Talon:
mais le principal avantage fût
le rétablissement des Missions
parmy les Nations Sauvages ,
& les nouveaux progresz de l'E-
glise dans la Colonie qui font
le sujet de mon Histoire.

Le Roy n'oubliant rien de
ce qui dépendoit de sa pieté ,
pour contribuer à l'établisse-
ment du Royaume de Dieu
dans le Canada ; attacha de
forts appointemens aux deux
Seminaires , & à toutes les
Communautez Religieuses de
l'un & de l'autre sexe , outre la
concession des meilleures terres
& fonds du païs , pour leur
donner moyen de s'acquiter de
leurs fonctions , à l'édification
spirituelle de la Colonie , &

des Nations Sauvages.

Le Seminaire de Quebec prenoit sa forme insensiblement, il fût augmenté d'Ecclesiastiques, & de Prestres, partie du pais, & partie venus de France, en sorte que la Colonie croissant à veü, Monsieur l'Evêque de Petrée en eût assez pour distribuer aux principaux Villages du pais par maniere de Mission, les Curez fixez, n'estant pas encore établis, non plus que l'Evêché titulaire, quoique Monsieur de Petrée fût déjà nommé & designé du Roy, premier Evêque de Quebec.

Le Seminaire de Messieurs de Saint Sulpice à Mont-Royal sous la conduite de Monsieur Souïart, estant posté à la teste du pais & des habitations, avoit le plus souffert durant les

78 *Premier établissement de la Foi*
années de guerre, & soutenu
avec beaucoup de courage les
incurſions frequentes des Iro-
quois ſans ſe rebuter ; il ſe for-
tifieroit même en nombre d'Ec-
cleſiaſtiques qualifiez , pleins
de capacité & de zele , qui con-
tribuoient de leurs perſonnes &
de leurs biens à l'accroiffement
de la gloire de Dieu. L'on trou-
ve qu'en 1663, Meſſieurs de
la Compagnie devote de Mont-
Royal leurs affociez voulant
ſeconder le zele deſdits ſieurs
du Seminaire , leur abandon-
nerent par contract de dona-
tion, pure, ſimple, & irrevoc-
cable, en datte du neuvième
de Mars, tout leur Domaine,
Seigneuries, fonds, Metairies,
terres, & autres droits ſur l'Isle
du Mont-Real, pour en jouir
en propriété dudit Seminaire,
& à perpetuité.

Toute l'autorité spirituelle & temporelle de l'Isle, se trouva réunie dans une Communauté, ces Messieurs s'en sont servi utilement pour y avancer le bien d'une maniere parfaitement desinteressée : l'on auroit peine de croire, comme je l'ay sçeu de personnes dignes de Foi, jusques à quelles sommes se montent les fortes contributions du commun, & des particuliers du Seminaire pour ce bon œuvre; l'on doit à leurs soins les progres de Ville-Marie, du Domaine de cinq Villages formez qui sont dans l'Isle, & de plusieurs autres qui commencent à naistre, mais principalement du bel ordre de l'Eglise, distribué en six Paroisses principales de François, que ces Messieurs deservent a-

30 *Premier établissement de la Foi.*
vec beaucoup d'édification, &
de fruit.

Poussez du zele de la conver-
sion des Barbares, & voulant
éprouver à leur tour, si l'on
pouvoit y faire quelque pro-
grés, ils entreprirent à la fa-
veur de la paix en 1668, une
Mission considerable chez les
Nations Iroquoises qui habi-
tent le Nord du Lac de Fron-
tenac; l'on peut dire qu'ils y
ont prodiguez leurs personnes
leurs travaux, & leurs biens;
mais connoissans par une expe-
rience de douzeannées, qu'ils
travailloient inutilemēt (l'heu-
re n'estant pas venuë) ils furent
obligez d'abandonner ces Mis-
sions, pour s'appliquer unique-
ment à un nombre de familles
Huronnes & Iroquoises que
l'on attiroit peu à peu dans
l'Isle, & qui forment aujour-

d'huy un Village de Chrestiens à un quart de lieuë de Ville Marie.

Les Missions des Iroquois qui avoient esté interrompuës durant tant d'années, à raison de la guerre, commencerent cette année & la precedente à se rétablir. Les Reverends Peres Jesuites se partageans aux cinq grandes Nations par autant de Missions fixes, pour y reprendre leurs travaux Apostoliques; le Pere Pierron aux Agniers, le Pere Carhiel aux Oiongoüens, le Pere Garnier aux Onnontaguetz, le Pere Bruyas aux Onnejouts, le Pere Fremin aux Sonnontrüans: il n'est pas facile des s'imaginer combien ces bons Peres furent touchés de ne plus trouver aucune marque de Christianisme parmy ces Nations barbares le

82 *Premier établissement de la Foi.*
peu de Chrestiens formez Iro-
quois & Hurons, s'estant re-
fugiez dans le païs François
près de Quebec & de Mont-
Royal.

Les Missions des Outaouïacs
estoyent continuellement tra-
versées durant le temps de la
guerre; mais le chemin libre y
fût ouvert à la faveur de la
paix, particulièrement après
que Monsieur Talon depuis son
retour de France, députa au
nom du Roy des Ambassades
celebres auprès de cinquante
Nations Sauvages, déjà con-
nuës & fréquentées, auquel-
les on fit de grands presens,
pour y faciliter l'entrée des
Missionnaires, & favoriser les
effets de leur zele dans les tra-
vaux Apostoliques.

Comme les Traités de Ta-
doussac, & des terres du Nord

au bas du Fleuve estoient particulièrement attachez à la Ferme du Roy, sous la direction de la nouvelle Compagnie. Messieurs les associez secondoient parfaitement les bonnes intentions des Reverends Peres Jesuites dans tout leur district, comprenant différentes Nations Sauvages, & toujours errantes dont il a esté souvent parlé.

Si les fruits de ces Missions répondoient alors à tout ce que les relations nous en disent; il y est arrivé de grands changemens depuis : l'on n'en doit pas moins estimer le merite des travaux infatigables des Missionnaires qui suivoient hyver & esté les Sauvages jusqu'à la Mer du Nord; enfin toutes les Missions auroient tout promis, si le succès & la conversion des Bar-

84 *Premier établissement de la Foi.*
bares avoient dépendu du zele
& des applications des Ministres de la parole de Dieu.

CHAPITRE XIX.

Les Recollets de Paris retournent en Canada par Ordre du Roy. Monsieur de Frontenac y est envoyé Gouverneur. Son arrivée & ses heureux commencemens.

IL y avoit près de trente ans
quel'on se plaignoit en Canada de la gêne des consciences,
à mesure que la Colonie augmentoit, les clameurs des habitans se multiplioient, & se faisoient entendre avec plus de force. Je veus croire que l'on n'y
donnoit

dans la Nouvelle France. 85

donnoit pas d'occasion, & que la grande exactitude des Ministres estoit utile & necessaire. Le François aime la liberté : il est ennemi de la contrainte jusques dans sa Religion, en quelque endroit qu'il se rencontre : l'on a vû avec combien d'instance réitérée les Canadiens avoient demandé des Recollets depuis le rétablissement de la Colonie, plus on y mettoit d'obstacles, plus on augmentoit leur soupçon & l'empressement qu'ils avoient de nous y revoir.

Messieurs de la Compagnie en avoient esté bien instruits, comme il a esté dit dans les Chapitres precedents ; mais depuis que Sa Majesté eût réüni le país à son Domaine, ce grand Prince à la connoissance du quel rien n'a jamais échappé, dont la penetration,

H

86 *Premier établissement de la Foi.*
la sagesse, & la vigilance s'est
toujours appliquée jusques au
moindre détail des dispositions
de son Royaume, pour le con-
duire par luy-même, bien in-
formé par ses Ministres du
grand desir de ses sujets de la
Nouvelle France, pour le re-
tour de nos Peres de Paris
dans leur ancienne Mission, &
qu'il estoit expedient pour la
gloire de Dieu, pour le bien
de la Colonie, & pour son ser-
vice ordonna au Reverend
Pere Germain Allart, alors
Provincial des Recollets de la
Province de Saint Denis, en
1669, d'y faire passer quatre
Religieux la même année
pour reprendre possession de
leurs premiers établissemens.

Monseigneur Talon Intendant
de Canada estoit alors venu
pr

France pour rendre compte de l'état des affaires du pais, & recevoir de nouveaux ordres, & de nouveaux secours, pour continuer & affermir ce qu'il avoit si heureusement commencé, il se chargea des soins de l'embarquement. Le Reverend Pere Cels. ré Herveau, Definiteur actuel de la Province, où il a esté depuis Provincial, Religieux connu par sa capacité, par sa vertu, & par son experience fut nommé premier Supérieur de la Mission, & s'embarqua à la Rochelle le 15. Juillet de la même année avec les Peres Romüald Papillion & Harion Guenin Prestres, & Frere Cosme Graveran laic.

La navigation ne fut pas heureuse. Le Pere Romüald mourut sur la route. Le Vaisseau après avoir tenu la Mer trois

88 *Premier établissement de la Foi*
mois de temps , essuyé les orages & les tempestes , & souffert même la disette & le manquement de vivres , fut obligé de relacher à Lisbonne ; d'où estant parti le 25. Decembre , le Navire fit naufrage & fût entierement brisé à trois lieuës de ladite Ville, nos Religieux obligez de revenir en Province.

Un succès si malheureux & si contraire aux bonnes intentions de nos Peres , ne fit qu'augmenter leur zele pour retourner en Canada en execution des Ordres du Roy que Sa Majesté reïtera à la Province , commandant même par lettre de cachet en datte du 4. Avril 1670 , au Reverend Pere Germain Allart Provincial d'y passer en personne avec quatre Religieux: autres lettres de cachet furent expedées à Mon-

sieur l'Evêque de Petrée, à Messieurs de Courcelles Gouverneur & Talon Intendant du païs pour la même fin.

Il est dit du Prophete Nehemias un des favoris d'Artaxerxes, que touché de la desolation de Jerusalem, & du temple du Seigneur dont il ne restoit plus que des tristes mesures pour toute marque de son ancienne splendeur, Ce Prophete conjura le Roy d'autoriser le zele qu'il avoit d'aller rétablir la Ville & le temple du Seigneur, il demanda, & obtint des lettres auprès des Gouverneurs & Lieutenans generaux, *trans Flumen*, au de-là du Fleuve; afin de faciliter l'exécution de son entreprise; ce saint homme rempli de l'esprit du Seigneur, prit congé du Roy, à condition de

90 *Premier établissement de la Foi*
retourner auprès de la personne
quand il auroit satisfait à l'ordre
de Dieu : l'Écriture remarque
que Nehemias y réussit par-
faitement, & consumma ce
grand ouvrage par le secours
des Gouverneurs & des peu-
ples qui le seconderent malgré
les traverses de Sanabellat ,
lequel soutenu des Samaritains,
faisoit tous ses efforts par des
intrigues secretes, pour empes-
cher l'exécution de ce pieux
dessein.

Le Reverend Pere Germain
Allart rempli de ce même zele
du Prophete, pour repater la
maison du Seigneur qui avoit
servi autrefois de premier Con-
vent, de premiere Eglise, &
de premier Seminaire dans ce
nouveau monde; muni des let-
tres de faveurs du Roy & des
Ministres qui commandoient

dans la Nouvelle France. 91

sous les ordres dans le païs, *trans flumen* après avoir pris congé de Sa Majesté, partit pour la Rochelle, où les Peres Gabriel de la Ribourde, Simple Landon, Hilarion Guesnin, & les Freres Luc le François Diacre, & Anselme Bardou Laic, s'étoient rendus: La Flote estant presté à faire voile, leva l'Anchre à la fin de May 1670. en compagnie de Monsieur Talon Intendant, & après une navigation assez longue, & assez perilleuse de trois mois, arriva enfin à Quebec, où nos Peres furent receus par Monsieur de Petrée, Monsieur de Courcelles Gouverneur, les Reverends Peres Jesuites, & le grand concours des habitans avec toutes les marques de joye, que l'on pouvoit attendre d'un païs, où nos Peres estoient desirez avec

92 *Premier établissement de la Foi*
empressement depuis tant d'an-
nées.

On laisse à penser avec quel sentiment de douleur & de zele, cet autre Nehemias considéra les tristes ruines de nôtre ancienne maison de Nostre-Dame des Anges: il se trouvoit encore dans le país, quantité de personnes & d'habitans du temps de nos anciens Religieux, dont il apprit avec une consolation sensible, une partie des travaux Apostoliques que ces premiers Apostres avoient soutenus dans le país, on le conduisit dans les endroits, où ils avoient signalé leur zele, dont on trouvoit encore les vestiges; On luy marqua tout le terrain qu'ils occupoient autrefois: il fut du temps à delibeter, mais enfin il resolut de bastir sur les ruines de nostre ancienne maison,

son, à une demie lieuë de la Ville, secondé des charitables secours de Messieurs le Gouverneur, & Intendant, l'on eût à moins de six semaines, élevé un bâtiment de bois, qui servit de Chapelle & de Maison; Monsieur l'Evêque de Pettée, nous fit l'honneur d'y celebrer la premiere Messe le jour de Nôtre Pete Seraphique S. François, quatrième d'Octobre: La Croix fut plantée au concours de tout ce qu'il y avoit de plus considerable à Quebec, avec les ceremonies ordinaires, au bruit du Canon & de la mousqueterie, rien n'ayant manqué pour rendre cette action des plus solennelles.

Cependant le temps avançoit de l'embarquement par lequel le Reverend Pere Provincial avoit ordre de revenir en Fran-

94 *Premier établissement de la Foi*
ce, il nomma le Pere Gabriel
de la Reibourde pour son Com-
missaire, & premier Superieur
de la Mission. Monsieur de
Courcelles Gouverneur voulut
bien agréer les Lettres de pre-
mier Syndic Apostolique de no-
tre Convent, & Monsieur l'In-
tendant toujourns également ze-
lé pour nos Peres, se fit un point
de Religion & d'honneur, de
ménager les liberalitez du Roy,
& les aumônes de France, pour
l'entretien des Religieux, & la
construction d'une Eglise, &
d'une maison reguliere.

Les materiaux disposez du-
rant l'Hyver pour le bâti-
ment de l'Eglise; La premiere
pierre fut posée le 22. Juin 1671.
avec les ceremonies ordinaires
par Monsieur Talon: Nos Re-
ligieux cependant celebrient
les divins mysteres dans la pe-

tite Chapelle de charpente que l'on avoit bâtie à nostre arrivée.

Trois mois après la Mission reçeut un puissant renfort par l'arrivée de quatre de nos Peres & d'un Frere-laic. Le Pere Superieur fortifié de ce secours, étendit les effets de son zele en quantité d'endroits du pais habitée pour le secours spirituel de la Colonie, il prit luy-même pour distric cinq villages du voisinage de Québec, l'on commença le rétablissement du Tiers-Ordre de saint François. Pour l'édification de l'un & de l'autre sexe, qui produira dans la suite beaucoup de sujets pleins de vertu & de pieté.

Frere Luc le François, assez connu de toute la France pour un des plus habiles Peintres de son temps, & qui n'a jamais

96 Premier établissement de la Foi
consacré son pinceau qu'à des
Ouvrages de pieté, dont la
vûë inspire l'esprit de devotion:
ce bon Religieux travailla du-
rant 15. mois à plusieurs ouvra-
ges, qu'il y a laissés comme au-
rant de marques de son zele:
le Tableau du grand Autel de
nôtre Eglise & celuy de la Cha-
pelle: Il enrichit l'Eglise de la Pa-
roisse d'un grand Tableau de la
sainte Famille, celle des R.R.PP.
Jesuites, d'un Tableau de l'As-
sompion de la sainte Vierge,
& acheva celuy du maistre Au-
tel, qui represente l'Adoration
des Roys: Les Eglises de l'Ange
Gardien, du Chasteau-Richer
à la coste de Baupré, celle de la
sainte famille dans l'Isle d'Or-
leans & l'Hôpital de Quebec
ont esté pareillement gratifiez
de ses Ouvrages.

Le Pere Commissaire se

voyant assez d'ouvriers pleins de zele & de bonne volonté pour travailler à la conversion des Sauvages, auroit bien souhaité de reprendre une partie des Missions, que nos anciens Peres avoient autrefois occupées; mais comme quelques unes estoient dignement remplies par d'autres Missionnaires, & ne voulant pas aller sur leurs brisées, il fit de frequentes instances pour obtenir du moins permission, d'envoyer de ses Religieux à celles que l'on avoit abandonnées: mais comme toutes ces instances furent inutiles, & que l'on ne pût rien obtenir, il falut se contenter de sa bonne volonté, & retarder les effets de son zele à un autre temps. Plusieurs de nos Peres, sur tout les Peres Simple Landon, Exuper d'Ethune, & Leo-

98 *Premier établissement de la Foi*
nard, ne laisseront pas d'étudier
les Langues Sauvages, & s'y
avancer mesme pour estre en
estat d'y servir, car l'on ne se
déclaroit pas encore si ouverte-
ment & l'on se contentoit
de nous insinuer, que les Reco-
lets n'estoient en Canada que
pour vivre en solitude, chanter
au Chœur, faire Oraison, &
mener la vie Reguliere avec
esprit, qu'il y avoit assez d'au-
tres ouvriers pour cultiver la
vigne du Seigneur, & remplir
les ministeres à l'égard des
peuples.

Le Roy ayant bien voulu en
1672. rappeler auprès de sa
personne Monsieur de Cour-
celles & Monsieur Talon, qui
avoient demandé de concert
leur retour en France, Monsieur
le Comte de Frontenac fut de-
stiné pour remplir leur place,

& réunir dans sa personne l'autorité & les pouvoirs de l'un & de l'autre. Comme le Canada ne pourra jamais assez reconnoître les obligations singulieres dont il est redevable aux applications & aux soins de ces Messieurs; on les auroit beaucoup plus regreté, si cette perte n'avoit esté heureusement réparée par la personne d'un Seigneur, de la naissance, du mérite, de la valeur, de l'équité & du zele de Monsieur le Comte de Frontenac.

Dieu permit pour éprouver sa constance, qu'un vaisseau de la Flote chargé de ses équipages, ameublemens & provisions fut pris à la hauteur de l'Isle Dieu par les Hollandois, avec qui nous estions en guerre: celuy qu'il montoit, arriva heureusement à Quebec, où il

100 *Premier établissement de la Foi*
fut reçu avec des marques
extraordinaires de joye, comme
un pressentiment des avanta-
ges, que le país devoit retirer
de sa conduite.

Il ne fut pas long-temps sans
en donner des preuves, & sans
faire voir qu'il sçavoit parfait-
tement accorder le Seigneur &
le Ministre d'un grand Roy,
avec la pieté d'un Gouverneur
Chrestien, plein de zele pour
l'Eglise & pour la Religion; il
fut le premier qui parut en Ca-
nada, soutenu sa dignité par
une Compagnie de Gardes, &
tous les Officiers grands & pe-
tits qui composent la maison
des Gouverneurs de Province
avec un si bel ordre, que la sien-
ne pouvoit passer pour une Aca-
demie reglée, & un Seminaire
de vertu.

Il députa dès l'Automne aux

dans la Nouvelle France. 107
Nations Iroquoises, qui com-
mençoient à remuer depuis
prés d'un an & menaçoient d'u-
ne rupture: Il en fit de même
aux autres nations, leur en-
voyant des presens pour les at-
tirer en traite l'Esté suivant,
& conferer avec les chefs sur
les moyens d'avancer la Reli-
gion: il eut l'adresse d'en enga-
ger plusieurs à luy confier leurs
enfans de l'un & de l'autre se-
xe, mettant les filles à ses frais
en pension aux Ursulines, &
faisant élever les garçons chez
luy, ou chez des Habitans de-
vots.

L'esprit de procedure com-
mençoit à s'introduire dans le
Canada; Ce Gouverneur plein
de charité, se mit en possession
d'accommoder tous les diffé-
rends par luy-même à l'amiable,
ce qu'il a toujours continué, ca-

102 *Premier établissement de la Foi*
sorte que les Officiers de Justice
se voyant sans occupation, en
porterent leurs plaintes à la
Cour dès l'année suivante: il
n'y eût point de pauvre famil-
le qui ne ressentit les premiers
effets de sa liberalité jusqu'à la
profusion: Veritable pere des
pauvres, ayant mesme engagé
son Confesseur de luy donner
avis de tous les necessiteux,
qui viendroient à sa connois-
sance.

Il convoqua à Quebec un espe-
ce d'estat & d'assemblée des
notables du pais, pour leur de-
clarer les intentions du Roy,
concerter les moyens d'avancer
l'établissement de la Colonie,
donner sa forme à tous les Offi-
ciers de guerre & de justice: Pro-
tecteur inviolable de l'Eglise &
des Missions: il n'a pas tenu à
luy, que l'on n'ait éleve les Sau-

dans la nouvelle France. 103

vages à la Françoisse, pour les disposer à la Religion, car il déclara souvent les intentions du Roy sur ce chapitre, & tâcha jusqu'à la fin d'en procurer l'exécution.

Pendant que Monsieur le Gouverneur faisoit ainsi le plan de cette grande conduite, dont il donna ensuite tant de preuves pour le bien du païs; Messieurs Denis & Bazire, Seigneurs propriétaires de l'Isle Percée dans le Golphe de saint Laurent, demanderent un Recolet pour y établir une Mission; c'est un endroit où durant l'Esté, il s'assemble quatre ou cinq cens pescheurs, & plusieurs Sauvages: Monsieur l'Evêque de Petrée étoit alors en France: Monsieur de Bernieres, son grand Vicaire sur les lieux, après plusieurs dif-

404 *Premier établissement de la Foi*
ficulitez, fut enfin obligé de se
rendre à l'autorité de Mon-
sieur le Gouverneur qui l'or-
donnoit pour le service du Roy;
Le Pere Exuper Dathunes fut
choisi & agréé; il partit avec la
famille de Monsieur Denys au
mois de May 1673. ce bon Pe-
re qui a servi durant 16. ans en
Canada, où il a consommé ses
forces & sa santé avec toute
l'édification possible, donna
commencement à cet établisse-
ment dans lequel il a servi jus-
qu'à 83. qu'il revint Supérieur
à Quebec, successeur du Pere
Valentin le Roux.

Nos anciens Peres avoient
occupé durant dix années, la
Mission des Trois-rivieres;
Dieu voulut au moins nous
donner la consolation depuis
notre retour en Canada, de re-
prendre cette Mission, qui n'é-

toit alors remplie de personnes.
Le Pere Hilarion Guesnin y
avoit fait quelque sejour. Le Pe-
re Claude Moreau luy succeda.
Ce bon Religieux qui travail-
le encore en Canada depuis 20.
ans avec beaucoup de zele &
d'exemple jetta les fondemens
de cette Mission, & d'un éta-
blissement formé, que nous y
avons eû peu d'années après par
la pieté de Messieurs Crevier &
Pepin.



CHAPITRE XX.

On commence les nouvelles découvertes par l'établissement du Fort Frontenac. Erección titulaire de l'Evêché de Quebec. Plan des Missions des Recollets dans la Nouvelle France.

Nous commencerons ce Chapitre par l'établissement que l'on fit d'une Colonie dans le Lac Ontario, entreprise tout ensemble la plus hardie, la plus combatuë, & la plus utile au païs, pour maintenir la paix, en tenant les Iroquois en regle pour ouvrir le chemin aux Missionnaires dans les vastes regions de l'Amerique, pour as-

surer la Colonie contre les insultes des infideles, & enfin, pour donner commencement à la plus belle & fameuse découverte, qui se soit faite de nôtre siècle dans le nouveau monde.

Il faut sçavoir qu'au dessus du Mont-Royal, & au Lac de saint Louïs, le Fleuve de saint Laurent se partage comme en deux branches, dont l'une conduit à l'ancien pais des Hurons, aux Ontaouacs, & autres Nations situées au Nord; La seconde branche, qui est au Sud, conduit au pais des Iroquois, en remontant soixante lieuës de rapides de Saults, & le reste de la continuation du Fleuve, jusqu'au Lac Ontario, qui peut avoir au moins 80. lieuës de longueur, & quarante de largeur; dont l'entrée où est le Fort est par les 44. degrez, &

208 *Premier établissement de la Foi*
quelques minutes de latitude
Septentrionale. Ce Lac formé
par le Fleuve est assez profond
pour de grands Navires, ne se
trouvant pas de fond à soixante
dix brasses: les ondes agitées par
les vents qui y sont fréquents,
s'élevent aussi haut, que celles
de la Mer, & sont plus peril-
leuses parce qu'elles sont plus
courtes, & se précipitent davan-
tage; en sorte que le Navire
obeit moins à la lame, il y a aus-
si quelque apparence de flux &
de reflux perceptible, car l'on y
remarque que les eaux mon-
tent & descendent reguliere-
ment en petites marées, & mê-
contre le vent, & durant le
même vent.

La pesche y est abondante,
en toute sorte de poisson, sur
tout des Truites saumonées,
beaucoup plus grosses que nos
plus

plus gros Saumons: les terres d'alentour extraordinairement fertiles, comme on l'a connu en differens endroits par experience: les chassés y presentent tout ce que l'on peut souhaiter de bestes fauves & de gibier: les forests peuplées des plus beaux arbres, que l'on trouve en Europe, & outre cela des Pins, des Cedres rouges, & des Epinettes: l'on y rencontre des mines de fer, peut estre qu'on en découvrira d'un autre métal avec le temps: autour de ce Lac, dans les terres, sont au Sud les cinq grandes Nations des Iroquois, & au Nord plusieurs peuplades de la même nation: Les Villages sont presque rangez comme ceux de France, les cabanes disposées par ruës, les unes proche des autres, l'on peut voir par la carte

110 *Premier établissement de la Foi*
que ce Lac conduit par ceux de
Conty, d'Orleans & Dauphin,
qui communiquent par leurs ri-
vieres à une infinité de peuples
differens, l'on y aborde par un
canal du Fleuve de 25. lieuës
sans rapide.

Le Printemps venu, Mon-
sieur le Gouverneur ayant bien
consideré les avantages de ce
poste, resolut d'y monter en
personne, pour y bâtir un Fort,
& y établir une Colonie; l'en-
treprise étoit hardie; certaines
personnes avoient interest de
la traverser, sous pretexte que ce
poste éclairoit de trop près
le pais d'enhaut, au Sud & au
Nord: l'on faisoit courir le bruit,
tantost que les Iroquois occu-
poient les avenues depuis Onta-
rio jusqu'au Mont Royal avec
une puissante armée: tantost
que les Hollandois, étoient à

l'entrée du Golphe avec une Flote nombreuse, à dessein de s'emparer du païs : des gens apostez venoient tous les jours donner nouvelles allarmes : Monsieur de Frontenac, qui n'a jamais manqué de discernement, & de resolution, fut le seul de son avis, auquel il falut obeïr. Le rendez-vous étoit au Mont-Royal, d'où après y avoir reçu les Ambassades des principales Nations Sauvages, qu'il y avoit appellées il monta à la teste de 400. hommes, à travers les Saults, & les païs deserts jusqu'au Lac, qui a esté depuis honoré de son nom sous lequel nous en parlerons dans la suite.

Bien loin que cette marche causât du remuement de la part des Iroquois ; tout au contraire ces Barbares envoyèrent des de-

112 *Premier établissement de la Foi*
putez assurer Monsieur de Frontenac de leur soumission : on travailla incessamment à se mettre en estat de deffense, & à moins de six semaines, cette forteresse se trouva fort avancée ; elle n'estoit d'abord que de bois & de gazons ; on y laissa un Commandant, & une garnison suffisante, qui acheva de mettre les travaux en estat.

Cependant, comme le Reverend Pere Eustache Maupassant estoit arrivé de France en qualité de Superieur de la Mission ; Le Reverend Pere Gabriel de la Riebourde fut destiné pour premier Missionnaire du Fort de Frontenac ; il eut la consolation avant son départ d'assister à la benediction de nostre Eglise qui se trouvoit achevée : le Reverend Pere Da-

blon Superieur des Jesuites honora cette ceremonie d'un tres-beau Sermon ; on fit en même temps la Dedicace de l'Eglise des Reverends Peres Jesuites, & la solemnité de la canonization de Saint François de Borgia, à laquelle le Reverend Pere Eustache Superieur des Recollets eût l'honneur de prêcher avec applaudissement.

L'on connut bien tost la grande utilité du Fort de Frontenac pour l'établissement & la seureté de la paix avec les Nations Sauvages : l'alliance devenoit tous les jours plus étroite, & le commerce plus abondant : ces Barbares voulurent même donner de leurs enfans à Monsieur de Frontenac, comme une espece d'otage ; ce qu'il agreea pour favoriser leur con-

114 *Premier établissement de la Foi*
version : mais sur tout les Mis-
sionnaires exerçoient libre-
ment leurs fonctions chez les
Barbares, & l'on remarque que
par ce moyen plusieurs familles
Iroquoises se détachent in-
sensiblement pour venir dans
le païs habité assurer leur salut
dans les Missions des environs
de Mont-Royal & de Quebec:
il s'assembloit aussi un Village
d'Iroquois auprès du Fort, où
les Peres Louis Hennepin, &
Luc Buisset furent destinés: le
premier fit des voyages chez les
Nations Iroquoises, en attira
des familles au Fort, & s'estant
perfectionné dans la connois-
sance de leur Langue & des
moyens de les gagner à Dieu:
il y a travaillé plusieurs années
avec fruit : le Pere Luc Buisset Religieux d'un merite in-

dans la Nouvelle France. ry
gulier, d'une érudition pro-
fonde, & d'une grande regu-
larité de mœurs suivoit par tout
les Sauvages, & hyverna mê-
me deux ans dans les bois avec
eux, afin de les gagner à JESUS-
CHRIST.

Nostre Province de Saint
Antoine de Pade qui est sortie
de celle de Saint Denis sera
éternellement redevable à cette
charitable Mere d'une infinité
de graces qu'elle en a receuës ;
mais particulièrement de l'avoir
associée aux Ministeres Apof-
toliques de la Nouvelle France ;
comme j'ay eu l'honneur d'estre
le premier Novice, & le pre-
mier Profés de la Province,
depuis son érection j'eus aussi
l'avantage d'estre le premier
choisi avec le Pere Zenobe,
membre pour les Missions de

116 *Premier établissement de la Foi*
Canada : ce fût en l'année 1675,
que l'obeïſſance me destina à
celle de l'Isle Percée qui fait par-
tie des Missions différentes des
Gaspeſiens dont je ne repeterien
icy, en ayant mis au jour une
Relation.

L'on doit cette justice aux
Religieux de nostre Province,
d'avoir tâché par les applica-
tions de leur zele, & de leurs
travaux Apostoliques, de ré-
pondre de leur mieux à l'hon-
neur qu'on leur avoit fait, &
surmonté avec plaisir les plus
grands dangers au peril de leur
vie en s'exposant même aux ef-
fets de la persecution, pour la
conqueste des ames dans cette
barbarie.

Le Sieur Robert Cavelier de
la Salle, natif de Rouën, d'une
des plus honorables familles,
homme

homme d'une grande étendue d'esprit, élevé aux belles Lettres, universellement capable & sçavant, sur tout dans les Mathematiques, naturellement entreprenant, sage & réglé dans ses mœurs estoit en Canada depuis quelques années, & avoit déjà donné des marques de sa grande capacité pour les découvertes, dès le temps de Messieurs de Courcelles & Talon. Monsieur de Frontenac jetta les yeux sur ledit Sieur pour luy confier le commandement du Fort de Frontenac, où il fût prés d'un an; jusques à ce qu'enfin estant venu en France en 1675, il obtint de la Cour le gouvernement & la propriété du Lac & de ses dépendances, à condition d'y construire un Fort regulier de pierre, de faire défricher les terres, d'y former des

118 *Premier établissement de la Foi*
Villages François & Sauvages,
d'y entretenir à ses frais & dé-
pens une garnison suffisante ,
& des Missionnaires Recollets.

Monfieur de la Salle eftant
de retour en Canada, accomplit
parfaitement ces conditions :
le Fort fut bâti avec quatre baf-
tions à l'entrée du Lac au Nord
& au fond d'un bassin, dans le-
quel une grande flotte de gros
vaiffeaux pourroit tenir à l'abri
des vents ce Fort enfermant
celuy que Monfieur de Fron-
tenac avoit fait conftruire.
Il nous donna auffi un ter-
rain de 15. arpens de front
fur 20. de profondeur : la do-
nation acceptée par Monfieur de
Frontenac Syndic de nos Mis-
fions.

L'on ne pourroit exprimer
combien de contrarietez il eût à
fouftenir par les incidents qu'on

luy faisoit naistre tous les jours , dans l'exécution de son ouvrage, trouvant moins d'obstacle du côté des Nations barbares, lesquelles il sceut toujours faire venir à ses fins: Monsieur de Frontenac y montoit chaque année :on avoit soin d'y faire assembler les chefs, & les principaux des Nations Iroquoises, grandes & petites; maintenant par ce moyen, l'alliance & le commerce avec eux, & les disposant à embrasser le Christianisme, qui estoit l'intention principale de ce nouvel établissement.

L'on jouïssoit d'une douce paix dans toutes ces vastes regions, durant laquelle les Gentils hommes, les Officiers des troupes congediées & quantité d'autres personnes confide-

120 *Premier établissement de la Foi*
rables vendirent tout le bien
qu'ils avoient en France , pour
s'arrester tout-à-fait en Cana-
da. La Colonie se multiplioit
insensiblement , car par une be-
nediction particuliere de Dieu ,
l'on voit quelquefois jusques à
15. 18. à 19. enfants d'un pere
& d'une mere ; ce que j'ay re-
marqué moy même. Le com-
merce s'établissoit aussi beau-
coup par le libre accès que l'on
avoit chez les Nations à cinq ou
six cens lieuës , à droite & à
gauche : les Sauvages même
venoient en flotte de deux cens
Canots porter les pelleteries
dans le país habité : la culture
des terres s'avançoit également
les Villages se formoient com-
me en France , si bien que le
païs croissant , l'on estoit en é-
tat d'y établir une Eglise dans
goutes les formes.

Sa Majesté avoit nommé Monsieur de Petréo Evêque titulaire de la Nouvelle France, lequel avoit obtenu ses Bulles pour l'érection de l'Evêché, que la pieté du Roy avoit doté aussi bien que le Chapitre : Monsieur l'Evêque revêtu de ce nouveau titre, arriva donc à Quebec au commencement de Septembre 1675. en Compagnie de Monsieur du Chesneau President des Tresoriers de la Generalité de Tours qui venoit Intendant du païs : le nouvel Evêque y fût receu avec toutes les ceremonies ordinaires qui estoient deûes à son caractere par les soins de Monsieur de Frontenac. Le ReverendPere Potentien Ozon aujourd'huy Provincial de nostre Province, & alors Custode de celle de Paris, estoit du mê-

122 *Premier Établissement de la Foi*
me voyage. Ce grand Religieux
illustre dans nostre Ordre par
sa doctrine, sa pieté, & par les
premieres charges qu'il a rem-
plies si dignement, passoit en Ca-
nada en qualité de Visiteur de
la Mission.

Le Chapitre de la Cathedrale estant comme le Conseil de l'Evesque, l'érection du Chapitre de Canada estoit une dépendance nécessaire de celuy de l'Evesché, aussi bien que l'établissement des Cures fixes. Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Archidiacre, d'un Theologal, d'un grand Penitencier, & de douze Chanoines.

Pour ce qui est des Cures fixes, le nombre en avoit esté indeterminé, mais il a esté réglé jusques à 36, capables d'entretenir un Pasteur avec le secours

des dixmes, qui sont regulierement payées; la liberalité du Roy fournissant le surplus: le droit de nommer à ces Cures est partagé; le Superieur du Seminaire a droit de nommer à celle de Quebec, & à cinq ou six autres: le Superieur du Seminaire du Mont-Royal a le même droit pour la Cure de Ville-Marie, & cinq autres qui se trouvent dans l'Isle: les Reverends Peres Jesuites sont aussi Curez Primitifs de deux ou trois: le droit de nommer au reste des Cures, aussi bien qu'aux Canonicats de la Cathedrale, appartient à l'Evêque: outre ces Cures dont nous venons de parler, il y a encore plusieurs autres endroits habitez en forme de Village, qui n'estant pas suffisants pour entretenir un Curé, sont deservis

124 *Premier établissement de la Foi*
par maniere de Missions , &
fournissent à la nourriture du
Missionnaire , estant joints deux
ou trois ensemble qui payent
regulierement les dixmes.

Comme il nous arrivoit in-
sensiblement quantité de sujets
de France pour observer la re-
gularié des Offices dans la
maison de Nostre-Dame des
Ange's, & qu'il n'y avoit pas de
logement regulier; M. le Comte
de Frontenac avoit eu la bonté
de faire à ses frais & dépens bâti
un corps de logis de 60. pieds de
long sur 21. de large , il nous
donna le haut où l'on pratiqua
un dortoir un Chœur & 9 cel-
lules pour les Religieux, s'estoit
reservé dans le bas des appar-
temens , où ce Seigneur venoit
faire des retraites de dix &
quinze jours, à chacune des cinq
grandes Festes.

La maison par ce moyen se trouva en état de soutenir un Noviciat : le Reverend Pere Potentien Ozon Superieur, donna l'habit le 9. May 1677. au fils ainé de Monsieur Denis qui fût nommé Joseph : le Pere Valentin le Roux qui arriva successeur du Reverend Pere Potentien Ozon, & Commissaire de la Mission au mois de Septembre suivant, fit faire Profession à ce Novice, & donna l'habit quelque temps après à deux autres, Charles Bazire, & Didace Pelletier qui servent encore avec édification dans le país. Cependant le Pere Claude Moreau lequel après avoir administré la Mission des trois Rivieres, estoit allé en 75. reprendre les Missions que nos Peres de la Province d'Aquitaine avoient oc-

126 *Premier établissement de la Foi*
cupé dans l'Acadie , se trouva
engagé de s'arrester particulie-
rement à beau bassin avec
Monsieur de la Valliere , Sei-
gneur du lieu , d'où il faisoit
des courses Apostoliques , en
tous les endroits du pais , avec
une singuliere édification des
François , & des Sauvages :
Monsieur de la Valliere voulut
y fixer les Religieux de nostre
Ordre par un établissement for-
mé dans sa Seigneurie , où il
nous donna un terrain de six
arpents de front , par un con-
tra&t accepté de Monsieur de
Frontenac, Syndic Apostolique
de nos Missions , en datte du 8.
Septembre 1678.

Ce fût dans cette année que
le Pere Xiste le Tac qui occu-
poit la Mission des trois Rivie-
res y fit aussi bâtir une maison
sur nostre terrain par les petites

contributions, & les secours que le Reverend Pere Commissaire luy envoyoit de nostre Convent de Nostre-Dame des Anges.

Nos Reverends Peres ayant obtenu du Roy ses Lettres Patentés pour nos établissemens de Quebec, de l'Isle Percée, du Fort de Frontenac, elles furent enregistrees l'année precedente au Conseil souverain de Quebec: Monsieur de la Salle fit bâtir à ses dépens nostre maison sur le terrain qu'il nous avoit donné auprès du Fort dans laquelle on ménagea une Chapelle: l'on fit construire aussi un bâtiment à l'Isle Percée aux frais de la Communauté de Quebec: l'on y a depuis ajoûté une Eglise fort belle pour le lieu, ornée de Tableaux & de tous les Ornemens necessaires,

128 *Premier établissement de la Foi*
avec une maison reguliere ac-
compagnée de tous les Offices ,
achevée par les soins du Pere
Joseph Denis.

L'année susdite 1678 , on a-
joûta une tres-belle Chapelle
en rond-point à nostre Eglise
de Nostre-Dame des Anges ,
& l'année suivante une grande
Sacristie par le bas, & un Chœur
au dessus pour chanter l'Office
Divin , un grand Dortoir de
pierre qui fût achevé les années
suivantes avec tous les Offices
reguliers , & un grand Cloistre,
en sorte que l'on peut dire que
cette maison avec tous ses ac-
compagnemens , est une des
plus regulieres , des plus belles,
& des plus commodes ; la situa-
tion du lieu luy donnant d'ail-
leurs tous les agrémens que l'on
peut souhaiter.

Messieurs du Mont - Royal

aussi bien que les habitans ,
ayant temoigné inclination &
empressement d'avoir dans
l'Isle un établissement de nos
Peres, & Monsieur Tronçon
Superieur General de Messieurs
de saint Sulpice , ayant bien
voulu y donner les mains, j'eus
l'honneur d'en porter les lettres
à Mont - Royal , & de les re-
mettre à Monsieur Dollier Su-
perieur du Seminaire, lequel
nous accorda à cet effet, qua-
tre arpens de terre à l'entrée de
la Ville par un Contract de
concession.

Le Reverend Pere Germain
Allart qui a esté depuis hon-
noré de l'Evesché de Vences ,
avoit obtenu du Roy la conces-
sion d'un emplacement dans la
haute-Ville de Quebec , pour
y bâtir un hospice regulier à
l'usage de nos Peres , en datte

130 *Premier établissement de la Foi*
du 28, May 1681. les Lettres
en furent enregistrées au Con-
seil souverain de Quebec, en
Octobre de la même année :
Monsieur l'Evesque y fit plan-
ter la Croix solennellement
par Monsieur de Bernieres, son
grand Vicaire, M. Souïart y as-
sistant avec un grand concours
de peuples : l'emplacement fut
aussi-tost fermé regulierement,
& l'année suivante le Pere
Commissaire y fit bâtir une
Chapelle pour le service du Pu-
blic, & une petite maison qui
a esté depuis augmentée d'un
grand corps de logis, par les
soins du Pere Seraphin Geor-
gemé.

J'ay cru devoir donner ce
petit Plan de nos établissemens
pour la consolation & l'édifi-
cation de mes freres, sans des-
cendre en particulier dans le

détail des grands services que nos Religieux ont rendu jusques à présent à cette nouvelle Eglise, n'estant pas l'ordinaire des Religieux de Saint François de tirer vanité de leurs travaux; je ne parle des nostres dans ce petit Ouvrage, qu'autant qu'ils sont necessairement attachez à l'Histoire de l'établissement de la Foi. D'ailleurs comme ce détail m'engageroit à produire une infinité de traverses & de persecutions de toutes manieres qu'il a fallu y soutenir; la charité m'oblige de couper court.

Postera vix credet, presens mirabitur etas.

CHAPITRE XXI.

Nouvelles découvertes au Nord, au Sud & à l'Oüest où les Missionnaires vont annoncer l'Evangile. L'on s'arreste particulièrement à celle de l'Ouest sous la conduite du Sieur de la Salle.

M On dessein estant de traiter de la publication de la Foy à cette prodigieuse quantité de Nations, qui sont comprises dans les terres de la domination du Roy, à mesure que Sa Majesté en a fait faire la découverte; nous continuerons nostre sujet par celles qui ont esté faites durant le reste de
la

la presente Epoque, dans toutes les parties de la Nouvelle France.

Pendant que les Reverends Peres Jesuites du côté des Iroquois au Sud du haut du Fleuve, avoient l'honneur de porter l'Evangile chez les Nations voisines de ces peuples: la paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre leur donnant par tout un libre accès sans estre traversée par les Anglois; ils annonçoient la Foi aux Etchemins, & aux autres Nations Sauvages qui venoient en traite à l'habitation de la Riviere du Loup, où estoit le sejour ordinaire de la Mission: nos Missions de la Riviere de Saint Jean, de beau Bassin de Mizamichis, Nipisiguit, Ristigouche, & de l'Isle Percée, se

134 *Premier établissement de la Foi*
soutenoient de même, l'on con-
tinuoit de travailler à la con-
version des Barbares des vastes
contrées, comprises sous le
nom de l'Acadie, Cap-Breton,
& de la grande Baye.

Du temps de Messieurs de
Courcelles, & Talon sur la fin
de 1671, l'on fit dessein d'a-
vancer les découvertes vers la
Baye du Nord, dont on avoit
quelque connoissance par deux
ou trois pareilles tentatives qui
avoient esté faites cy-devant.
Le Sieur de saint Simon fût
préposé à l'entreprise, & le Re-
verend Pere Albanes Jesuite :
l'on peut aisement reconnoistre
par les cartes du pais quelles
difficultez il fallut surmonter,
combien de peines, & de tra-
vaux ils furent obligez de sou-
tenir, combien il fallut fran-
chir de Saults & de Rapides,

& par consequent les portages qu'il fallut faire pour arriver par les terres de regions & de Nations inconnues, jusques à la Baye ou détroit d'Hudson. Monsieur de Frontenac estoit en Canada au retour de la troupe sur la fin de mil six cent septante deux : cette découverte donna dès lors entrée à pousser la Mission beaucoup plus avant du côté du Nord, & attirer quelques sujets choisis de ces Nations éloignées, pour recevoir les premières instructions du Christianisme : jusques à ce qu'en 1686 les armes victorieuses du Roy, sous la conduite de M. de Troye, de Messieurs d'Hiberville, de sainte Helaine, & de quantité de braves Canadiens par les Ordres de Monsieur le Marquis d'Enonville alors Gouverneur General

136 *Premier établissement de la Foi*
du païs firent la conquête de
ces païs Septentrionaux où les
François se soutenant aujourd'huy
avec beaucoup de gloire, le zele
des Reverends Peres Jesuites s'exerce
à y publier l'Evangile.

La charité infatigable de ces
illustres Missionnaires avance
ses travaux avec beaucoup plus
de succès durant la presente E-
poque, parmy les Nations O-
taouazes, secondée du grand ze-
le de la protection de Mon-
sieur de Frontenac, & de cet
ascendant d'attrait que la sa-
gesse de ce Gouverneur avoit
pris sur cette Barbarie; l'on bâ-
tit une magnifique Eglise, ac-
compagnée des plus riches Or-
nemens dans la Mission de sainte
Marie du Sault; celle de la Baye
des pilans, & de l'Isle de Mi-
chilimakinax, se fortifient de

plus en plus par le concours des Nations Sauvages: les Missions des environs du Lac de Condé; plus au Nord, prennent aussi des nouveaux accroissemens: ce Lac seul a 150. de longueur, 60. de largeur, & environ 500. lieuës de tour, habitée de différentes Nations, d'où on peut juger des travaux des Missionnaires dans cinq ou six établissemens: enfin dans les dernières années du premier Gouvernement de Monsieur de Frontenac, le Sieur du Lut, homme d'esprit & d'expérience, fait jour aux Missionnaires, & à l'Evangile dans plusieurs Nations différentes, tirant vers le Nord du Lac susdit, où il bâtit même un Fort; il poussa jusques au Lac des Issati, nommé Lac de Büade, du nom de la famille de Monsieur de Fron-

138 *Premier établissement de la Foi*
tenac, arborant les armes du
Roy chez plusieurs Nations à
droite & à gauche, où les Mis-
sionnaires font encore leur possi-
ble, pour y introduire le Chri-
stianisme dont les fruits à la ve-
rité ne consistent qu'au baptê-
me de quelques enfans mori-
bonds, & à rendre les adultes
inexcusables au jugement de
Dieu par la predication, qu'on
leur fait de l'Evangile.

Jem'arresteray particuliere-
ment dans la suite à donner au
public les grandes découvertes
qui se sont faites par ordre du
Roy sous le commandement de
Monsieur de Frontenac, & la
conduite de Monsieur de la Sale,
comme estant celle qui promet-
troit de plus grands fruits pour
l'établissement de la Foy, si on
vient à les reprendre dans la
suite des temps & à les soutenir

autant qu'elles les méritent : Le sieur de la Salle ayant achevé la construction du Fort de Frontenac ; & beaucoup avancé l'établissement des Colonies Françaises & Sauvages, conçut par le rapport des peuples de plusieurs Nations qu'on pourroit faire des grands progrès en poussant les découvertes par les Lacs, dans le Fleuve de Mississipi, qu'il jugeoit alors descendre dans la Mer Vermeil : il fit un voyage en France en 1677. & à la faveur des Lettres de Monsieur le Comte de Frontenac, il obtint de la Cour les pouvoirs nécessaires pour entreprendre & poursuivre à ses frais ce grand dessein. .

Muni de ces pouvoirs ; il arriva en Canada à la fin de Septembre 1678. avec le sieur de Tonty Gentilhomme Italien ,

140 *Premier établissement de la Foi*
plein d'esprit & de resolution,
qui l'a secondé depuis si coura-
geusement, & si fidèlement
dans tous ses desseins: il avoit
encore avec luy environ tren-
te hommes Pilotes, Matelots,
Charpentiers & autres ouvriers,
avec les choses necessaires pour
son entreprise: quelques Cana-
diens se joignirent à luy: il en-
voya tout son monde devant, au
Port de Frontenac, ou estoient
les P.P. Gabriel de la Ribourde,
& Luc Buisset, & où se rendirent
en même temps, les Peres Lois
Hennepin, Zenobe Membré, &
Melithon Vvateau, trois Mis-
sionnaires de nôtre Province de
saint Antoine de Pade en Ar-
tois, aussi bien que le Pere Luc
Buisset, Sa Majesté ayant hon-
noré les Recollets des soins de
cette découverte pour la con-
duite spirituelle par des ordres
exprès,

exprès, adressez au Pere Valentin le Roux Commissaire Provincial, & Superieur de la Mission) le sieur de la Salle les suivit bien-tost, Dieu le sauvant de beaucoup de perils dans cette grande route depuis Quebec à travers des Saults, & des rapides jusqu'au Fort de Frontenac, où il arriva enfin fort extenué: Son grand courage luy donnant de nouvelles forces, il expedia tous ses ordres, & fit partir le 18. Novembre son monde avec le Pere Louïs, dans un Brigantin pour Niagara.

La navigation, où il falut essuyer beaucoup de perils, & mesme des pertes dans une saison si avancée en traversant tout le grand Lac, ne leur permit d'arriver à la riviere de Niagara, que pour le 5. Decembre: Le sixième ils pousserent plus

142² Premier établissement de la Foi
avant dans la riviere, & les jours
suivans en Canot, & par terre
jusqu'à l'endroit où le sieur de
la Salle avoit dessein de con-
struire un Fort, & de faire bâ-
tir sa barque au delà du Sault
de Niagara, d'où le Fleuve com-
munique du Lac de Conty, dans
celuy de Frontenac, par le Sault,
& la riviere susdite, qui est com-
me le détroit de communica-
tion.

L'on peut juger en jettant la
vûe sur la Carte, que cette en-
treprise, jointe à celle du Fort de
Frontenac, & du Fort qu'on al-
loit bâtir à Niagara, pouvoit
causer quelque jalousie aux Iro-
quois, qui habitent aux envi-
rons du grand Lac : Le sieur de
la Salle avec son adresse ordi-
naire s'aboucha avec les princi-
paux chefs de ces Nations, &
sçeut si bien les gagner, que

non seulement ils y consentirent, mais encore s'offrirent de contribuer de tout leur pouvoir à l'exécution de son dessein, & ce grand concert continua du temps: Le sieur de la Salle envoya aussi plusieurs canots en traite, au Nord & au Sud du Lac, chez ces Nations.

Cependant comme certaines personnes traversoient de tout leur possible l'entreprise du sieur de la Salle; le Fort que l'on bâtittoit à Niagara commençant à s'avancer, on insinua des sentimens de jalousie aux Iroquois Sonnontouïans, & l'on fit si bien, que le Fort leur devint suspect, en sorte qu'il falut pour un temps en arrester la construction, & se contenter d'une habitation entourée de palissades; le sieur de la Salle ne lais-

144 *Premier établissement de la Foi*
soit pas de donner incessamment ses ordres: durant l'hiver, sur les glaces, dès le Printemps, il fit de frequens voyages avec des barques chargées de provisions du Fort de Frontenac à Niagara: parmi toutes les traverses que faisoient naître les envieux, il sembloit que la fortune fust d'intelligence avec eux contre ledit sieur, il arriva que le Pilote qui conduisoit une de ces Barques bien chargées, la perdit sur le Lac de Frontenac, il envoya à la fonte des glaces 15. de ses hommes en traite par les Lacs & en Canot jusqu'aux Illinois pour luy préparer les voyes, lorsque sa Barque que l'on construisoit à Niagara seroit achevée; elle se trouva parfaitement en estat au mois d'Aoust 1679.

Le Pere Commissaire estoit

C
r
a
h
d
th

parti quelque temps auparavant de Quebec pour monter au Fort, afin d'ordonner ce qui regardoit son ministere & faire executer les obediences & les ordres qu'il avoit envoyées au mois de Juillet par lesquelles le Pere Gabriel estoit preposé Superieur de cette nouvelle découverte: les Peres Louis Henpin Zenobe, Membre & Melithon Vatteaux avec luy que le Pere Melithon demeureroit à Niagara pour en faire sa Mission pendant que le Pere Luc resteroit dans celle du Fort.

Les trois premiers s'embarquerent donc le 7. Aoust avec Monsieur de la Salle & tout son monde, dans le Vaisseau qu'on avoit nommé le Griphon, par honneur aux armes de Monsieur de Frontenac: Le Pere Melithon demeura à l'habitation de

146 *Premier établissement de la Foit*
Niagara, avec des travaillans
& des Commis: l'on fit voile
le mesme jour pour le Lac de
Conty, après avoir franchi les
courans du détroit contre les
esperances de tous, par la resolu-
tion & l'adresse du sieur de la
Salle (ses gensy ayant fait inu-
tilement leurs efforts, aupara-
vant son arrivée,) cela parut
comme une espece de merveil-
le, eû égard à la rapidité des
eaux dans le détroit, contre la-
quelle il n'y a ny homme ny
animal, ny barque ordinaire ca-
pable de resister, & encore moins
de remonter le courant.

L'on peut voir par la Carte,
que depuis cet endroit, l'on vo-
gue en remontant le Lac de
Conty, jusqu'au Lac d'Orleans,
& que celuy-cy aboutit au Lac
Dauphin, ces trois Lacs ayant à
peu prés chacun cent ou six-

dans la Nouvelle France. 147

vingts lieues de longueur, & environ 40. à 50. de largeur, se communiquant de l'un à l'autre par des Canaux, & des detroits aisez, qui presentent aux Vaisseaux une navigation belle & commode: ces Lacs pleins de toutes sortes de poissons: le pais de la plus belle situation: un Sol temperé, estant Nord & Sud, bordé de vastes prairies, terminées par des côteaux pleins de vignes, d'arbres fruitiers, de bocages & de bois de haute futaye, le tout distribué d'espace en espace, en sorte que l'on croiroit que les anciens Romains, les Princes & les Grands en auroient fait autrefois autant de maisons de plaisance. Les terres par tout également fertiles.

Le sieur de la Salle estant

N iij.

148 *Premier établissement de la Foi*
entré le 7. dans le Lac de Con-
ty, le passa en trois jours, & ar-
riva le 10. au destroit, d'où il en-
tra dans celuy d'Orleans, ;
la navigation fut traversée d'u-
ne tempeste aussi violente, qu'il
s'en pourroit trouver en pleine
mer; nos gens reduits à ne plus
esperer de salut; un vœu qu'ils
firent à saint Antoine de Pade,
patron des Navigateurs les de-
livra par une espece de miracle,
en sorte qu'après avoir soutenu
long-temps contre le vent, le
Navire arriva le 27. à Missili-
makinak, qui est au Nord du
détroit par où l'on remonte du
Lac d'Orleans, dans le lac Dau-
phin.

L'on n'avoit pas encore vû
de bâtimens voguer sur ces
Lacs, l'entreprise qui devoit
estre soutenüe partoutes les per-

1
F
f
l
t
t
r

sonnes bien intentionnées, pour la gloire de Dieu, & pour le service du Roy, avoit produit des dispositions, & des effets bien contraires, dont on avoit déjà imprimé les sentimens aux Hurons, aux Outaouïats de l'Isle, & aux Nations voisines, pour leur causer de l'ombrage: Le sieur de la Salle y trouva même encore les 15. hommes qu'il avoit envoyés au Printemps, prevenus à son desavantage, & débauchés de son service; une partie des Marchandises dissipées, bien loin d'avoir poussé aux Illinois pour y faire la traite suivant l'ordre qu'ils en avoient, le sieur de Tonty qui estoit à leur teste ayant fait inutilement tous ses efforts pour leur inspirer la fidelité.

Enfin on leva l'Anchre le

150 *Premier établissement de la Foi*
deuxième de Septembre, & l'on
arriva assez heureusement à la
baye des Puants, à l'entrée du
Lac Dauphin, & à 40. lieues de
Missilimakinak. Plust à Dieu
que le sieur de la Salle eust con-
tinué sa route dans le bâtiment.
Sa sagesse ne pouvoit prévoir les
malheurs qui l'attendoient: il ju-
gea à propos de la renvoyer sur
sa route à Niagara avec les Pel-
leteries qu'il avoit traitées pour
le payement de ses creanciers:
On y laissa même quantité de
Marchandises, & d'outils d'un
transport plus difficile; Le Pi-
lote avoit ordre de revenir au
plûtost avec le même Navire,
rejoindre nos gens aux Illinois.

Cependant le 18. Septembre,
le sieur de la Salle avec nos pe-
res, & 17. hommes poursuivirent
leur route en Canot par le

158
dans la Nouvelle France.

Lac Dauphin, le Bourg des Pontcovatamis, jusqu'à l'emboucheure de la riviere des Miamis, où ils arriverent le premier de Novembre. L'on avoit donné le rendez-vous dans cet endroit à 20. François, qui venoient par l'autre bord, & aussi au sieur de Tonty, qui avoit esté commandé par Monsieur de la Salle, à Missilimakinak, pour une autre expedition.

Le sieur de la Salle y fit bâtir un Fort, pour mettre son monde & ses effets en sureté, contre les insultes des Sauvages: nos Religieux eurent bien-tost dressé une cabane d'écorce servant de Chapelle où ils exercerent leurs fonctions à l'égard des François & des Sauvages, jusqu'au 3. de Decembre suivant, qu'ayant laissé 4. hommes au

172 *Premier établissement de la Foi*

Fort, l'on alla trouver le portage, qui devoit les conduire dans la riviere de Segnelay, qui descend au Fleuve Mississipi: ils s'embarquerent 30. à 40. personnes sur la riviere, par laquelle après cent ou six vingts lieuës de Navigation, ils arriverent sur la fin de Decembre au plus grand Village des Illinois, composé environ de quatre ou cinq cens cabanes, chacune de cinq à six familles.

C'est la coûtume de ces Peuples, dès qu'ils ont fait la recolte, de mettre leur bled d'Inde dans des caches, afin de le conserver pour l'Esté, que la viande se corrompt aisement, & de s'en aller au loin passer l'Hyver à la chasse de bœufs Sauvages, & des Castors, où ils ne portent que tres-peu de grain: celuy de nos gens leur avoit manqué;

Tellement qu'en passant par le Village des Illinois, ils furent obligez, (ny trouvant personne) de prendre du bled d'Inde, autant qu'ils le crurent necessaire pour leur subsistance.

On en partit le premier Janvier 1680. & l'on se trouva le quatriéme à 30. lieuës plus bas, au milieu du Camp des Illinois; ils étoient campez des deux costez de la riyere, qui est là fort étroite, mais qui forme tout au près un, Lac long d'environ 7. lieuës, & large d'une, nommée Pimiteoüi, signifiant en leur Langue, qu'il ya en cet endroit abondance de bestes grasses : le sieur de la Salle l'estima à 33. degrez, 45. minutes : il est remarquable, en ce que la riyere des Illinois estant glacée jusques-là, durant quelques mois de l'Hyver, elle ne l'est

154 *Premier établissement de la Foi*
jamais, depuis cet endroit jus-
qu'à l'embouchure, quoique la
Navigation y soit interrompue
par endroits, à cause de l'amas
des glaces, qui derivent d'en-
haut.

L'on avoit assuré nos gens,
que les Illinois avoient esté susci-
tez, & prevenus contre eux: se
trouvant donc au milieu de leur
Camp, qui bordoit les deux
costez, de la riviere, à un
détroit, où le courant por-
toit les Canots plus viste qu'
on ne vouloit; le sieur de
la Salle fit promptement pren-
dre les armes & ranger ses Ca-
nots de front, tellement qu'il oc-
cupoit toute la largeur de la ri-
viere: les Canots les plus pro-
ches des deux bords, dans l'un
desquels estoit le sieur de Ton-
ty, & le sieur de la Salle dans
l'autre ne se trouvoient éloi-

gnez de terre, que d'une demi-portée de pistolet: Les Illinois qui n'avoient pas encore découvert la petite Flote rangée en bataille, furent allarmez: les uns coururent aux armes, les autres prirent la fuite, avec une confusion incroyable: Le sieur de la Salle avoit un calumet de paix, mais il ne voulut pas le montrer, pour ne pas paroistre foiblir devant eux: comme on fût en peu de temps si près d'eux, que l'on pouvoit s'entendre, ils demanderent à nos François, qui ils estoient? Ceux-cy répondirent qu'ils estoient François, tenant toujours les armes à la main, & se laissant aller au courant tout de front, parce qu'il n'y avoit de débarquement, qu'au pied de leur Camp.

Ces Barbares effrayez, & in-

156 *Premier établissement de la Foi*
timidez de cette action si hardie, quoi qu'ils fussent plusieurs milliers, contre une poignée de gens; presenterent aussi tost trois calumets de paix: nos gens leur presenterent le leur en même temps, & leur terreur se changeant en joye, ils conduisirent nostre troupe dans leurs cabanes, nous firent mille caresses, & envoyerent rappeler ceux qui avoient pris la fuite: on leur declara, qu'on ne venoit que pour leur donner la connoissance du vray Dieu, pour les deffendre contre leurs ennemis, leur apporter des armes, & les autres commoditez de la vie: outre les presens qu'on leur fit, on leur paya le bled d'Inde, qu'on avoit pris dans leur Village: l'on fit une alliance étroite avec eux: le reste de la journée, se passa en festins

c
e
e
a
fi
m
d
q
p
ke
m
n

kins & en remerciements de part & d'autre.

On eut besoin de toute l'impetuosité, & de la sage conduite du sieur de la Salle pour rendre cette alliance inviolable, que Monsoela, un des chefs de la nation des Maskoutens, vint traverser sur le soir du même jour; l'on sçût qu'il estoit envoyé par d'autres que par ceux de sa nation; il avoit même avec luy quelques Miamis, & des jeunes gens, qui apportoit des chaudieres, couteaux, haches, & autres denrées: on l'avoit choisi plutôt qu'un chef des Miamis pour cette Ambassade, afin de le rendre plus croyable en ce qu'il diroit, les Illinois n'ayant pas eû de guerre avec les Maskoutens, comme avec les Miamis; il cabala même toute la nuit traitant le sieur de la Salle

158 *Premier établissement de la Foi*
d'un broüillon, ami des Iro-
quois, qui ne venoit aux Illinois
que pour devancer leurs enne-
mis, qu'ils alloient venir de tous
côtez avec des François pour
les détruire: il leur fit des pre-
sents de tout ce qu'il avoit ap-
porté, & leur dit même qu'il
venoit de la part de plusieurs
François qu'il leur designa.

Ce Conseil se tenoit la nuit,
que les Sauvages choisissent
pour traiter les affaires secretes:
cet Ambassadeur se retira la mê-
me nuit, en sorte que le lēdemain
on trouva les chefs des Illinois
tout changez; pleins de froideur,
& de defiance, paroissant mê-
me machiner contre nos Fran-
çois qui en estoient ébranlez,
mais le sieur de la Salle qui s'é-
toit particulièrement attaché
par quelque present, un des
chefs apprit de luy le sujet de

dans la Nouvelle France. 159
ce changement ; son adresse eût
bien tost dissipé tous ces sou-
pçons, ce qui n'empescha pas
que six de ses gens qu'on avoit
déjà soufflé & prevenu à Mi-
chilimatkinak ne desertassent
dés le jour même.

Non seulement le sieur de la
Salle rassura cette Nation ,
mais il trouva encore le moyen
dans la suite, de desabuser celles
des Maskoutens, & des Mia-
mis, & de faire alliance de
ceux-cy avec les Illinois qui sub-
sista pendant que le sieur de la
Salle fût sur les lieux

Dans cette assurance les gla-
ces qui dérhoient d'en haut s'é-
tant écoulées, la petite armée se
rendit le 14. Janvier 1680 ,
sur une petite éminence, d'une
assiete assez forte proche du
Camp des Illinois, où le sieur
de la Salle fit aussi tost travail-

160 *Premier établissement de la Foi*
ler à la construction d'un Fort
qu'il nomma de Creve-cœur ,
à raison de plusieurs chagrins ,
qu'il y receut , mais qui ne don-
nerent jamais d'atteintes à sa
grande resolution : le Fort se
trouva bien avancé , & le petit
Navire en estoit déjà au Cor-
don le premier de Mars ; lors-
qu'il prit dessein de faire un
voyage au Fort de Frontenac :
il y avoit quatre à cinq cens
lieuës à traverser par terre , mais
ne voyant pas revenir son Bri-
gantinnommé le Griphon , non
plus que ceux qu'il avoit en-
voyé au devant , & prévoyant
les fâcheuses suites de la perte
qui auroit pû arriver de son
Vaisseau ; son courage passa par
dessus les difficultez d'un si long,
& si penible voyage.

Comme l'on avoit destiné le
Pere Loüis , & qu'il s'estoit of-

fert d'avancer la découverte du côté Nord, en remontant le Fleuve, le sieur de la Salle s'étant réservé de la continuer en Canot, en descendant jusques où l'on pourroit trouver la Mer ; le Pere Loüis partit en Canot du Fort de Creve-cœur le 29. Fevrier 1680. avec deux hommes bien armez, & bien munis qui avoient au reste pour douze cens livres de marchandises, qui est un bon passeport : la resolution estoit grande & hardie, quoy qu'elle ne remplit pas encore le grand zele de ce Missionnaire intrepide qui entreprit l'ouvrage, & la Mission, & la poursuivit avec toute la fermeté, la constance, & l'édification que l'on pouvoit souhaiter parmy des travaux inconcevables.

Quoy que la découverte fût

162 *Premier établissement de la Foi*
déjà avancée de quatre à cinq
cens lieuës dans la Louïsiane ,
depuis le Fort de Frontenac ,
jusques à celui de Creve-cœur ;
l'on ne doit considerer cette
grande route, que comme un
Prelude & un preparatif à de
plus vastes entreprises , & une
entrée que l'on se faisoit dans
des pais beaucoup plus avanta-
geux. Je n'ay donné jusques icy
qu'un petit abregé de la Re-
lation que le Pere Zenobe
Membré nous fait de ces pre-
miers commencemens de l'en-
treprise : le Pere Loüis qui
vient de partir pour le haut
du Fleuve, a mis au jour la des-
cription des pais qu'il a
visités, & où il a porté l'Evan-
gile ; c'est pourquoy je dois y
renvoyer le Lecteur, sans en rien
repeter icy. Il nous reste donc
de décrire ce qu'il y a de plus es-

dans la Nouvelle France. 167
fentiel, & de plus important
dans cette découverte qui a esté
conduite par les travaux per-
sonnels de Monsieur de la Salle
durant les années suivantes.

LETTRES PATENTES
Pour la découverte de la
Mer de l'Oüest. 12. May
1678.

LOVIS par la Grace de Dieu.
Roy de France & de Na-
varre. A nostre cher & bien amé
ROBERT CAVELIER sieur
de la Salle Salut. Nous avons re-
çeu agreablement la tres-humble
supplication qui nous a esté faite
en vostre nom de vous permettre
de travailler à découvrir la par-
tie Occidentale de nôtre país de
la nouvelle France & nous avons
d'autant plus volontiers donné

164 Premier établissement de la Foi
les mains à cette proposition qu'il
n'y a rien que nous ayons plus
à cœur que la découverte de ce
païs, dans laquelle il y a apparen-
ce qu'on pourra trouver un chemin
pour pénétrer jusqu'au Mexique.
à quoy l'application que vous
avez donnée à faire défricher les
terres que nous vous avons ac-
cordées par l' Arrest de nostre Con-
seil du 13. May 1675. & Lettres
Patentes dudit jour à former des
habitations sur lesdites terres, &
à mettre en bon état de déffen-
ce le Fort Frontenac dont nous
vous avons pareillement accordé la
Seigneurie & le Gouvernement,
nous donne tout lieu d'esperer que
vous réussirez à nostre satisfa-
ction & l'avantage de nos sujets
dudit païs. A ces causes & au-
tres à ce nous mouvans, nous
vous avons permis & permettons
par ces presentes signées de nostre
main

165
dans la Nouvelle France. main de travailler à la découverte de la partie Occidentale de nostre païs de la Nouvelle France, & pour l'exécution de cette entreprise de construire des Forts aux lieux où vous estimerez nécessaires: Desquels nous voulons que vous jouissiez aux mesmes clauses & conditions que du Fort Frontenac, suivant & conformément à nosdites Lettres Patentes du 13. May 1675. que nous avons en tant que besoin confirmé & confirmons par ces presentes. Voulons qu'elles soient executées selon leur forme & teneur. De ce faire, & de tout ce que dessus vous donnons pouvoir à condition neanmoins que vous acheverez cette entreprise dans cinq années. A faute de quoy les presentes seront nulles & de nul effet. Que vous ne ferez aucun commerce avec les Sauvages appellez Outaouïcs, & autres

166 Premier établissement de la Foi
qui apportent leurs Castors, &
autres Pelleteries à Montréal, &
que vous ferez le tout à vos dé-
pens & à ceux de vostre Compa-
gnie à laquelle nous avons accor-
dé par Privilege le commerce des
Peaux de Cibola. Mandonns au
sieur de Frontenac Gouverneur
& nostre Lieutenant General, &
au sieur du Chesneau Intendant
de Justice, Police & Finances &
aux Officiers tenans le Conseil
Souverain audit pais de tenir la
main à l'execution des presentes,
CAR tel est nostre plaisir. Donnè
à saint Germain en Laye. Le 12.
jour de May 1678. & de nostre
regne le 35. Signé LOVIS, & plus
bas par le Roy COLBERT. Et
seellé du grand sceau de cire jau-
ne.

L'attache de Monsieur le Gon-
verneur sur les presentes est du
5. Novembre 1678.

CHAPITRE XXII.

*Continuation de la découverte
& des Missions de la
Louisiane.*

Puisque je continuë le recit d'une découverte à laquelle le Pere Zenobe a eü beaucoup de part & a toujors esté present, & que nous tirons de ses Lettres les principales connoissances qu'on en peut avoir, je croiray faire plus de plaisir au Lecteur de luy donner icy en propres termes ce que ce Pere en a laissé par maniere de Relation abbregee, de laquelle je retranche seulement quantité d'avantures, & de remarques qui ne sont pas essentielles.

Ce bon Pere que l'on a laissé

168 *Premier établissement de la Foi*
avec le Pere Maxime dans la
Louifiane pourra un jour si Dieu
luy conſerve la vie en faire un
plus grand détail, il aura meſme
alors pris de plus amples con-
noiſſances, & remarqué toutes
les particularitez de ces beaux
& vaſtes pais. Je produis d'au-
tant plus ſûrement ce qu'il en
dit icy que cela ſe trouve con-
forme à pluſieurs fragmens que
nous avons des Lettres du ſieur
de la Salle, & aux témoigna-
ges des François & des Sauva-
ges qui les ont accompagnés
& qui ont eſté témoins de la
découverte; Voicy donc de mot
à mot ce que ce bon Religieux
en a écrit.

Le Pere Louïs eſtant parti
le 29. Fevrier 1680. Le ſieur
de la Salle laiffa le ſieur de Ton-
ty pour Commandant au Fort
de Creveœur avec des muni-

dans la Nouvelle France. 169
tions de guerre & de bouche, des
Pelletteries pour payer les Ou-
vriers comme on étoit convenu
& des Marchandises pour la
traite & pour acheter des vi-
vres à mesure qu'on en auroit
besoin, enfin après avoir donné
ses ordres sur ce qu'il y auroit
à faire durant son absence, il
partit avec quatre François &
un Sauvage le 2. Mars 1680. Il
arriva le onzième au grand Vil-
lage des Illinois, où j'estois alors
& delà après 24. heures de se-
jour il continua à pied son voya-
ge sur les glaces pour le Fort de
Frontenac. Depuis nôtre arrivée
au Fort de Crevecoeur le 14. Jan-
vier dernier, le Pere Gabriel
nostre Superieur, le Pere Louïs
& moy y avions dressé une
Cabane dans laquelle nous
nous estions fait une petite re-
gularité exerçant les fonctions

170 *Premier établissement de la Foi*
de Missionnaires à l'égard des
François de nostre troupe, & à
l'égard des Sauvages Illinois
qui y venoient en foule, comme
je sçavois déjà une partie de leur
langue sur la fin de Fevrier par-
ce que je passois tout le jour dans
le Camp des Sauvages qui n'en
estoit éloigné que d'une demie
lieuë, ces Barbares commen-
çans de revenir à leur Village,
le Pere Superieur me destina
pour les suivre, un Chef nom-
mé Oumahouha m'avoit ado-
pté pour son enfant selon la
maniere des Sauvages, & Mon-
sieur de la Salle luy avoit fait
des presens, afin qu'il eust bien-
soin de moy: le Pere Gabriel
prit le party de rester au Fort
avec le sieur de Tonty & les tra-
vaillans, le sieur de la Salle l'en
avoit aussi prié dans l'esperance
que par son credit & par la con-

fiance que les gens paroissent avoir en luy il pourroit plus efficacement les tenir en Regle, mais Dieu permit que les bonnes intentions où le sieur de la Salle croyoit les avoir laissez ne durassent pas long-temps, le dit sieur avoit rencontré le 13. deux de ses hommes qu'il avoit envoyé à Missilimakinak au devant de la Barque & qui n'en avoient point eû de nouvelle, il les adressa au sieur de Tonty, ces deux hommes mal-intentionnez cabalerent si bien qu'ils reveillerent les soupçons & les chagrins de la plupart de ceux qui y estoient, en sorte qu'ils deserterent presque tous, pillerent les munitions & les vivres, & ce qui estoit dans le Magazin deux d'entr'eux qui conduisoient le Pere Gabriel au Village des Illinois où Monsieur

172 *Premier établissement de la Foi*
de Tonty estoit venu faire un
tour, dégradèrent ce bon Pere
de nuit à moitié chemin & en-
clouèrent les fusils du sieur de
Boisrondet & du nommé l'Es-
perance qui montoient dans le
mesme Canot & n'estoient
pas de leur complot, ils en don-
nerent avis au sieur de Tonty
qui se voyant dénué de toutes
choses, envoya quatre de ceux
qui restoit par deux chemins
differens en donner avis au sieur
de la Salle.

Ces malheureux perfides s'al-
lerent attrouper au Fort que le
sieur de la Salle avoit fait bâtir
à l'embouchure de la riviere des
Miamis, démolirent le Fort, pil-
lerent ce qui s'y trouva & nous
apprîmes quelques mois après
qu'ils alloient jusques à Missi-
makinak, où ils enleverent les
Pelleteries appartenantes au

fieur de la Salle , qu'il y avoit
laissées en dépost.

Le seul grand Village des Illi-
nois étant composé de sept ou
huit mille ames nous y avions
le Pere Gabriel & moy suffi sam-
ment de quoy exercer nostre ze-
le, outre le petit nombre de
François qui s'y rendirent peu
de temps après. Il y a de plus
les peuples Miamis scituez au
Sud quard de Sudest du fond
du Lac Dauphin sur le bord d'u-
ne assez belle riviere environ
quinze lieuës dans les terres à
quarante un degré de latitude
Septentrionale. La nation des
Maskoutens & des Outagamys
qui demeurent environ à 43.
degrez de latitude sur le bord
de la riviere appellée Melleoxi
qui se décharge assez près de leur
Village dans le Lac Dauphin :
du costé del'Oüest les Kikapous,

174. *Premier établissement de la Fôl*
& les Ainoves qui ont deux Vil-
lages. à l'Oüest De ces derniers
au haut de la riviere de Che-
cagoumemant. Le Village des
Illinois Cascatchia scitué à
l'Oüest du fond du Lac Dauphin
tirant un peu au Sudouest envi-
ron les 47. degrez de latitude. Les
Anthoutantas, & Maskoutens,
Nadouessions enviro 130. lieuës
des Illinois dans trois grands
Villages bâtis proche d'une ri-
viere qui se décharge dans le
Fleuve Colbert du costé de
l'Oüest au dessus de celle des Il-
linois quasi vis à-vis l'embou-
chure de Miskoncing dans le
même Fleuve, je pourrois en-
core citer icy quantité d'autres
Nations, où nous communi-
quons & où les François cou-
reurs de bois, où legitiment
envoyez se répandoient dans le
temps que j'étois aux Illinois.

à la faveur de nostre découverte.

La plûpart de ces Peuples & particulièrement les Illinois que j'ay le plus conversé font leurs cabanes de Nattes de Joncs plats doubles cousus ensemble , ils sont grands de stature, forts & robustes, assez adroits à la fleche, ils n'avoient point encore d'armes à feu, nous en avons donné à quelques-uns. Ils sont errants , paresseux , craintifs, & libertins, sans respect quasi pour leurs chefs, coleres & larrons, leurs Villages ne sont fermez d'aucunes pallissades n'ayans pas assez de cœur pour les deffendre ils furent à la premiere nouvelle de l'armée ennemie, la bonté & fertilité des campagnes leur fournissant partout des champs. Ils n'ont l'usage des outils & des armes de fer

176 *Premier établissement de la Foi*
que depuis que nous y sommes,
ils se servent encore en guerre
outre l'arc d'une espece de demi
pique & de masse de bois. Les
Hermaphrodites y sont en grand
nombre. ils ont plusieurs femmes
& prennent souvent toutes les
sœurs afin qu'elles s'accordent
mieux, & cependant ils en sont
si jaloux, qu'ils leur coupent le
nez au moindre soupçon: ils sont
impudiques & mesme contre
nature, & ont des garçons vêtus
en fille, qui ne sont destinez qu'à
ces usages infames, aussi ces gar-
çons ne s'occupent-ils qu'aux
ouvrages des femmes sans se mê-
ler de chasse ny de guerre, ils sont
fort superstitieux quoyque sans
aucun culte de Religion. Au re-
ste grands jöieurs comme tous
les Sauvages que je puisse con-
noître de l'Amérique.

Comme il y a dans leur païs

quantité de serpens, ces Barbares y connoissent des herbes beaucoup plus souveraines que nôtre orvietan & theriaque; puis-que s'en frotant ils peuvent jouïr sans crainte avec les insectes quelques venimeuses qu'ils soient les font même entrer bien avant dans leur gorge, ils vont tous nuds en Esté Hormis les pieds, où ils portent des souliers de peau de bœuf, & l'hyver ils se deffendent contre le froid qui est perçant dans ces campagnes quoy que de peu durée avec des peaux qu'ils passent, & peignent fort proprement.

Quoy que nous fussions presque denuez de tout secours, cependant le sieur de Tonty ne perdit jamais courage, il se faisoit valloir auprès des Illinois, soit en leur donnant toutes les esperances qu'il fondoit sur le retour du

178 *Premier établissement de la Foi*
sieur de la Salle; soit en les instruisant de l'usage des armes à feu & de beaucoup d'autres commoditez à la maniere des Europeans. Comme durant l'Esté suivant il couroit un bruit que les Myamis vouloient remüer & se joindre aux Iroquois, il leur enseigna à se fortifier de palissades & leur fit même dresser une espee de petit Fort avec des retranchemens, je ne doute pas que s'ils avoient eu un peu plus de cœur, & de subordination, ils n'eussent esté en état de se soutenir.

Cependant depuis la déroute & la desertion de nos gens arrivée à la mi-Mars jusques au mois de Septembre nous avons esté le Pere Gabriel & moy continuellement appliquez à la Mission. Un nommé Asapista Illinois avec qui le sieur de la

dans la Nouvelle France. 179

Salle avoit contracté amitié ,
adoptâ le Pere Gabriel pour son
fils , de sorte que ce bon Pere
trouvoit chez luy de quoy vi-
vre à la maniere des Sauvages,
comme le vin nous avoit man-
qué pour la celebratiõ des Divins
Mysteres , nous trouvâmes
moyen sur la fin d'Aoust d'avoir
des raisins du païs qui commen-
çoient à être meurs, & nous en fi-
mes de fort bon vin qui nous ser-
vit à dire la Messe jusques au se-
cond deastre qui arriva peu de
jours après, les grapes de ces rai-
sins sont d'une prodigieuse gros-
seur, d'un goût fort agreable &
les pepins plus gros que ceux de
l'Europe.

A l'égard des conversions je ne
sçauois faire fond sur aucune :
durant tout ce temps le Pere
Gabriel dechifroit un peu la
Langue , & je puis dire que

180 *Premier établissement de la Foi*
je la parlois à me faire entendre des Sauvages sur tout ce que je voulois, mais il y a tant d'éloignement de la Foi parmy ces Barbares, un esprit si brutal & si bouché, des mœurs si corrompues & opposés au Christianisme, qu'il faudra bien du temps pour esperer quelque fruit, il est pourtant vray que j'en ay trouvé plusieurs d'une humeur assez docile, nous avons baptisé quelques enfans moribonds, & deux ou trois autres personnes mourantes qui nous temoignerent avoir quelques dispositions. Comme ces peuples sont tous materiels, ils se seroient laissé baptiser si on avoit voulu, mais sans aucune connoissance du Sacrement nous en avons trouvé deux qui s'étoient attachez à nous, & nous avoient promis de nous suivre
par

L
i
i
f
N
S
à
au
qu
fit
tre
ce
ne
ch
rat
N
me

par tout : nous crûmes qu'ils nous tiendroient parole, & que par ce moyen nous assurerions leurs baptêmes mais j'en ay eu beaucoup de serupule depuis que j'appris qu'un Sauvage nommé Chassagouache qui avoit esté baptisé estoit mort entre les mains des Jongleurs, abandonné aux superstitions & par conséquent *duplo filium gehennæ.* Nous suivions durant l'Esté nos Sauvages dans leurs Camps & à la chasse. Je fis aussi un voyage aux Myamis pour apprendre quelque chose de leurs dispositions, de là j'allay visiter d'autres Villages des Illinois, tout cela sans beaucoup de succès, ne trouvant que des sujets de chagrins, sur l'état déplorable & l'aveuglement de ces Nations, je ne sçauois exprimer tout ce qui en est.

Jusques-là nous jouïssions d'une assez grande paix pendant neanmoins qu'à nostre insçu tout se preparoit à une cruelle guerre. Lorsque nous étions encore l'année dernière au Fort de Frontenac le sieur de la Salle apprit que ses ennemis pour traverser son entreprise avoient suscité les Iroquois pour reprendre leurs anciennes guerres interrompuës depuis quelques années contre les Illinois. L'on tâchoit en même temps de faire entrer les Myamis dans la même guerre. Ce sont des peuples qui demuroient auparavant au-de-là des Illinois, à l'égard du país des Iroquois & du Fort de Frontenac: on leur avoit persuadé d'inviter par une ambassade les Iroquois de se joindre à eux contre leurs communs ennemis, ceux

qui vinrent traiter cette affaire aux Iroquois estoient chargez de lettres de quelques François mal-intentionnez qui avoient leurs correspondances chez ces peuples, car dans ce temps il y avoit beaucoup de coureurs de bois, le sieur de la Salle se rencontra aux Tonnonotoïans à l'arrivée de cette ambassade la conjoncture parut peu favorable, ces Ambassadeurs furent avertis sous main que s'ils ne se retiroient au plus vite, ils couroient risque de la vie, le sieur de la Salle estant ami des Illinois, cependant le Myamisquitta son ancien pais, & vint s'établir où il est presentement entre les Iroquois, & les Illinois, nous avons crû depuis que c'estoit à dessein, & qu'ayant à passer par ces deux Nations qui estoient suspectes l'une à

184 *Premier établissement de la Foi*
l'autre nous pussions le devenir à l'une des deux , & qu'elle s'opposa à nostre marche. Monsieur de la Salle estant arrivé l'année dernière aux Illinois avoit fait la paix entre l'une & l'autre de ces Nations, mais comme ces peuples sont inconstans & infideles, l'Iroquois & le Myamis avoient relié depuis contre l'Illinois par des moyens dont on parle fort differemment.

Quoiqu'il en soit environ le 10. Septembre de l'année presente 1680. les Illinois alliez des Chaouenons furent avertis par un Chaouenon qui retournoit en son pais du Village des Illinois , & qui rebroussa chemin pour donner avis à ceux cy qu'il avoit découvert une armée d'Iroquois au nombre de quatre à cinq cens qui estoient

déjà arrivez sur leurs terres , ceux que les Illinois envoyèrent pour les reconnoître confirmerent ce que le Chaouenon avoit dit , ajoutant que le sieur de la Salle y estoit ce qui n'avoit aucun fondement, sinon que le chef des Iroquois avoit un chapeau & une maniere de veste , on parla aussi-tost de casser la teste aux François, mais le sieur de Tonty les détrompa , & pour marquer la fausseté de cette nouvelle , s'offrit d'aller avec le peu de monde qu'il avoit se battre avec eux contre les Iroquois. L'Illinois avoit envoyé en guerre la plus grande partie de la jeunesse, cependant dès le lendemain on s'avança en campagne au devant de l'ennemi que les Myamis avoient fortifié d'un grand nombre de leurs guerriers , cet-

186 *Premier établissement de la Foi*
te multitude effraya les Illinois
neanmoins ils reprirent leurs es-
prits à la sollicitation du sieur
Tonty & des François, ils se
mêlerent & se chamaillerent
d'abord, mais le sieur de Ton-
ty ayant sujet de craindre pour
les Illinois qui n'avoient presque
point d'armes à feu, s'offrit de
mettre les choses en negociation
& d'aller trouver l'Iroquois en
homme pacifique & le calumet
à la main, ceux-cy de leurs cô-
te pensant surprendre les Illi-
nois, & se voyant loin de leurs
esperances par l'état où il les
trouvoient en resolution de
combattre, n'eurent pas peine à
recevoir un homme qui venoit
avec le calumet de paix, & qui
leur dit que les Illinois estoient
ses freres amis des François, &
sous la protection d'Onontio qui
estoit leur pere commun, j'é-

dans la Nouvelle France. 187

tois aussi à côté du sieur de Tonty, un Iroquois que j'avois veu au Village des Thesonnotouans me reconnût, ces propositions de paix n'ayant pas plû à quelques jeunes gens à qui les mains demangeoient, nous nous vîmes tout d'un coup chargez d'une quantité de coups de fusils, & de fleches, un jeune Onontaghé s'approchâ le couteau à la main, dont il portâ un coup à Monsieur de Tonty près du cœur, qui heureusement glissâ sur une côte, plusieurs l'entourerent & voulurent l'enlever, ils reconurent à ses oreilles qui n'estoient point percées que c'estoit un François, ce qui fit recrier un des chefs Iroquois à quoy l'on avoit pensé de fraper de la sorte un François qu'il falloit épargner, & tirâ un collier com-

188 *Premier établissement de la Foi*
me pour arrester le sang & faire
une emplastre à la playe. Nean-
moins un jeune étourdi Iroquois
ayant mis le chapeau du sieur de
Tonty au bout d'un fusil pour
intimider l'Illinois, celuy-cy
ayant crû par ce signe que le
sieur de Tonty estoit mort nous
courûmes risque d'avoir tous la
teste coupée, mais les Iroquois
nous ayant dit de nous presen-
ter pour arrester les deux armées
nous le fimes, les Iroquois ac-
cepterent le calumet & firent
mine de se retirer, mais à peine
l'Illinois fut arrivé à son Vil-
lage, que l'Iroquois parût sur
les côteaux qui estoient vis-à-
vis.

Ce mouvement obligea le sieur
de Tonty & les chefs de la Na-
tion de me deputer auprès de
ces Barbares pour en appren-
dre la raison, cette ambassade
n'estoit

n'estoit pas fort agreable auprès d'une Nation barbare qui avoit les armes à la main , sur tout après le hazard que j'avois déjà couru , cependant je me resolu & Dieu me preterva de tous malheurs , je m'abouchai avec eux , ils me traiterent fort humainement , & me dirent enfin que la raison de leur approche estoit qu'ils n'avoient rien à manger , j'en fis mon rapport aux Illinois qui leur donnerent de quoy se rassasier , leur proposant même de traiter de leurs castors , & autres pelleteries , qui sont en abondance dans toutes ces contrées. Les Iroquois en demeurèrent d'accord , des otages furent donnez de part & d'autre , & j'allay avec un Illinois au Camp de l'ennemi où nous couchâmes , les Iroquois vinrent en plus grand nombre

190 *Premier établissement de la Foi*
dans celuy des Illinois , pousse-
rent même jusques au Village, y
firent des hostilitéz jusques a
déterrer les moits, & gaster les
bleds d'Inde , enfin ceux-cy
qui ne demandoient que que-
relle sous apparence de paix, se
fortifierent dans le Village.
Les Illinois dès les premiers a-
vis de guerre avoient fait desfi-
ler leurs familles au de-là d'un
côteau pour les mettre à cou-
vert & gagner de-là le Fleuve
Missisipi, si bien que les Iro-
quois trouverent le Village vui-
de. Les guerriers Illinois se re-
tirerent par troupe sur les cô-
teaux & se dissipoiēt même
peu-à-peu, si bien que nous
voyant ainsi abandonez de nos
hôtes qui ne paroissoient plus
en grand nombre, & que nous
demeurons seuls exposez à la
fureur d'un ennemi barbare &

victorieux, nous ne fûmes pas long-temps à prendre le party de nostre retraite, le Reverend Pere Gabriel, le Sieur de Tonty & le peu de François qui estoient avec nous. Nous nous mîmes en marche le 18. Septembre sans vivres, sans provisions & sans rien, & dans un fort mechant Canot. d'écorce, lequel s'estant brisé & cassé dès le lendemain, nous fûmes contrains de mettre à terre sur le midy pour le racomoder, le Pere Gabriel voyant l'endroit du débarquement tres-propre à se promener dans des prairies & des côteaux avec des petits bocages, comme s'ils eussent esté plantez à la main, s'y retira en disant son Breviaire pendant que nous travaillions au Canot, tout le reste du jour, nous estions bien à huit

192 *Premier établissement de la Foi*
lieuës du Village en remontant
la riviere. Sur le soir j'allay cher-
cher le Pere voyant qu'il ne
revenoit pas: tout nostre monde
en fit de même, on tira plu-
sieurs coups de fusils, pour l'a-
vertir, mais en vain; & comme
nous avions sujet de craindre
l'Iroquois durant la nuit, nous
passâmes la riviere de l'autre
bord, & nous y fimes des feux
qui furent aussi inutiles. Le len-
demain à la pointe du jour nous
retournâmes du même côté où
nous estions la veille, & nous
demeurâmes jusques à midy à
faire toutes les perquisitions
possibles. Nous entrâmes dans
le bois où nous remarquâmes
plusieurs sentiers fraîchement
battus aussi bien que dans la
prairie sur le bord de la rivie-
re. On les suivit chacun de son
côté sans rien découvrir, sinon

que Monsieur de Tonty eût sujet de croire & de craindre que quelques troupes des ennemis ne fussent cachées en embuscade pour nous égorger tous tant que nous estions ; car nous ayant vû prendre la fuite , ces Barbares s'estoient imaginé que nous nous declarerions pour l'Ilinois. Je voulois absolument demeurer là pour attendre & avoir des nouvelles certaines , mais le sieur de Tonty me força de m'embarquer sur les trois heures , pretendant que ou bien le pere avoit esté tué par l'ennemi ; ou bien il estoit allé devant à pied sur la rive , & qu'en suivant toujours terre à terre , nous le rencontrerions infailliblement , mais nous n'en eûmes aucunes nouvelles , plus nous avançons plus cette affliction nous ren-

194 *Premier établissement de la Foi.*
doit à demy morts , & nous ne
soutenions ce reste de vie lan-
guissante que par quelques
pommes de terre, de l'ail, &
d'autres racines que nous trou-
vions en gratant la terre avec
nos doigts.

Nous avons sçeu depuis que
nous aurions attendu le Pere
inutilement , puisqu'il avoit
esté tué peu de temps après
qu'on l'eût mis à terre, les Ki-
xapous petite Nation que l'on
remarque à l'Oüest & assez
près de la Nation des Püants
avoient envoyé de leur jeunesse
en guerre contre les Iroquois,
mais apprenant que ceux-cy
estoit en guerre aux Illinois
cette jeunesse les venoit cher-
cher, trois d'entre eux qui fai-
soient comme l'avantgarde
ayant rencontré ce bon Pere à
l'écart, quoy qu'ils sçussent

bien que ce n'estoit pas un Iroquois, ne laisserent pas de l'assommer, jetterent son corps dans un trou, emporterent jusques à son Breviaire, & son Diurnal qui tomba peu de temps après entre les mains d'un Pere Jesuite, ils enleverent la chevelure de ce saint homme, & en firent triomphe dans leur Village comme de la chevelure d'un Iroquois. Ainsi mourût cet homme de Dieu par les mains d'une jeunesse insensée. Nous pouvons dire de son corps, ce que l'Ecriture remarque de ceux que le cruel Herode immola à sa fureur, *& non erat qui sepeliret*, il meritoit sans doute un meilleur sort, si toutefois l'on en peut souhaiter un plus heureux devant Dieu, que de mourir dans l'exercice des fonctions

196 *Premier établissement de la Foi*
Apostoliques par les mains des
Nations auxquelles on est des-
tiné de Dieu. Il n'avoit pas seu-
lement vécu en Religieux d'une
vertu commune & ordinaire ,
l'on sçait que la même sainteté
de vie qu'il avoit montré en
France, Superieur & inferieur &
maistre des Novices, il l'avoit
toûjours soutenu en Canada de-
puis 1670. Il y avoit long-
temps qu'il me temoignoit
dans certains transports de
ferveur , & dans la douleur
extrême qu'il ressentoit du pro-
fond aveuglement de ces peu-
ples, qu'il auroit bien souhaité
d'estre anatheme pour leur sa-
lut , je ne doute pas que sa mort
n'ait esté precieuse devant Dieu,
& qu'elle n'ayt un jour son ef-
fet pour la vocation de ces peu-
ples à la Foi, quand il plaira
à Dieu d'user de sa grande mi-
sericorde.

Il faut avouer que ce bon vieillard tout extenué aussi bien que nous, par la disette de toute chose n'auroit pû résister aux fatigues qu'il nous fallut soutenir depuis ce temps là. Les sieurs de Tonty & de Bois-Rondel, & deux autres François avec moy nous avions encore plus de 80. lieuës à faire jusques au Pouteouatanis. Nostre Canot nous manquoit souvent & faisoit eau de tous côtez. Il fallut le laisser dans le bois après quelques jours de marche, & faire le reste du voyage par terre, nous marchions nuds pieds dans la nege, & sur la glace. Je fis des souliers à mes Compagnons & à moy du manteau du Pere Gabriel. Comme nous n'avions point de Boufolle, nous nous égarions frequemment, & nous nous

198 *Premier établissement de la Foi*
trouvions le soir d'où nous é-
tions parti le matin sans autres
alliments que des glands &
des petites racines , enfin après
quinze jours de marche nous
tîames un chevreuil, qui nous
fût d'un grand secours. Le frere
de Bois-Rondet nous perdit &
fût pour le moins dix jours que
nous le pensions mort. Comme
il avoit une écuelle d'estain, il
la fit fondre , s'en servir de bal-
les à son fusil, qui n'avoit
point de pierre à feu. Il y métoit
le feu avec un tison pour tirer
sur des Coqs d'Inde, dont il se
nourrit durant ce temps. Enfin
nous nous rencontrâmes heu-
reusement au Village des Pou-
teoutanis , où leur chef Onan-
ghissê assez connu parmy ces
Nations nous fit tout l'accueil
possible. Il avoit coûtume de
dire qu'il ne connoissoit que

trois grands Capitaines, Monsieur de Frontenac, Monsieur de la Salle, & luy. Ce chef harangua tous ceux de sa nation, qui contribuerent à nous fournir des vivres, pas un de nous ne pouvoit se soutenir de foiblesse, nous estions comme des squelettes, le sieur de Tonty fût malade à l'extrémité : mais estant un peu rétabli, je trouvay l'occasion de quelques Sauvages qui alloient à la Baye des Püants, où les Peres Jesuites ont une maison, je partis donc pour y aller, l'on ne peut pas exprimer les fatigues qu'il me fallut encore soutenir dans la route. Le sieur de Tonty nous y suivit quelque temps après avec les François. Nous ne pouvons assez reconnoistre la charité dont ces bons Peres en userent à nostre égard, jus-

200 *Premier établissement de la Foi*
ques à ce que à la fonte des gla-
ces nous en partîmes avec le
Pere Enjaltan en Canot pour
Missilimakinak, esperant d'y
trouver des nouvelles du Ca-
nada.

Depuis les Illinois nous
avons toujours suivi la rou-
te du Nord, si Dieu avoit per-
mis que nous eussions pris la
route du Sud au Lac Dauphin,
nous aurions trouvé le sieur
de la Salle qui venoit avec
des Canots bien équipez qui
étoient partis du Fort de Fron-
tenac & allez par le Sud aux
Illinois, où il croyoit nous trou-
ver avec tous ses gens en bon
ordre comme il nous y avoit
laissé, lors qu'il en partit l'an-
née précédente, le 2. Mars 1680.

Il nous l'apprit luy même
lors qu'il arriva à Missilimaki-
nac à la my-Juin, où il nous

trouva un peu rétablir nos fatigues, je laisse à penser quelle fut nostre joye reciproque, quoique beaucoup traversée par le recit qu'il nous fit de tous ses malheurs, & celuy que nous luy faisions de nos aventures tragiques. Il nous apprit qu'après nostre départ du Fort de Frontenac, l'on avoit suscité ses creanciers avant le temps pour luy saisir tous les biens & tous les effets sur le bruit que l'on avoit fait courir qu'il avoit été noyé avec tous les gens: il nous raconta que son Navire le Griffon avoit péri dans les Lacs peu de jours après son départ de la Baye des Puants, que le Pilote, les Matelots & pour plus de dix mille écus de Marchandises estoient perdus sans que l'on en eut aucune nouvelle: Il avoit envoyé de petites

202 *Premier établissement de la Foire*
flotes de Canots en traittes
à droit & à gauche dans le
Lac de Frontenac. Il nous dit
que tous ces miserables avoient
profité du principal & de la
traite sans qu'ils eussent pû en
obtenir aucune justice des per-
sonnes à qui il appartenoit de la
rendre, quelques instances que
Monsieur de Frontenac Gou-
verneur eût faites en sa fa-
veur. Que pour comble de mal-
heur, un Vaisseau venant de
France chargé de vingt-deux
mille livres de Marchandises
pour son compte, avoit péri
dans la grande Baye de saint
Laurent aux Isles de saint Pier-
re; que des Canots montans de
Mont-Royal au Fort de Fron-
tenac, chargez de Marchandi-
ses s'étoient perdus dans les
rapides: enfin qu'à l'exception
de Monsieur le Comte de Fron-

tenac il sembloit que tout le Canada eût conjuré contre son entreprise: que l'on avoit débauché ses gens qu'il avoit amenez de France, dont une partie s'estoit échapée avec ses effets par la nouvelle Hollande; & qu'à l'égard des Canadiens qui s'estoient donnez à luy, l'on avoit trouvé moyen de les dégoûter & de les détacher de ses interests.

Quoy qu'il fût parti du Fort de Frontenac dans sa Barque le 23. Juillet 1680, il fut arresté sur le Lac par les vents contraires, en sorte qu'il ne pût arriver au détroit du Lac de Conty que sur la fin du mois d'Aoust. Tout paroissoit s'opposer à son entreprise, il s'embarqua au commencement de Septembre, sur le Lac de Conty il fut arresté avec Monsieur de la Fo-

204 *Premier établissement de la Foi*
rest son Lieutenant & tous ses
gens à Missilimakinak, ne pou-
vant obtenir du bled-d'Inde,
ny pour argent, ny pour Mar-
chandises; mais enfin comme
il en avoit besoin necessaire-
ment, il fut obligé après trois
semaines de sejour d'en traiter
pour de l'eau de vie, & il en
trouva soixante sacs dans un
jour.

Il en estoit party le quatrié-
me Octobre, arrivé le 28. No-
vembre à la Riviere des Mia-
mis, où il laissa un Charpen-
tier de Navire avec quelques
uns de ses gens, & ayant pris
les devants, il estoit arrivé aux
Illinois le premier Decembre,
bien surpris de trouver leur
grand Village brûlé, & vuide
de monde. Le reste du temps
se passa en voyage à la riviere
des Miamis, où il alla rejoin-
dre

i
r
c
li
ti
pe

dans la Nouvelle France. 205
dre son monde à 40. lieuës des
Illinois. Delà il passa à differentes
Nations entr'autres à un
Village Outagamis, où il
trouva quelques Illinois, qui luy
apprirent les malheureuses a-
vantures de l'année prece-
dente.

Il aprit de surplus qu'en
suite de nostre déroute & de
nostre départ des Illinois, leurs
guerriers estant revenus des Na-
douessious où ils estoient allez
en guerre, il y eut plusieurs
combats avec perte égale de
part & d'autre & qu'enfin des
dix-sept Villages Illinois la
plus grande partie s'estoit reti-
rée au delà du Fleuve Colbert,
chez les Ozages, à deux cens
lieuës de leur país, où une par-
tie des Iroquois les avoient
poursuivis.

En mesme temps le sieur de la Salle s'intrigua auprès des chefs Outagami, qu'il fit entrer dans ses interets & dans ceux de l'Illinois. Delà il passa aux Miamis, qu'il persuada par presens & par raisons de se détacher de l'Iroquois & se joindre à l'Illinois: il députa deux de ses gens avec deux Sauvages Abenaquis, pour en donner avis aux Illinois afin d'empescher de nouveaux actes d'hostilitez, & de faire rappeler leurs nations dispersées. Pour fortifier d'autant plus les uns & les autres il députa avec des presens vers les Chaoüennons, pour les inviter à venir se joindre aux Illinois contre les Iroquois qui portoient la guerre jusques chez ces Peuples. Tout cela avoit heureusement réüissi, lorsque Monsieur de la Sal-

le partit le 22. May 1681. pour venir à Missilimarkinak, où il se doutoit bien que nous serions. C'est une necessité absoluë si l'on veut s'établir dans ces pais là, & y faire quelque progrès pour la Foy d'entretenir toutes ces Nations en paix & en union, aussi bien que les autres qui sont plus éloignées contre l'ennemy commun; c'est-à-dire l'Iroquois qui ne fait jamais de paix veritable avec ceux qu'il a une fois batus, ou qu'il espere de vaincre par la division qu'il jette fort adroitement, si bien que nous serions tous les jours exposez à des déroutes semblables à celle qu'il nous fallut soutenir l'année precedente Monsieur de la Salle penetrant bien cette necessité, a achepté depuis nostre retour tous le pais des Illinois, où il

208 *Premier établissement de la Foi*
a donné des Cantons aux
Chaoüenons, qui y peuplent de
grandes familles.

Le sieur de la Salle nous ra-
contoit tant de fatigues & de
voyages qu'il avoit faits, & tous
les malheurs qui luy estoient
arrivez; il en apprenoit de nous
tant d'autres qui le regardoient,
sans que jamais j'aye remar-
qué en luy la moindre altera-
tion, paroissant toujours dans
son froid & sa possession ordi-
naire: tout autre que luy auroit
quitté la partie & abandonné
l'entreprise; mais bien loin de
cela par une fermeté d'esprit,
& une constance qui n'en a
guere eü de semblable, je le vis
plus résolu que jamais de con-
tinuer son ouvrage & de pouf-
ser sa découverte: nous parti-
mes donc pour le Fort de Fron-
tenac avec toute sa troupe, afin

dans la Nouvelle France. 209
d'y prendre de nouvelles mesures pour reprendre & achever nostre course avec le secours du ciel auquel nous mettions toute nostre confiance.

CHAPITRE XXIII.

*Le Sieur de la Salle poursuit
& acheve sa découverte depuis les Illinois par le Fleuve Colbert jusques au Sein Mexique, & son retour au Canada.*

Comme je ne remarque rien de considerable dans les preparatifs nouveaux qu'il fallut faire pour cette seconde entreprise, non plus que dans le voyage du sieur de la Salle & du Pere Zenobe depuis Missi-

nimaxinac jusques au Fort de Frontenac, & depuis le Fort de Frontenac jusques aux Myamis & aux Illinois. Je retrancheray icy ce que le Pere Zenobe nous en dit dans sa Relation pour ne pas occuper le Lecteur inutilement.

Il faut seulement observer que le sieur de la Salle voyant que toutes les tentatives qu'il avoit faites pour aller en barque depuis les Illinois jusques à la Mer, avoient échoüé, & que toutes ses grandes dépenses estoient devenuës inutiles, resolut de poursuivre en Canot le reste de sa découverte. A cet effet comme il venoit de laisser du monde aux Illinois & aux Myamis, quelques François se joignirent encore à luy. La nation appelée des Loups, dont il a esté parlé, & celle

des Abenaquis qui sont deux Nations fort guerrieres & pleines de resolution, comme les Anglois l'ont éprouvé de tout temps, luy parurent les plus propres pour le seconder dans son dessein. Il en choisit quelques-uns des plus braves. Il s'aboucha aussi avec les creanciers, & ayant ramassé ce qui luy restoit d'effets, il les contenta en partie, s'accommoda pour le reste qui demeurait toujours hypothéqué sur le Fort de Frontenac, les terres & le commerce de ce grand pais, dont il leur laissa la liberté, il en reçut même de nouveaux secours. Il descendit à Mont-Royal, où Monsieur de Frontenac n'ayant pû se trouver, il avoit envoyé Monsieur Barrois son Secrétaire, homme consommé

212 *Premier établissement de la Foi*
dans les affaires, autrefois Se-
cretaire d'ambassade : ils con-
certerent ensemble sur les me-
sures qu'il y avoit à prendre,
& enfin le sieur de la Salle re-
monta au Fort d'où il partit
aussi-tost pour suivre le Pere
Zenobe & la plus grande par-
tie de ses gens qui avoient
gagné les devants par son or-
dre.

Nous avons dit que le Lac
de Conty se décharge dans ce-
lui de Frontenac par un Canal
de 14. ou 15. lieuës, & par un
saut ou une cheûte d'eau qui
tombe de 100. toises de haut.
Le courant de ce Canal est ra-
pide extraordinairement. Un de
ces Canots s'estant mis à l'eau
un peu au deffous de l'embou-
chure du Lac, fut emporté par
le courant, mais l'on sauva le
monde & les marchandises. Cet
accident

accident n'apporta qu'un jour de retardement, enfin le sieur de la Salle après avoir envoyé de nouveaux ordres au sieur de la Forest Commandant du Fort de Frontenac, & laissé du monde au Fort de Conty, s'embarqua sur le Lac de Conty le 28. d'Aoust de l'année 1681, & arriva au commencement de Novembre à la riviere des Myamis. C'est en cet endroit que nous allons reprendre mot à mot ce qu'il y a de plus essentiel dans la suite de la Relation du Pere Zeno-be, qui paroist même extraite des Memoires du Sieur de la Salle qui l'accompagnoit.

Mon sieur de la Salle estant arrivé à bon port le 3. Novembre aux Myamis s'appliqua avec son activité ordinaire & sa grande étendue d'esprit

T

214 *Premier Etablissement de la Foi*
à disposer toutes les choses nécessaires à son départ. Il choisit vingt-trois François & dix-huit Sauvages bien aguerris, tant Mahingans ou Loups, qu'Abenquis, ils voulurent mener avec eux dix de leurs femmes pour leur apprêter à manger selon leur coutume pendant qu'ils seroient à la chasse ou à la pesche, & ces femmes conduisirent avec elles trois enfans, ainsi toute la troupe ne fût composée que de 54. personnes entre lesquelles étoit le sieur de Tonty & le sieur Dautray fils du feu sieur Bourdon Procureur General de Quebec.

Le 21. Decembre je m'embarquay avec le sieur de Tonty & une partie de nos gens sur le Lac Dauphin pour aller vers la riviere divine appelée

par les Sauvages Checagou , afin d'y preparer les choses necessaires pour le voyage. Le sieur de la Salle nous y joignit avec le reste de la troupe le 4. Janvier 1682 , & trouva que le sieur de Tonty avoit fait faire des trainaux pour y mettre tout l'équipage & le passer sur le Checagou qui estoit glacé ; car dans ces endroits, quoique l'hyver n'y dure que deux mois , il ne laisse pas d'y estre rude.

Il y a un portage à faire pour entrer dans la riviere des Illinois que nous trouvâmes aussi glacé ; nous le passâmes le 27. du même mois , trainans nos Canots, nos bagages, & provisions environ 80. lieues de chemin sur la riviere de Seignelay qui descend au Fleuve Colbert, nous traversâmes

216 *Premier établissement de la Foi*
le grand Village des Illinois
sans y rencontrer personne, les
Sauvages estant allé hyverner
30. lieuës plus bas sur le Lac
de Pimiteoui, où est scitué le
Fort de Creve-cœur que nous
trouvâmes en bon état, le sieur
de la Salle y laissa ses ordres
& comme depuis cet endroit la
navigation est libre en tout
temps, & sans glace nous nous
embarquâmes dans nos Canots,
& arrivâmes le 6. Fevrier à
l'embouchure de la riviere de
Seignelay, scituée au trente-
huitième degré de latitude.

Les glaces qui derivoient en
cet endroit sur le Fleuve Col-
bert, nous y arresterent jusques
au trezième du même mois
que nous en partîmes, & nous
trouvâmes à six lieuës plus
bas la riviere des Ozages qui
vient del'Oüest & est bien auſ-

si forte que le Fleuve Colbert dans lequel elle se décharge , & qui en est tellement troublé, que depuis l'embouchure de cette riviere l'eau n'est quasi pas potable , les Sauvages nous assurerent que cette riviere estoit formée de quantité d'autres, & qu'on la remonte dix ou douze journées de chemin jusques à une montagne d'où elles tirent leur source, & qu'au de là de cette montagne c'est la Mer où l'on voit de grands Navires, qu'elle est peuplée d'une multitude de grands Villages de plusieurs Nations différentes, qu'il y a des terres & des prairies , grande chasse de Bœufs , & de Castors : quoyque cette riviere soit fort grosse , le Fleuve n'en paroist pas augmenté, mais elle y charrie tant de vases , que depuis l'embouchure

218 *Premier établissement de la Pot*
l'eau du grand Fleuve, dont le
liet est aussi fort vaseux, ressem-
ble plutôt à de la bouë claire,
qu'à de l'eau de riviere, sans
changer du tout jusques à la
Mer l'espace de plus de trois
cens lieues, quoyqu'il recoive
sept grandes rivieres dont l'eau
est tres-belle, & qui sont aussi
grandes que Mississipi.

Le 14. à six lieues de là nous
trouvâmes à l'Est le Village
des Tamaroa qui estoient allez
à la chasse, nous y laissâmes
des marques de nostre venuë
en paix & des signes de nostre
route, ainsi qu'il se pratique
dans ces sortes de voyages,
nous allions à petites journées
parce que n'ayant pû porter
d'autres provisions que de bled
d'Inde, nous estions obligez de
faire chasser & pescher presque
tous les jours.

A 40. lieuës des Tamaroa, l'on trouve la riviere Oüabache, où nous arrestâmes. Depuis l'embouchure de cette riviere, il faut avancer quarante deux lieuës sans s'arrester à cause que les rivages sont bas, marécageux, & pleins d'écume fort épaisse de jongs & de Noyers.

Le 24. ceux que nous avions envoyez à la chasse estant revenus à l'exception du nommé Pierre Prudhomme, les autres rapporterent qu'ils avoient vus des pistes de Sauvages, cela fit craindre que nostre François n'eût esté pris ou tué; ce qui engagea le sieur de la Salle de faire construire un Fort & un retranchement, & de mettre des Sauvages avec des François sur ces pistes, personne ne s'y épargna jusques au premier

210 *Premier établissement de la Foi*
Mars, que Gabriel Minime & deux Loups ayant découverts cinq Sauvages, en prirent deux ils se dirent de la Nation des Sicacha, & que leur Village étoit à une journée & demye de là. Après leur avoir fait toutes les carresses, je partis avec le sieur de la Salle, & la moitié de son monde, pour y aller dans l'espérance d'apprendre des nouvelles de Prudhomme, mais après avoir marché ce terme, nous témoignâmes aux deux Sauvages que nous étions fâchez de ce qu'ils mentoient, ils nous dirent franchement qu'il y avoit encore trois journées (ces Sauvages comptent ordinairement dix ou douze lieuës pour une journée) nous retournâmes au Camp & l'un de ces deux Sauvages s'estant offert à rester, & l'autre à por-

er la nouvelle au Village, le sieur de la Salle luy donna quelques marchandises, il partit après nous avoir fait entendre que nous trouverions leur Nation en descendant sur le bord du Fleuve.

A la fin Prudhomme, qui s'estoit égaré fût retrouvé le neuvième jour & ramené au Fort, en sorte que le lendemain estant parti d'un temps de Brûme, & ayant navigé 45. lieuës jusques au troisième Mars, nous entendîmes sur la droite battre le Tambour, & faire des Safoüest, ayant reconnu que c'estoit un Village des Akansa. Le sieur de la Salle passa aussi-tost avec tout son monde de l'autre bord, où à moins d'une heure il fit construire une redoute retranchée sur une pointe avec des pieus & des

112 *Premier établissement de la Foi*
arbres abatus pour éviter toute
surprise, & pour donner aux
Sauvages le temps de se rassu-
rer. Il fit après avancer quel-
ques-uns des siens sur le bord
de la riviere d'où ils convierent
les Sauvages de venir à nous.
Leurs chefs envoyerent une
Pirogue (ce sont de grands Ca-
nots de bois formez d'un ar-
bre creusé à la maniere de pe-
tits bateaux) qui vint à la por-
tée du fusil. On leur presenta
le calumet de paix, & deux
Sauvages s'estant avancez in-
vitoient par leurs gestes les
François d'aller à eux, le sieur
de la Salle y envoya un Fran-
çois & deux Abenaquis, qui
furent reçûs & regallez avec
beaucoup de marque d'amitié.
Six des principaux les recon-
duisirent dans la même Piro-
gue & entrerent dans la redoute,

où le sieur de la Salle leur fit des presens de Tabac & quelques marchandises. Ils nous donnerent de leur part quelques esclaves, le plus considerable des chefs nous convia d'aller au Village pour nous rafraichir, à quoy l'on consentit volontiers.

Tous ceux du Village excepté les femmes qui avoient d'abord pris la fuite, vinrent au bord du Fleuve nous recevoir. L'on nous y bâtit des cabannes, on nous apporta du bois à brûler, des vivres en abondance, on nous fit des festins continuels durant trois jours, les femmes estant revenuës nous apportèrent du bled d'Inde, des feves, de la farine, & des fruits de diverses sortes, & on leur fit d'autres petits presens en reconnoissance qu'elles admirerent fort.

224 *Premier Etablissement de la Foi*

Ces Sauvages ne ressembloient pas à ceux du Nord qui sont tous d'une humeur triste & severe. Ceux-cy sont beaucoup mieux faits, honnestes, liberaux, & d'une humeur gaye, la jeunesse même est si modeste, que quoy qu'ils eussent une forte envie de voir le sieur de la Salle, ils se tenoient sans bruit à la porte, & sans oser y entrer.

Nous y vîmes grand nombre de poules domestiques, des troupeaux de poullets d'Indes; & d'Outardes familiers, diverses sortes de fruits, des pesches déjà formées sur les arbres, quoy qu'on ne fût encore qu'au commencement de Mars.

Le 14. du même mois le sieur de la Salle prit possession de ce pais en grande ceremonie,

y fit planter une Croix & arborer les armes du Roy dont les Sauvages témoignèrent une joye extreme, l'on parle beaucoup aux Sauvages par gestes, & ceux que nous avions avec nous se faisoient un peu entendre en leur Langue. Je pris occasion de leur faire comprendre quelque chose de la verité d'un Dieu & des Mysteres de nostre Redemption dont ils voyoient les armes, ils témoignoit durant ce peu de temps goûter ce que je leur disois, levant les yeux au Ciel & se mettant à genoux par maniere d'adoration, nous les voyons aussi se frotter le corps avec les mains, après avoir froté la colonne où estoit la Croix: en effet à nostre retour de la Mer nous trouvâmes qu'ils avoient entouré cet-

226 *Premier établissement de la Foi*
te Croix d'une palissade , enfin
ils nous donnerent des provi-
sions & des hommes pour nous
conduire & nous servit d'Inter-
pretes chez les Taensa leurs al-
liez qui sont éloignez de 80.
lieuës de ce Village.

Le 17. nous continuâmes
nostre route , & à six lieuës
plus bas nous trouvâmes un au-
tre Village de la même Nation
des Akansa , & puis un autre
trois lieuës au dessous dont les
peuples estoient de même , &
nous y firent grand accueil ,
on leur donna des presens &
des marques de nostre venuë
en paix & en amitié.

Le 22. nous arrivâmes chez
les Taensa qui habitent au-
tour d'un petit Lac formé dans
les terres par le Fleuve Missi-
sipi , ils ont huit Villages , & les

murailles de leurs maisons sont faites de terre mêlée de paille, le toit est de cannes qui font un dôme qui est orné de peintures, ils ont des lits de bois & beaucoup d'autres meubles, & d'embellissement des temples même où ils enterrent les os de leurs Capitaines. Ils sont vêtus de couvertes blanches faites d'une écorce d'arbre qu'ils filent, leur chef est absolu, & dispose de tout, sans consulter personne. Il est servi par des esclaves, ainsi que tous ceux de sa famille. On luy apporte à manger hors de sa cabanne, on luy donne à boire dans une tasse particulière avec beaucoup de propreté, ses femmes & ses enfans sont traitez de même, & tous les autres Taensa luy parlent avec respect & avec cérémonie.

Le sieur de la Salle estant fatigué & ne pouvant luy-même aller dans le Bourg, nous y envoya le sieur de Tonty & moy avec des presens, le chef de cette Nation ne se contenta pas de luy envoyer quantité de vivres & autres presens. Il voulut aussi le voir, & pour cela un maistre des ceremonies vint deux heures devant, suivi de six autres hommes, à qui il fit nettoyer le chemin par où il devoit passer, preparer une place & la couvrir d'une natte de Canes délicatement travaillée, le chef qui arriva ensuite estoit vêtu d'une belle nappe ou couverture blanche, deux hommes le precedoient, portans des évantails de plumes blanches. Un troisiéme portoit une lame de cuivre, & une plaque ronde de même matiere, toutes deux
tres-

tres-polies. Il conserva un maintien extraordinairement grave en cette visite qui fût néanmoins pleine de confiance, & de marques d'amitié.

Tout ce país est garni de Palmiers, de Lauriers de deux sortes, de Pruniers, de Peschers, de Meuriers, de Pommiers, de Poiriers de toutes sortes d'especes. Il y a aussi des Noyers de cinq ou six sortes, dont quelques-uns portent des noix d'une grosseur extraordinaire. L'on nous fit goûter de plusieurs natures de fruits secs que nous trouvâmes fort bons, & gros, l'on y voit aussi de beaucoup d'autres especes d'arbres fruitiers dont je n'ai point vû en Europe, la saison trop peu avancée ne nous permit pas d'en reconnoître les fruits, nous y remarquâmes des vignes qui a-

230 *Premier établissement de la Foi*
voient passées leur fleur, au reste
l'esprit & l'humeur de ces peuples nous parût docile, & traitable, & même capable de raison. Je leur faisois entendre tout ce que je voulois sur nos Mysteres. Ils concevoient assez bien la nécessité d'un Dieu qui a tout fait, & qui gouverne tout, ils attribuent cette Divinité au Soleil, l'on pourra y avancer beaucoup la Religion, aussi bien qu'aux AKANSA, tous ces Peuples estant à demy policez.

Les guides ne voulurent pas aller plus loin craignant de tomber entre les mains de leurs ennemis, car les peuples qui habitent un des rivages sont communement ennemis de ceux de l'autre. Ils ont quarante Villages à l'Est, & trente quatre à l'Oüest, dont on nous donna tous les noms.

Le 26. Mars reprenant nostre navigation , nous apperçûmes à douze lieuës plus bas une pirogue ou Canot de bois à qui le sieur de Tonty donna chasse, jusques à ce que approchant du rivage nous découvri- mes un grand nombre de Sauvages. Le sieur de la Salle suivant sa précaution ordinaire, gagna le rivage opposé d'où il leur envoya porter le calumet de paix par le même sieur de Tonty, quelques-uns des principaux traverserent le Fleuve pour venir à nous en bons amis, c'estoient des pescheurs de la Nation des Nachié, ennemis des Taensa, quoyque leur Village fût à trois lieuës dans les terres, nous ne laissâmes pas d'y aller le sieur de la Salle & moy avec une partie de son monde, nous y couchâmes, & y reçû-

232 *Premier établissement de la Foi*
mes tout le bon accueil que l'on
peut souhaiter , le sieur de la
Salle dont le seul air , les ma-
nieres engageantes & l'esprit
adroit , s'attire également l'a-
mour & le respect imprima
de si grands sentimens dans
le cœur de ces peuples , qu'ils
ne sçavoient quelle chere nous
faire. Ils auroient bien voulu
nous retenir avec eux , & même
pour marque de leur estime,
ils firent avertir à toute nuit les
Koroa leur allié , dont le chef
& les principaux se trouverent
le lendemain au Village, où ils
rendirent leur obeïssance au
Roy des François dans la per-
sonne du sieur de la Salle qui
sçavoit parfaitement bien faire
valloir par tout la puissance
& la gloire de la Nation.

Après avoir planté les armes
du Roy sous la Croix & fait des

dans la Nouvelle France. 255

présents aux Nachié, nous retournâmes au Camp le lendemain avec les principaux du Bourg & le chef des Koroa qui nous accompagna jusques dans son Village, scitué dix lieux au dessous sur une agreable côteau entouré, d'un côté de grandes terres à bled, & de belles prairies de l'autre. Ce chef presenta un calumet au sieur de la Salle, le regalla avec tous ses gens, on y répondit de même que par tout ailleurs, ils nous dirent qu'il y avoit encore dix journées jusques à la Mer.

Le Sicacha qui nous avoit conduit jusques là eût permission de rester au Village d'où nous partîmes le 29 Mars jour de Pâques, après avoir celebré les Divins Mysteres avec les François & satisfait aux devoirs des bons Chrestiens. Car nos

234 *Premier établissement de la Foi*
Sauvages quoyque des plus a-
vancez & des plus instruits ,
n'en estoient pas encore capa-
bles.

Environ 6. lieuës au deffous,
le Fleuve se divise en deux bras
ou chenaux formants une gran-
de Isle qui doit estre de plus de
60 lieuës , nous suivîmes
le Canal de la droite quoyque
nous eussions desseïn de prendre
l'autre , que nous passâmes dans
une grande Brume sans le voir ,
nous avions avec nous un gui-
de qui nous le monroit par
signe , mais le Canot où il estoit
estant alors derriere , ceux qui
le menoiënt , negligerent ce que
ce Sauvage leur disoit pour
s'efforcer de nous atteindre , car
nous avions de beaucoup ga-
gnez les devants , l'on nous as-
sura que dans cet autre Canal
l'on y rencontre dix Nations

differentes qui sont toutes bien peuplées & de fort bonnes gens.

Le 2. d'Avril après avoir navigé quarante lieuës, nous aperçûmes des pescheurs sur le bord du Fleuve qui prirent la fuite & aussi-tost après l'on entendit des Sasacoüest, c'est-à-dire des cris de guerre, & battre le Tambour, c'estoit la Nation des Quinipiffa, quatre François furent deputez pour leur presenter le calumet de paix avec ordre de ne point tirer, mais il fallut s'en revenir au plus viste, parce que ces Sauvages leurs décocherent quantité de fleches, quatre de nos Mahingans ou Loups qui y furent après, n'eurent pas un meilleur accueil, ce qui obligea le sieur de la Salle de poursuivre son chemin, jusques à deux lieuës de là, nous entrâmes

226 *Premier établissement de la Foi*
dans un Village des Tangibao
qui avoit esté facagé & pillé
tout recemment, nous y trou-
vâmes trois cabannes remplies
d'hommes morts depuis environ
15. ou 16. jours.

Enfin après une navigation
d'environ 40. lieuës, nous ar-
rivâmes le 6. Avril à une poin-
te où le Fleuve se divisoit en
trois chenaux. Le sieur de la
Salle partagea le lendemain
son monde en trois bandes pour
les aller reconnoistre. Il prit ce-
luy de l'Oüest, le sieur Dau-
tray celuy du Sud, & le sieur
de Tonty que j'accompagnay
celuy du milieu, ces trois che-
naux estoient beaux & profonds,
l'eau estoit Somate au bout de
deux lieuës nous la trouvâ-
mes tout-à-fait sallée, & avan-
çans toujourns, nous decouvriens
la pleine Mer, de sorte que le
9. Avril

9. Avril nous fîmes la ceremonie avec le plus de solemnité qu'il nous fût possible, de planter la Croix & arborer les armes de France, après que nous eumes chanté l'Hymne de l'Eglise *Vexilla Regis*, & le *Te Deum*, le sieur de la Salle prit au nom de Sa Majesté possession de ce Fleuve de toutes les rivieres qui y entrent, & de tous les païs qu'elles arrosent. L'on dressa un acte authentique signé de tous tant que nous estions, & au bruit & décharge de tous les fusils, l'on mit en terre une plaque de plomb, où les armes de France & les noms de ceux qui venoient de faire la découverte estoient gravez. Le sieur de la Salle qui portoit toujours une Astrolabe, prit la hauteur de cette embouchure, quoy qu'il s'en soit reservé le

238 *Premier établissement de la Foi*
point précis, nous avons connu
que ce Fleuve tombe dans le
Golphe de Mexique entre le
27. & 28. degré de latitude, &
comme l'on croit à l'endroit où
les Cartes marquent le Rio Es-
condido. Cette embouchure est
éloignée d'environ 30 lieuës de
Rio Brave, de 60. de Rio, de
Palmas & de 90, ou 100 lieuës
de Rio de Panuco où est la
plus prochaine habitation des
Espagnols sur la côte. Nous
estimions la Baye du Saint Es-
prit au Nord est de nostre em-
bouchure ; nous sommes tou-
jours allez depuis la riviere des
Illinois au Sud, & Sud Oüest,
le Fleuve serpente un peu, con-
serve jusques à la Mer sa lar-
geur de près d'un quart de lieuë,
est fort profond par tout sans
aucun banc, ny rien qui em-
pesche la navigation, quoy que

l'on ayepublié au contraire. On estime ce Fleuve de huit cens lieüs de profondeur, nous en avons fait pour le moins trois cens cinquante depuis l'embouchure de la riviere de Seignelay.

Les vivres nous avoient manqué, nous trouvâmes seulement quelques viandes boucanées auprès de nostre embouchure, dont nous nous servîmes pour satisfaire à la grosse faim, mais peu après on remarqua que c'étoit de la chair humaine, si bien que nous laissâmes le reste à nos Sauvages, elle se trouvoit fort bonne & délicate. Enfin le 10. Avril nous commençâmes à remonter le Fleuve, ne vivant que de pommes, de terre & de Crocodils. Le país est si bordé de cannes, & si bas en cet endroit, qu'on ne pouvoit chaf-

240 *Premier établissement de la Foi*
ser sans se retarder beaucoup. Le
12. nous couchâmes au Village
de Tangibao, & comme le sieur
de la Salle vouloit avoir du
bled de gré ou de force. Nos
Abenaki s'apperçurent le 13. en
avançant nostre route, qu'il y
avoit grande fumée assez pro-
che, on jugea que ce pouvoit
estre les Quinipissa qui avoient
tiré des fleches sur nous quelques
jours auparavant, ceux qu'on
envoya à la découverte nous
amenerent 4. femmes de la
Nation le matin du 14. & nous
allâmes camper vis-à-vis du
Village, sur l'après diné des Pi-
rogues venoient à nous, à des-
sein de nous braver, mais le
sieur de la Salle s'estant avancé
en personne avec le calumet de
paix, comme ils refuserent de
le recevoir, l'on tira un coup
de fusil qui effroya ces Barba-

&
n
c
I
tu
d
fa
au
el
d'
pe
fie
ve
il r
fû

res n'ayant jamais vu d'armes à feu. Ils appelloient cela le tonnerre, ne comprenant pas comment il se pouvoit faire qu'un baston de bois jetta du feu, & tua du monde de si loin sans le fraper, ce qui obligea les Sauvages de prendre la fuite, quoy qu'ils fussent en grand nombre armez à leurs manieres. Enfin le sieur de la Salle les suivit de l'autre bord. Il mit une de leurs femmes à terre avec un present de haches, de coûteaux & de rassades, luy faisant entendre que les trois autres la suivroient bien-tost si elle nous faisoit apporter du bled d'Inde. Le lendemain une troupe de Sauvages ayant paru, le sieur de la Salle les alla trouver & conclud la paix avec eux, il reçût & donna des ostages, & fût camper auprès de leurs Vil-

242 *Premier établissement de la Foi*
lage où on nous apporta quel-
que peu de bled. Nous montâ-
mes enfin au Village, où ces
Barbares nous avoient fait
aprester un repas à leur mode,
ils avoient advertis de leurs
alliez & voisins, si bien que com-
me nous estions à prendre nostre
refection dans une grande pla-
ce, l'on voyoit arriver à la file
une confusion de Sauvages ar-
mez, les chefs ne laissoient pas
de nous faire acüeil, mais nous
avions sujet de nous en dé-
fier, si bien que chacun des
nostres tenoit ses fusils en état,
ce que voyant les Sauvages,
ils n'oserent attaquer.

Le sieur de la Salle se retira
avec tous les gens & les osta-
ges dans son Camp, & rendit
les femmes des Quinipissa, le
jour suivant avant jour nostre
sentinelle avertit qu'on enten-

doit du bruit parmy les cannes qui bordoient la riviere, le sieur Dautray dit que ce n'estoit rien, mais le sieur de la Salle toujours allerte ayant encore ouï du bruit cria aux armes, comme l'on entendit aussi-tost des cris de guerre, & décocher des fleches de fort près, nous fimes grand feu, quoy qu'il plût un peu, le jour vint, & après deux heures de combat & la perte de dix hommes des leurs tuez, & plusieurs blessez. Ils prirent la fuite sans que personne de nous eût aucun mal, nos gens avoient envie d'aller brûler le Village de ces perfides, mais la prudence du sieur de la Salle voulut seulement se rendre redoutable à cette Nation, sans la desoler afin de ménager leurs esprits pour le besoin. On ne laissa pas de briser plusieurs de leurs Ca-

244 *Premier établissement de la Foi*
nots. Ils estoient tout proche ;
mais ils se contenterent de fuir,
en faisant la hùée. Nos Sauva-
ges Loups leverent seulement
deux chevelures.

L'on partit donc le même
jour dix-huitième Avril sur le
soir , & nous arrivâmes le 1.
de May au Koroa après avoir
beaucoup souffert faute de vi-
vres , les Koroa avoient esté
avertis par les Quinipissa leurs
alliez , avoient dessein de
les venger assemblé des Sauva-
ges de plusieurs Villages , fai-
sans une armée fort nombreuse
qui nous parût sur les côtes, &
qui venoit souvent nous recon-
noistre d'assez près , cette Na-
tion qui nous avoit fait amitié
à nostre descente , nous surprit
assez par le changement , mais
ils nous en dirent la raison ,
qui nous obligea de nous tenir

sur nos gardes. Le sieur de la Salle s'avança même d'une manière intrepide, en sorte que ces Barbares n'osèrent rien entreprendre.

Quand nous y passâmes en descendant, comme nous estions bien pourvus de bled d'Inde l'on en avoit mis en cache une quantité assez près du Village. Nous le retrouvâmes en bon état, & après l'avoir repris nous continuâmes nostre route, mais nous fûmes surpris de voir en cet endroit que le bled d'Inde qui commençoit seulement à sortir de terre le 29. Mars estoit déjà bon à manger, & nous apprîmes ensuite qu'il meurissoit en 50, jours. Nous y remarquâmes aussi d'autre bled levé de terre à la hauteur de quatre pouces.

Nous partîmes donc le mê-

246 *Premier établissement de la Foi*
me jour premier May sur le soir,
& après avoir reconnu les jours
suiuans plusieurs Nations dif-
ferentes, renouvelé nos allian-
ces avec les Tænsa qui nous
reçurent parfaitement bien.
Nous arrivâmes aux A kansa où
nous fûmes reçus de même,
nous en sortîmes le 18. Le sieur
de la Salle prit les devants a-
vec deux Canots de nos Sau-
vages Loups, & poussa jusques
à 100. lieues au deffous de la
riviere Seignelay où il tomba
malade. Nous l'y joignîmes a-
vec tout le reste de la troupe le
2. Juin. Comme sa maladie
estoit dangereuse & le redui-
soit à l'extremité, hors d'état
de pousser plus outre, il fût
obligé d'envoyer devant le
sieur de Tonty, pour les Ili-
nois & les Miamis, afin de le-
ver nos caches & de mettre tou-

te chose en ordre, destinant ledit sieur pour y commander, mais enfin la maladie du sieur de la Salle qui dura quarante jours, dans laquelle je l'assistay de mon mieux, s'estant un peu diminuée, nous partîmes sur la fin de Juillet à petite journée, arrivâmes sur la fin de Septembre à la riviere des Miamis où nous apprîmes plusieurs expéditions militaires que le sieur de Tonty avoit faites depuis nous avoir quitté, il avoit laissé le sieur Dautray & le sieur Choisy aux Miamis & d'autres gens aux Illinois avec deux cens nouvelles cabannes de Sauvages qui alloient repeupler cette Nation, ledit sieur de Tonty a poussé jusques à Missilimakinac pour rendre compte de plus près de nostre découverte à Monsieur le Comte de Fronte-

248 *Premier établissement de la Fo*
nac Gouverneur de la part de
Monsieur de la Salle qui se dis-
pose de retourner sur ces pas à
la Mer au printemps prochain
avec un plus grand nombre de
gens & des familles pour y faire
des établissemens.

La riviere de Seignelay est
fort belle, sur tout depuis les
Illinois, profonde & large for-
mant deux Lacs jusques à la
Mer, bordée de côteaux, cou-
verts de beaux arbres de toutes
sortes, d'où l'on découvre de
vastes prairies, où paissent les
troupeaux de bœufs Sauvages
en confusion. La riviere se dé-
borde souvent, & rend le ter-
rain d'alentour marecageux,
jusques à 20 ou 30 lieuës de la
Mer, le terrain d'alentour est
bon, capable de produire tout
ce que l'on peut souhaiter pour
la vie, on y trouve même du

chanvre qui vient naturellement, & beaucoup plus beau que celui qui croît dans le Canada, tout le país de cette riviere est charmant dans son aspect.

Il en est de même de ce que nous avons visité dans le Fleuve Colbert ; quand on est arrivé 20, ou 30 lieuës au dessous des Maroa, les bordages sont pleins de cannes jusques à la Mer, à la reserve de 15 ou 20 endroits, où il y a de fort jolis côteaux & des débarquemens commodes & spacieux, l'inondation ne s'étend pas bien loin, & derriere ces bordages noyez l'on découvre les plus beaux país du monde. Nos chasseurs François & Sauvages en estoient charmez. L'espace de 200 lieuës au moins en longueur, & autant en largeur, com-

250 *Premier établissement de la Foi*
me l'on nous en a assuré, sont
de vastes campagnes de tres-
bonnes terres bordées par en-
droits de côteaux tres-agreables,
de bois de haute futaye, de plu-
sieurs bocages où l'on peut al-
ler à cheval, tant les chemins
sont nets, & nullement em-
barassez, ces petites forests bor-
dent de même les rivieres qui
coupent ces campagnes en di-
vers lieux, & sont fort pois-
soneuses, les Crocodils y sont
dangereux, si bien qu'on n'o-
seroit s'exposer en de certains
endroits, ny même sortir sa
main hors du Canot. Les Sau-
vages nous ont dit que ces ani-
maux entraînoient souvent de
leurs gens, quand ils pouvoient
les attraper par quelque en-
droit.

Les Campagnes sont pleines
de toutes sortes de gibiers, de

bœufs, sauvages, cerfs, biches, chevreüils, ours, poules d'Inde, perdrix, perroquets, cailles, bécasses, tourtes, pigeons ramiers, il y a aussi des Castors, des Loutres, des Martres, des chats Sauvages, jusques à 100. lieues au dessous des Maroa sur tout dans la riviere des Mistouri, dans la riviere Ouabache, dans celle des Chepousseau qui est vis-à-vis, & dans toutes les autres moindres sur cette espace, mais nous n'avons point sçeu qu'il y eut des castors du costé de la Mer.

Il n'y a point de bestes feroches qui soient nuisibles à l'homme celles qu'on y appelle Michybichy n'attaquent jamais l'homme quoy qu'elles devorent les bestes quelque fortes qu'elles soient, la teste est sem-

252 *Premier établissement de la Foi*
blable à celle d'un Loup Cer-
viermais beaucoup plus grosse
le corps long & grand, comme
celuy d'un Chevreuil mais
beaucoup plus menu, les jam-
bes aussi plus courtes les pattes
comme celles d'un chat mais
beaucoup plus grosses les griffes
plus fortes & plus longues dont
il se sert pour tuer les bestes
qu'il veut devorer, il en mange
un peu les emporte sur son dos
& cache le reste de sa proye sous
des feuilles sans que les autres
bestes carnacieres y touchent
ordinairement, sa peau, & sa
queuë ressemblent à celle du
Lyon auquel il ne cede qu'en
grosseur.

Les bœufs de ces païs surpas-
sent les nostres en grosseur leur
teste est monstruse & d'un re-
gard affreux à cause des grands
crins noirs dont elle est envi-
ronnée

ronnée & qui pendent sous le menton, & le long des jarets de cet animal. Il a sur les vertebres une espece de coste droite dont la plus proche du col est la plus longue, les autres vont en diminuant jusques au milieu du dos, le poil en est fin & ne cede guere à la laine, l'on se couvre des peaux que l'on passe fort proprement avec de la terre qui sert mesme de peinture, ces animaux se laissent approcher & ne fuyent jamais, l'on pourra les rendre familiers.

Il y a un autre petit animal semblable à un rat mais aussi gros qu'un chat qui a le poil argenté meslé de noir, sa queue est sans poil grosse comme un gros doigt & environ d'un pied de longueur, avec laquelle il se suspend quand il est aux branches des arbres il a une es-

254. *Premier établissement de la Foi*
pece de sac sous le ventre où il
porte ses petits quand on le
poursuit.

Les Sauvages nous ont assu-
ré que du costé de l'Oüest dans
les terres, il y a des animaux
sur lesquels ils se font porter &
qui charient des charges fort
pesantes, ils nous les ont dé-
peints comme des chevaux, ils
nous en montrèrent deux pieds
qui sont effectivement des
pieds de cheval.

L'on remarque par tout des
bois de toutes sortes d'especes
propre à tous les usages, & en-
tr'autres les plus beaux cedres
du monde, & une autre nature
d'arbre qui jette en abon-
dance une maniere de gom-
me aussi agreable à brûler
que les meilleurs pastilles de
France, l'on y remarque aussi
par tout des houx, & quantité

C
à
r
d
r
&

d'autres arbres dont l'écorce est blanche qui sont assez gros. Les Cottoniers y sont grands, les Sauvages en creusent des Canots de 40 & 50 pieds de long, & en ont quelquefois des flot-tes de 150 au pied d'un Village, nous avons veu de toutes sortes d'arbres propres à la construction des Navires. Il y a aussi beaucoup de chanvre pour les cordages, & l'on y pourra faire du goudron singulièrement proche la Mer.

L'on y trouve par tout des prairies quelquefois de quinze à vingt lieuës de front & trois ou quatre de profondeur presto à mettre la charuë, bonne terre capable de fournir à de grandes colonies, les faives y viennent naturellement sans semer, & la tige dure plusieurs années

256 *Premier établissement de la Foi*
portant toujours du fruit, elle
croist plus grosse que le bras &
monte comme le lierre, jus-
ques à la cime des plus hauts
arbres. Les peschers tout sem-
blables à ceux de France y sont
fort bons, & si chargez de fruit
que les Sauvages sont obliges
de soutenir avec des fourches
ceux qu'ils cultivent dans leurs
deserts, il y a des forests entie-
res de fort beaux meuriers dont
nous mangions des fruits dès le
mois de May quantité de Pru-
niers, & autres fruitiers partie
connus & partie inconnus dans
l'Europe. Il y a communement
des Vignes, des Grenadiers, des
Maronniers. On fait les bleds
trois ou quatre fois l'année. J'ay
déjà dit que j'en avois veu de
meur, que l'autre venoit de
lever, on y connoist peu l'hy-
ver que par les pluyes.

Nous n'avons pas eu le temps de rechercher les mines, nous avons seulement trouvé en plusieurs endroits du charbon de terre, les Sauvages qui ont du cuivre & du plomb, nous ont voulu conduire en bien des endroits d'où ils le tirent, il y a des carrieres de fort belles pierres, du marbre blanc & noir, cependant les Sauvages ne s'en servent pas.

Ces Peuples communement quoique Barbares, paroissent d'un assez bon naturel, affables obligeans & dociles. Ils n'ont pas de sentiment veritable de Religion par un culte réglé, mais l'on remarque quelques connoissances confuses, & une veneration particuliere pour le Soleil qu'ils reconnoissent comme celuy qui a tout fait & qui conserve tout. Il est surpre-

158 *Premier établissement de la Foi*
nant que leur Dialecte soit différent à des Nations qui ne seront pas éloignées de plus de dix lieues, ils ne laissent pas de s'entr'-entendre, & d'ailleurs ils ont toujours quelque Interprete d'une Nation qui demeure chez l'autre quand ils sont alliez & qui leur sert comme de Resident, ils sont tous differens de nos Sauvages de Canada dans leurs maisons, vétemens, mœurs, inclinations & coûtume, & même dans la conformation de la teste que ceux-cy ont fort plate. Ils ont de grandes Places publiques, des jeux & des assemblées, ils paroissent vifs, & actifs, leurs chefs ont toute l'autorité, l'on n'oseroit passer entre le chef & le flambeau de Canne qui brûle chez luy, & qu'il fait porter devant quand il marche, mais

on fait le tour avec quelque ceremonie, ils ont leurs vallets & leurs Officiers qui les suivent & les servent par tout. Ils distribuent les graces & les presents à leur volonté, enfin l'on y trouve communement des hommes. Nous n'en avons veu aucun qui connût les armes à feu, ny même les outils de fer, ou d'acier, se servant de couteaux & de haches de pierre, cela est bien contraire à ce que l'on nous avoit dit, quand on nous as- furoit que par le commerce des Espagnols que l'on disoit n'en estre éloignez que de 25 ou 30 lieuës, ils avoient des haches, des fusils, & toute les commoditez que l'on trouve en Europe, à la verité nous avons trouvé des Nations qui avoient des brasselets de veritables perles, mais ils les percent au feu,

260 *Premier établissement de la Foi*
& les gâtent par ce moyen ;
Monsieur de la Salle en a ap-
porté avec luy , les Sauvages
nous ont dit que leurs Guerriers
les apportent de fort loin du cô-
té de la Mer , & les recoivent
en échange de certaines Na-
tions qui sont apparemment du
côté de la Floride.

Il y a beaucoup d'autres cho-
ses que nos gens observoient
en s'avancant un peu dans le
païs pour la chasse , & que nous
avons appris des Nations chez
qui nous avons passé , mais je
me rendrois importun d'en faire
icy le détail. Outre qu'il en
faudroit sçavoir plus à fond les
particularitez , enfin nostre dé-
couverte est achevée sans que
nous ayons perdu aucun des
nostres ny François , ny Sau-
vages , & sans que personne ait
esté blessé , de quoy nous som-
mes

mes redevables à la protection de Dieu, & à la grande conduite de Monsieur de la Salle : Je ne vous diray rien icy des conversions : autrefois les Apostres ne faisoient qu'entrer dans un païs, & aux premieres annonces de l'Evangile, l'on voyoit de grandes conquestes. Je ne suis qu'un miserable pecheur, infiniment éloigné du merite des Apostres, mais aussi il faut reconnoistre que ces voyes miraculeuses, de grace, ne sont pas aujourd'huy attachées à l'exercice de nos Ministeres, Dieu ne se servant que d'une voye ordinaire & commune selon laquelle je me suis contenté d'annoncer de mon mieux les principales veritez du Christianisme aux Peuples que j'avois à la rencontre : la Langue Illinoisse me servoit un peu en-

262. *Premier établissement de la Foi*
viron cent lieues avant dans le
Fleuve, & je faisois compren-
dre le reste par les gestes, &
quelque terme de leur Dialecte
que l'on déchifroit insensible-
ment, mais je ne peux pas dire
que mes petits efforts ayent pro-
duit des fruits certains. A l'é-
gard de ces peuples, peut-estre
que par un effet secret de la gra-
ce quelqu'un en aura profité,
c'est ce que Dieu seul peut con-
noistre, tout ce que nous avons
fait a esté de reconnoistre l'é-
tat de ces Nations, & d'ouvrir
le chemin à l'Evangile, & aux
Missionnaires, n'ayant baptisé
que deux enfans que je voyois
à l'extremité, & qui sont morts
effectivement en nostre pre-
sence.

Je donne icy à mon Lecteur
ce qu'il y a de principal dans la
Relation que le Pere Zenobe

adressa à Quebec au Pere Valentin Superieur des Missions ; & dont je fis la copie sur les lieux quelques années après : ce Missionnaire ne croyoit point alors passer en France cette même année 1682 , mais le sieur de la Salle ayant pris tout à coup sa resolution , le pria de vouloir bien faire le voyage pour donner les premières instructions de sa découverte , jusques à ce qu'il pût l'année suivante s'y rendre en personne : ce bon Pere partit donc de Miamis le 8. Octobre , & quelque diligence qu'il pût faire à la descente des Lacs & du Fleuve : il n'arriva à Quebec que le 15. Novembre , la surveillance du départ des Vaisseaux , & s'embarqua dans celui que montoit Monsieur le Comte de

264 *Premier établissement de la Foi*
Frontenac , lequel repassoit en
France la même année.

Decretum Sacrae Congrega-
tionis Generalis de propa-
ganda fide , habitum die
octava Ianuarii 1985.

*R*eferente Eminentissimo Do-
mino Cardinali Estræo, Sa-
cræ Congregationis declaravit
Præfectum Missionis ad septen-
nium in Insulâ vulgo dictâ
Louïsiânâ in Americâ Fratrem
Hyacinthum LE FEBVRE, Ordi-
nis Minorum Recollectorum Sanc-
ti Francisci Provincia Sancti
Dionisii in Gallia , cum authori-
tate eaque ad Missionis Reg-
num pertinent , & ad præscri-
ptam Decretorum Sacræ Congre-
gationis , & facultatum eidem
concessarum exercendi , eâ tamen

dans la Nouvelle France. 265
conditione quod ultra quatuor
Fratres transmissos alios, non
nominet inconsuetâ Sacra Con-
gregatione, & non alius. Datum
Romæ die, & anno quibus su-
prâ G. Cardinalis de Alteriis
Prefectus cum chirographo, &
Sigillo.

Ce Decret estoit accompas-
gné de quatre autres pour les
quatre Peres Missionnaires dont
voicy la teneur.

*Decretum Sacra Congregatio-
nis Generalis de propagandâ fi-
de, habitum, die 8. Januarii
1685.*

REferente Eminentissimo Do-
mino Cardinali Estreo, Sa-
cra Congregationis Missionarium
Apostolicum in Insula vulgò dic-
tâ Louïsiànâ in Americâ ad sep-

266 Premier établissement de la Foi
seuiniū declaravit Fratrem Ze-
nobium MAMBER', Ordinis Mi-
norum Recollectorum Sancti
Francisci subjectione tamen &
Præfecturâ Fratris Hyacinthi LE
FEBVRE, ejusdem Ordinis cui
omnino parere debeat, ac neces-
sarias facultates, ad Missiones
exercendas ab eodem juxta sibi
tributam auctoritatem in toto
vel in parte recipiat, servatâ
semper ipsius Præfecti tam circa
facultates, quàm circa loca &
tempus eadem exercendi mode-
ratione, nullo modo vero extra
fines sue Missionis eis uti queat.
Datum Roma die & anno qui-
bus supra cum Chirographo &
Sigillo F. Cardinalis de Alteriis
Præfectus.

Le Bref du Saint Pere qui ac-
compagnoit les susdits Decrets
contenant les Permissions & pou-
voirs en 26. articles, a pour titre,

dans la Nouvelle France. 247
Facultates concessæ à S. D. N.
D. Innocentio Divinâ Provi-
dentiaâ Papa XI. Fratri Hyacin-
tho LE FEBVRE, Ordinis Mi-
norum Recollectorum Sancti
Francisci Provincia Sancti Dio-
nysii in Gallia Prefecto Missio-
num in Insula vulgò dictâ Loui-
sianâ in America,

Ledit Bref finit en ces termes,

Et prædita facultates gratis,
& sine ulla mercede exerceantur
& ad annos septem tantum con-
cessæ intelligantur feria 4. die
24. Maii 1685.

In solita audientia Sanctissi-
mus D. N. D. Innocentius Papa
X. concessit supra dictas faculta-
tes Prefecto Fratri Hyacintho
LE FEBVRE, Ordinis Minorum
Recollectorum Sancti Francisci

Z iiij

268 Premier établissement de la Foi
Provinciæ Sancti Dionysii in
Gallia Præfæto Missionis in In-
sula vulgo dictâ Louïsiânâ in
America, ad septennium, hac
tamen conditione quod ultra Fra-
tres transmissos non nominet in-
consultâ Sacrà Congregatione de
propaganda fide, Signatam erat
Episcopus Portu Cardinali, cum
Sigillo, & infra Alexander Spe-
ronus S. Romanæ, & universa-
lis inquisitionis Notarius.



F
L
i
L
E
d
L
F
21

CHAPITRE XXIV.

Le sieur de la Salle continue sa découverte par le Sein Mexique, établissement de la Colonie Françoisse à la Baye S. Loüis. Les aventures malheureuses qui luy arriverent.

C'Est ainsi que Monsieur de la Salle, que l'on pourroit avec justice appeller le colomb de son siècle acheva par les terres la découverte la plus importante, la plus difficile, & la plus traversée, sans avoir perdu un seul de ses gens dans des païs où Jean Ponce de Leon, Pamphile de Narvaez, & Ferdinand Soto ont péri sans aucun succès avec des troupes

270 *Premier établissement de la Foi*
nombreuses & plus de deux
mille Espagnols, jamais person-
ne n'avoit fait pareilles entre-
prises avec si peu de monde &
tant d'ennemis , son premier
dessein avoit esté de trouver le
passage que l'on cherche depuis
si long-temps à la Mer du Sud,
& quoyque le Fleuve Colbert
n'y conduisit pas, cependant ce
grand homme avoit tant de lu-
miere & de resolution, qu'il
esperoit de le trouver si cela étoit
possible, comme il y auroit
réüssi si Dieu luy avoit conser-
vé la vie.

Le pais des Illinois & les vas-
tes contrées d'alentour estant le
centre de sa découverte. Il y
passa l'Hyver, l'Esté, & le
commencement de l'Automne
de 1683, à faire des établisse-
mens, il y laissa Monsieur de
Tonty pour Commandant, &

enfin ayant pris le parti de passer en France pour rendre compte de l'exécution des Ordres du Roy , il arriva à Quebec au commencement de Novembre, & à la Rochelle le 23. Decembre.

Son dessein estoit d'aller chercher par Mer l'embouchure du Fleuve Colbert, & d'y établir sous le bon plaisir du Roy de puissantes Colonies. Ces propositions furent écoutées favorablement de Monsieur de Seignelay Ministre & Secretaire d'Etat , & Sur-Intendant du commerce & navigation de France, Sa Majesté les agrèa , & voulut bien favoriser son entreprise non seulement par les nouveaux pouvoirs & commissions dont elle l'honora, mais encore par des secours de Vaisseaux , de troupes & d'argent

272 *Premier établissement de la Foi*
dont la liberalité royalle le gra-
tiffa.

La premiere application du
sieur de la Salle après qu'il eût
esté muni de ces pouvoirs, fût
de pourvoir au spirituel pour
avancer principalement la gloi-
re de Dieu dans son entrepri-
se. Il jetta les yeux sur deux
corps differents de Missionnai-
res, afin d'obtenir des sujets
capables de procurer le salut
des ames, & de jeter les fon-
demens du Christianisme en
cette Barbarie.

Il s'adressa donc à Monsieur
Tronçon Superieur General
de Messieurs du Seminaire de
saint Sulpice, qui voulut bien
prendre part à l'ouvrage de Dieu
& destiner trois de ses Eccle-
siastiques pleins de zele, de ver-
tu, & de capacité, pour com-
mencer ces nouvelles Missions,

c
f
c
a
v
l
p
q
c
R
fit
ne
ve
ce
m
p
R

ce furent Monsieur Cavalier ,
frere du sieur de la Salle, Mon-
sieur Chefdeuille , son parent
& Monsieur de Maiulle tous
trois Prestres.

Comme depuis près de dix
ans les Recollets avoient tâ-
ché de seconder les desseins du
sieur de la Salle pour la gloire
de Dieu & la sanctification des
ames dans toute l'étendue des
vastés pais de la Louïisiane de
la dépendance dudit sieur de-
puis le Fort de Frontenac , &
qu'ils l'avoient accompagné dans
ces découvertes où même le
Pere Gabriel estoit mort. Il se
fit un point essentiel d'emme-
ner quelqu'un de nos Peres a-
vec luy pour travailler de con-
cert à l'établissement du Royau-
me de Dieu dans ces nouveaux
pais. A cet effet il s'adressa au
Reverend Pere Hyacinthe le

274 *Premier établissement de la Foi*
Febvre qui avoit esté deux fois
Provincial de nostre Province
de saint Antoine en Artois, &
qui estoit alors Provincial pour
la seconde fois de la Province
de saint Denis en France, le-
quel voulant seconder de tout
son possible les pieuses inten-
tions du sieur de la Salle, luy
accorda les Religieux qu'il de-
mandoit, sçavoir le Pere Ze-
nobe Mambré pour Superieur
de sa Mission, & les Peres
Maxime le Clercq & Anastase
Doüay tous trois de nostre Pro-
vince de saint Antoine, dont
le premier avoit esté insepara-
ble du sieur de la Salle durant
l'espace de quatre années dans
sa découverte par les terres, le
second avoit servi durant cinq
années en Canada avec beau-
coup d'édification, sur tout dans
les Missions des sept Isles, &

d'Anticosti; on leur avoit ad-
joint le Pere Denis Morguet
pour quatrième Prestre, mais ce
Religieux s'estant trouvé ex-
tremement malade dès le troi-
sième jour de l'embarquement
fût obligé de relâcher & de
retourner en Province.

Le Reverend Pere Provincial
ayant donné avis à la Congre-
gation de *propaganda fide* de
cette Mission, afin d'obtenir
toute l'autorité nécessaire pour
l'exercice de nos fonctions, il
en reçut les Decrets dans les
formes; nous les placerons à la
fin de ce Chapitre pour ne pas
interrompre icy l'attention du
Lecteur; le Saint Pere Inno-
cent XI: y ajouta par un Bref
exprés les pouvoirs & permis-
sions authentiques en 26. arti-
cles, ainsi que le saint Siege a
côûtume de les accorder aux

276 *Premier établissement de la Foi*
Missionnaires dont l'éloignement rend le recours moralement impossible à l'autorité de l'ordinaire ; ce qui fût accordé nonobstant l'opposition de Monsieur l'Evêque de Quebec, Monseigneur le Cardinal d'Estrées ayant fait voir que la distance étoit de plus de huit ou neuf cens lieues par les terres, depuis Quebec jusques à l'embouchure du Fleuve.

Les esperances que l'on avoit alors sujet d'établir sur cette fameuse découverte ; engagea plusieurs jeunes Gentilshommes à prendre parti avec le sieur de la Salle en qualité de volontaires, il en choisit douze qui luy parurent des plus résolus entre lesquels le sieur de Morangé & le sieur Cavalier tous deux ses neveux. Le dernier n'estoit âgé que de 14. ans

L'on

L'on preparoit la petite flotte à la Rochelle qui devoit estre composée de quatre bâtimens le Joly, le Vaisseau de Roy, une Fregatte nommée la belle, une Flutte nommée l'aimable, une caichsse appellée le Saint François, le Vaisseau de Roy estoit commandé par Monsieur de Beaujeu Capitaine Gentilhomme de Normandie connu par sa valeur & son experience, & par le merite de ses services, il avoit pour Lieutenant Monsieur le Chevalier d'Aire, qui est aujourd'huy Capitaine de Roy & fils du Doyen du Parlement de Mets. Le sieur du Hamel Gentilhomme de Brouage, jeune homme plein de feu & de cœur lay servoit d'enseigne, plût à Dieu que les troupes & le reste de l'équipage eût esté aussi bien choisi.

278 *Premier établissement de la Foi*
ceux qui en eurent la commif-
sion pendant que Monsieur de
la Salle estoit à Paris, rama-
serent cent cinquante soldats
tous gueux & miserables, de-
mandant l'aumône, plusieurs
même contrefaits ne sçachans
pas tirer un mousquet, le sieur
de la Salle avoit donné com-
mission à la Rochelle de luy
choisir des ouvriers trois ou
quatre de chaque métier, l'on
en fit un si mechant choix que
quand on fût sur les lieux, &
qu'il fallut les mettre à l'ou-
vrage, l'on reconnut qu'ils ne
sçavoient rien du tout, huit ou
dix familles se presenterent d'as-
sez bonnes gens, & qui s'of-
frent d'aller commencer la
Colonie, l'on accepta leurs of-
fres, & on leur fit même de
grandes avances, aussi bien
qu'aux artisans & aux soldats.

dans la Nouvelle France. 279

L'embarquement préparé l'on mit à la voile le 24 Juillet 1684. la tempeste qui s'éleva peu de jours après, les obligea de relâcher à Chef de bois, pour y racommoder quelqu'un de leurs Mats qui s'estoit cassé durant la tourmente.

Ils rentrent à la voile le premier d'Aoust faisant route à Saint Domingue, mais une seconde tourmente les surprit & les separa le 14. Septembre, l'Amable restant seul avec la Belle qui arriverent au petit Goave à Saint Domingue où ils rencontrerent heureusement le Joly. Le saint François chargé de marchandise, & de quantité d'effets, n'ayant pu suivre les autres, estoit demeuré au Port de Paix, d'où il partit après que l'orage fut passé pour aller joindre la Flotte au rendé-

280 *Premier établissement de la Foi*
vous, mais comme durant la
nuit d'un temps assez calme le
Pilote & l'équipage se croyant
en assurance, n'estoient point
du tout sur leurs gardes, ils
furent surpris par deux Piro-
gues d'Espagnol qui se rendi-
rent maistres de cette Caiche.

Ce fût le premier contre-
temps qui traversa la naviga-
tion, malheur qui causa une
consternation universelle à tout
l'équipage & beaucoup de dou-
leur au sieur de la Salle qui
relevoit d'une maladie dange-
reuse où il fût réduit à l'extre-
mité, l'on fit séjour à S. Domin-
gue où à la verité l'on prit
quantité de rafraichissements,
ils firent leurs provisions de
bled d'Inde & de toutes for-
tes de bestiaux domestiques
pour en peupler le nouveau pais.
Messieurs de Saint Laurent Gou,

verneur General des Isles, Begon Intendant & de Cassy Gouverneur particulier de saint Domingue, les favoriserent en tout & rétablirent même l'intelligence reciproque & si necessaire pour réussir en pareilles entreprises, mais les soldats & la plûpart des équipages s'estant licentié à toute sorte de libertinage & d'intemperance assez ordinaire dans ce pais là, se gâterent si fort, & contracterent des maladies si dangereuses que les uns moururent dans l'Isle, & les autres ne porterent plus de santé.

Cette petite Flotte estant donc reduite à trois Navires, leva l'Ancre le 25. Novembre 1684. & poursuivit sa route assez heureusement le long des Isles des Caymans, & passant par l'Isle de Paix, après y a-

282 *Premier établissement de la Foi*
voir mouillé un jour pour faire
de l'eau, l'on gagna le Port de
saint Antoine en l'Isle du Cu-
ba, où les trois Navires mouil-
lerent derechef; la beauté, &
les agrémens du lieu, & la
situation avantageuse les en-
gagerent de s'y arrester, & mé-
me de descendre à terre, on
ne sçait par quelle aventure les
Espagnols y avoient laissé à
l'abandon plusieurs sortes de
rafraichissemens, & entre autre
du vin d'Espagne dont on pro-
fita, & après deux jours de re-
pos, ils en partirent pour con-
tinuer le voyage au Golphe Me-
xique.

Le sieur de la Salle quoy que
fort éclairé, & peu d'humeur à se
laisser tromper avoit néanmoins
crû trop facilement aux avis
que luy donnerent certaines
personnes de saint Domingue,

il reconnut trop tard que toutes les routes qu'on luy avoit faites estoient absolument faulses, la crainte d'estre maltraité par les vents de Nord qu'on leur avoit dit estre frequens & dangereux à l'entrée du Golphe les fit relacher par deux fois, le discernement & la grande resolution du sieur de la Salle leur fit tenter le passage une troisième fois, & l'on y entra heureusement le premier jour de Janvier 1685, que le Pere Anastase celebra solennellement la sainte Messe en action de graces, après quoy continuant leur route, l'on arriva en quinze jours à la venüe des terres de la Floride, où un grand vent obligea le Joly de prendre le large, la Flutte & la Fregatte se rangeant du côté des terres, le sieur de la Salle estant bien aise de

284 *Premier établissement de la Foi*
s'approcher de la côte.

On luy avoit persuadé à saint Domingue que les Courans de la Mer du Golphe portoient avec une rapidité incroyable vers le Canal de Bahama, ce faux avis le dérouta entierement, car dans la pensée qu'il estoit beaucoup plus Nord qu'il ne l'estoit en effet, non seulement il passa la Baye du saint Esprit sans la reconnoistre, mais encore l'on suivit la côte bien au delà du Fleuve Colbert, on auroit même encore continué de la suivre, si l'on ne le fût appercû par le retour qu'elle fait au Sud, & par la hauteur de Pôle que l'on estoit à plus de 40, à 50 lieues de l'embouchure, d'autant plus que comme le Fleuve avant que de se décharger dans la Mer, cotoye la terre du Golphe à l'Ouest, & que
la

la longitude est inconnue aux Navigateurs Il se trouva avoir passé de beaucoup sa ligne parallele.

Les trois bâtimens se joignirent enfin à la my-Fevrier dans la Baye du saint Esprit où l'on trouvoit une rade presque continuelle, l'on resolut de retourner d'où l'on venoit, on avança dix ou douze lieues jusques à une Baye que l'on nomma la Baye de saint Louis. Comme les vivres commençoient à manquer, les soldats avoient déjà mis à terre, le sieur de la Salle reconnut & fonda la Baye qui est d'une lieue de large & bon fond, il crût que ce pourroit bien estre le bras droit du Fleuve Colbert, comme il y en avoit apparence, il y fit entrer la Fregatte fort heureusement le 18. Fevrier, le Canal est profond,

286 *Premier établissement de la Foi*
jusques là même que sur la bat-
ture de sable qui barre en quel-
que façon l'entrée, il y a douze
& quinze pieds d'eau de Marée
basse.

Le sieur de la Salle avoit or-
donné au Capitaine de la Flutte
de ne point entrer dans le Ca-
nal sans avoir le Pilote de la
Fregatte en qui l'on prenoit tou-
te confiance, de décharger son
Canon & son eau dans les cha-
loupes pour diminuer sa charge
& enfin de suivre exactement
le chemin que l'on avoit bali-
sé, rien de tout cela ne fût exe-
cuté, & cet infidel malgré les
avis que luy donnoit un Ma-
telot qui estoit à la Hune de
tenir le vent, il fit arriver le
Vaisseau dans les freins où il
toucha, & s'ensabla si bien qu'
il ne fût pas possible de le re-
tirer.

dans la Nouvelle France. 287

Il estoit alors sur le bord de la Mer quand il vit faire ce funeste manœuvre, & il s'embarquoit pour y remedier lors qu'il vit venir cent ou six vingt Sauvages, il fallut mettre son monde sous les armes, le bruit du Tambour fit prendre la fuite aux Barbares, on les suivit, & leur ayant présenté le calumet de paix, on les conduisit & on les regalla au Camp, on leur fit même des presents, & le sieur de la Salle sçeut si bien les engager, qu'on avoit fait alliance avec eux, ils apportoient des viandes au Camp durant les jours suivans, l'on traita de quelques-uns de leurs Canots, & l'on avoit sujet de tout attendre d'une union si necessaire.

Le malheur voulut qu'un bal-
lot de couverture du Vaisseau

B b ij

288. *Premier établissement de la Foi*
échoüé fût jetté à la côte : quel-
ques jours après une troupe de
Sauvages s'en estoit saisi, le sieur
de la Salle ordonna du monde
pour retire le ballot de leurs
mains par les voyes de douceur,
l'on en usa tout au contraire,
le Commandant leur presenta
le bout du fusil comme pour les
coucher en jouë, ce qui les ef-
faroucha tellement, qu'ils ne
nous considererent plus que
comme ennemi. Indignez jus-
ques à la fureur, ils s'attroupe-
rent la nuit du six au sept de
Mars, ayant trouvé la sentinelle
endormie firent une cruelle dé-
charge de leurs fleches, l'on
courut aux armes, le bruit des
coups de fusil leur fit prendre la
fuite après avoir tué sur la pla-
ce les sieurs Oris & Desloge,
deux cadets volontaires & bles-
sez dangereusement le sieur de

Moranger Lieutenant & neveux du sieur de la Salle, & le sieur Gaien volontaire, le lendemain ils tuèrent encore deux de nos gens qu'ils trouverent endormis le long de la côte.

Cependant la Flutte demoura plus de trois semaines à l'endroit de son naufrage sans se démambler, mais à s'emplir d'eau de tous côtez; l'on en sauva tout ce que l'on pût avec les chaloupes & les Pirogues lorsque le calme permit d'y aller. Un jour le Pere Zenobe y étant passé en chaloupe, elle se brisa d'un coup de vent contre le Navire, tout le monde monta promptement dans le bord, ce bon Pere qui estoit resté le dernier pour faire sauver les autres auroit esté submergé, si un Matelot ne luy eut jetté un cordage, avec lequel on le tira.

290 *Premier établissement de la Foï*
à bord comme il enfonçoit dans
la Mer.

Enfin Monsieur de Beaujeu mit à la voile dans le Joly avec tout son monde le 12. Mars pour s'en retourner en France, & le sieur de la Salle ayant fait faire un réduit avec des planches & pieces de bois pour mettre son monde, & ses effets en seureté. Il laissa cent hommes sous le commandement du sieur de Moranger, & partit avec 50. autres. Le sieur Cavelier & les Peres Zenobe & Maxime à dessein de chercher dans le fond de la Baye, l'embouchure du Fleuve & un endroit propre pour y fixer l'établissement.

Le Capitaine de la Fregatte eut ordre de sonder la Baye en chaloupe, & d'y faire avancer son vaisseau le plus avant qu'il pourroit, il suivit 12. lieüs

le long de la côte qui gist du Sud-est au Nordouëst, & mouïlla vis à vis d'une Pointe, à laquelle le sieur Hurier donna son nom, & y fût ordonné Commandant, ce poste servant d'entre-pause du Camp de la Mer à celui que le sieur de la Salle alla faire au fond de la Baye le deuxiême Avril à deux lieuës avant dans une belle riviere que l'on nommà la riviere aux vaches à cause de la grande quantité de ces bestes Sauvages que l'on y rencontra, une troupe de Barbares y vint attaquer nos gens, on les repoussa sans aucune perte.

Le 21. veille de Pâques, le sieur de la Salle s'estant rendu au Camp de la Mer, l'on y celebra le lendemain, & les trois jours suivans la grande Feste avec toutes les solemnitez possi-

292 *Premier établissement de la Foi*
où chacun reçut son Createur,
les jours suivans l'on transporta
des deux Camps des sieurs de
Moranger & Hurier tous les
effets, & generallyment tout
ce qui estoit utile au Camp du
sieur de la Salle, & l'on détruisit
les deux Forts le sieur de la Salle
fit travailler l'espace d'un mois
à la culture de la terre, mais les
grains tant de b'ed que de le-
gumes ne leverent pas, soit qu'
ils fussent a'terez par l'eau de
la Mer, soit que la saison ne fût
pas propre comme on le remar-
qua dans la suite. L'on bâtif-
soit le Fort dans un poste fort
avantageux qui fût bien-tost en
état de deffence, muni de douze
pieces de Canons & de Magazin
sous terre, crainte du feu. l'on y
mit tous les effets en seureté. Les
maladies que les soldats avoient
contracté à saint Domingue,

dans la Nouvelle France. 193
les minoient à veüë, & il en mourut une centaine en peu de jours, quelque secours que l'on pût leur donner de bouillons, de confection, de theriaque, & de vin.

Le 9. Aoust 1685. trois de nos François estant à la chasse qui est copieuse dans ces contrées, en toute sorte de gibiers & de bestes fauves, se virent environnez de plusieurs compagnies de Sauvages armez, mais nos hommes s'estans mis en deffense, tuerent d'abord le chef & luy enleverent la chevelure, ce spectacle effraya, & dissipa les ennemis, qui ne laisserent pas de surprendre quelque temps après & de tuer un de nos François.

Le 13. Octobre le sieur de la Salle se voyant sans cesse insulté par les Barbares & d'ailleurs voulant avoir de leurs Canots de

294 *Premier établissement de la Foi*
gré ou de force, parce que l'on
ne pouvoit s'en passer, resolu de
leur faire une guerre ouverte
pour en tirer une paix avanta-
geuse.

Il partit avec soixante hom-
mes armez de corselets de bois
contre les coups de fleche, il ar-
riva où ils estoient attroupés,
& en différentes rencontres de
jour & de nuit, il en mit une
partie en fuite, plusieurs blesez,
quelques-uns tuez, d'autres fu-
rent faits prisonniers, entr'au-
tres quelques enfans, dont une
fille de trois à quatre ans fût bap-
tisée & mourut quelques jours
après, comme les premices de
cette Mission, & une conquête
seure qu'on envoyoit au Ciel.
Les habitans se bâtissoient & se
formoient des deserts par le dé-
frichement des terres. L'on se-
ma des grains qui réussirent

mieux que les premiers , l'on traversa par Canot de l'autre bord de la Baye , où l'on trouva sur une grande riviere pleine de chasse , sur tout de bœufs & de Coqs d'Inde; l'on élevoit de toutes sortes de bestiaux domestiques dans les habitations , des vaches , des pourceaux , des volailles qui multiplioient beaucoup , enfin l'exécution que l'on avoit fait chez les Sauvages , avoit mis la petite Colonie un peu plus en seureté, lors qu'un nouveau malheur succeda à tous les precedens.

Le sieur de la Salle avoit ordonné au Capitaine de la Frégate de sonder exactement la Baye , à mesure qu'il avançoit & que tout son monde se retira le soir dans le bord , mais ce Capitaine & six de ses hommes des plus forts , des plus robustes,

296 *Premier établissement de la Foi*
& des plus adroits, charmez de
la douceur de la saison & de la
beauté du païs, ayant laissé leur
Canot avec leurs armes sur les
vases de marée basse, s'avance-
rent à une portée de fusil sur le
pré pour y estre à sec, & s'en-
dormirent profondement, de-
quoy une troupe de Sauvages
s'estant apperçûë, les surprirent
à la faveur du sommeil & de la
nuit, les massacrerent cruelle-
ment, briserent leurs armes &
leur Canot. *Avanture tragique*
qui jettâ la dernière consterna-
tion dans le Camp.

Après avoir rendu les derniers
devoirs à ces défunts, le sieur
de la Salle laissant des vivres
pour six mois, partit avec 20.
hommes & le sieur Cavalier son
frere pour aller chercher par ter-
re l'embouchure du Fleuve,
cette Baye qu'il reconnut par les

27. degrez & 45 minutes de latitude est la décharge d'une grande quantité de rivières, dont pas une ne paroïssoit assez grande pour estre un des bras du Fleuve Colbert, le sieur de la Salle les parcourut dans la pensée qu'une partie de ces rivières estoit formée plus haut par un des bras dudit Fleuve, ou que du moins en traversant les terres bien au loin il reconnoïtroit le cours de Missisipi, il fût bien plus long-temps absent qu'il ne croyoit, il fallut faire des cajeux pour passer les rivières & se retrancher tous les soins pour se deffendre des insultes, les pluyes continuelles formoient des ravines & gâtoient les chemins, enfin le 13. Fevrier 1686 il crût avoir trouvé le Fleuve, l'on s'y fortifia, le sieur de la Salle y laissa une partie de son monde

298 *Premier établissement de la Foi*
& avec neuf hommes continua
sa découverte par les plus beaux
païs, traversant quantité de
Villages & de Nations nom-
breuses qui le traitèrent fort
humainement, enfin revenant
sur ses pas retrouver son monde,
il arriva le 31. Mars au Camp
general, charmé de la beauté &
fertilité des Campagnes, de la
quantité incroyable de toute
sorte de chasses, & des peuples
nombreux qu'il avoit rencontré
dans sa route.

Dieu luy preparoit une é-
preuve bien plus sensible que
les précédentes par la perte de
la Fregatte ce seul Navire qui
luy restoit & avec lequel il es-
peroit cottoyer la Mer & passer
ensuite à saint Dominique pour
donner de ses nouvelles en Fran-
ce, & obtenir de nouveaux se-
cours, ce funeste accident arri-

i
f
a
f
P
E
t
V
c

va par le peu de précaution du Pilote, toutes ces marchandises furent perduës sans ressource. Le Navire se brisa à la côte, les Matelots furent noyez, & à peine le sieur de Chafdeuille Prestre, le Capitaine & quatre personnes se sauverent-ils dans un Canot qu'ils trouverent à la côte quasi par miracle, l'on y perdit trente six barils de farine, quantité de vin, les coffres, les habits, le linge, des équipages, la plus grande partie des outils, on laisse à penser le chagrin mortel que le sieur de la Salle ressentit d'un accident qui achevoit de renverser toutes les mesures qu'il avoit prises, son grand courage n'auroit pas esté capable de le soutenir, si Dieu n'avoit aidé sa vertu par un secours de grace extraordinaire.

CHAPITRE XXV.

Avantures malheureuses de deux voyages que le sieur de la Salle entreprend aux Illinois. Sa mort tragique. Une partie de son monde repasse en France par les terres de Canada.

CEux qui seront un peu instruits des tentatives si souvent reprises, & des avantures tragiques arrivées dans toutes les découvertes des païs nouveaux que l'on a faites à l'Orient & à l'Occident, durant ces derniers siècles, ne seront point du tout surpris de lire tous les contre-temps, & les accidens funestes dont le Seigneur a voulu traverser ces premières

i
r
a
n
e
I
te
fi
fi
du
ave
ter
Ca
ter

mieres tentatives de la découverte & de l'établissement de la Colonie Françoisé dans les vastes contrées de la Louisiane. Plusieurs Historiens ont voulu penetrer dans ces raisons de cette conduite de Dieu sur de pareilles entreprises , où sa gloire paroistroit interessée dans la conversion des peuples barbares : c'est à nous d'adorer les desseins de sa Providence, la merveille de cette découverte est la force & le courage dont Dieu a toujours animé & soutenu jusques à la fin celui du sieur de la Salle.

Toutes ces mesures estant ainsi rompuës , & ses affaires reduites à l'extremité , que nous avons dit-il prit le party de tenter un voyage par les terres en Canada , il relacha quelque temps après , & en entreprit un

302 *Premier établissement de la Foi*
second, dans lequel il perdit la
vie par la cruauté de ces gens ,
quelques-uns de ceux qui de-
meurerent fideles , poursuivirent
la route , & sont arrivez
en France , & entr'autres le
Pere Anastase Doüay, & quoy
que dans les differents naufrages
qu'il a faits , le détail de ses
remarques se soit perdu , voicy
un abbrege de ce qu'il en a pû
recüeillir , dont le Lecteur me
sçaura peut-estre plus de gré ,
que si je le composois de mon
stile.

Le sieur de la Salle ne voyant
point d'autre ressource à ses af-
faires que de traverser par les
terres jusques aux Illinois pour
pouvoir donner en France la
nouvelle de ces desastres , choi-
sit 20. de ses meilleurs hommes
y compris Nixa un de nos Sau-
vages Chaoüenon qui l'avoit

dans la Nouvelle France. 303

toûjours accompagné depuis le Canada jusques en France, & de France au Mexique, Monsieur Cavelier, le sieur de Moranger & moy nous joignîmes de compagnie à ce grand voyage pour lequel l'on ne fit autre provision que quatre livres de poudre & six livres de plomb, deux haches, deux douzaines de couteaux autant d'alaines, de la rassade, & deux chaudieres : après avoir célébré les Divins Mysteres dans la Chapelle du Fort, & invoqué tous ensemble le secours du Ciel, nous partîmes le 22. Avril 1686, faisant route au Nordest.

Au 3. jour nous apperçûmes dans les plus belles campagnes du monde quantité de gens, les uns à pied, les autres à cheval qui venoient à nous au galop bottez & épronnez, &

Cc ij

304 *Premier établissement de la Foi*
fut des selles. Ils nous invitèrent à leur Bourg , mais comme ils estoient à six lieuës au Nordoüest , hors de nostre route , on les remercia après avoir appris dans l'entretien qu'ils avoient connoissance des Espagnols , continuant nostre chemin le reste du jour, nous cabanâmes le soir dans un petit Fort retranché de pieus pour nous mettre à couvert des insultes , ce que l'on a touÿours continué depuis fort heureusement.

En estant parti le lendemain nous marchâmes deux jours par des prairies continuelles jusques à la riviere que nous appellâmes Robek , trouvant par tout une si prodigieuse quantité de Cibola , ou de Bœufs sauvages, que les moindres troupeaux nous paroïsoient de deux ou trois cens bestes , nous en tûâ-

mes neuf ou dix en un moment, dont on en fit boucaner une partie afin de n'estre pas obligé de nous arrester de cinq ou six jours. A une lieuë & demie plus avant, nous trouvâmes une autre riviere plus belle, plus grande & plus profonde que n'est la Seine à Paris, bordée des plus beaux arbres du monde comme s'ils avoient esté planté à la main, entr'autres quantité de Meuriers, & autres fruitiers, ayant des prairies d'un côté & des bois de l'autre, nous la passâmes en Cajoux; cette riviere fût appelée la Maligne.

Passant à travers de ces beaux païs, des campagnes, & des prairies ravissantes bordées de vignes, de vergers, & de bocage; nous arrivâmes peu de jours après à une riviere qui fût appelée Hiens, du nom

306 *Premier établissement de la Foi*
d'un Allemand natif de Vuittemberg, qui s'y embourba, en forte, qu'il n'en pût sortir qu'avec beaucoup de peine. Un de nos hommes la hache sur le dos traversa à la nâge jusques à l'autre bord, un second le suivit en même temps: ils couperent des plus grands arbres, pendant que d'autres de nostre côté en faisoient de même, on laissoit tomber ces arbres de part & d'autre par le travers de la riviere, lesquels se rencontrant ainsi, formoient une espece de pont pour passer facilement. C'est une invention dont nous nous sommes servis dans nos voyages plus de trente fois, cela nous paroissant plus seur que le Cajeu qui est une espece de traineau formé de plusieurs pieces & branches de bois liées ensemble, que l'on con-

duit & sur lequel on se passe à la perche.

Ce fût icy que le sieur de la Salle changea sa route du Nordest à l'Est, par des raisons qu'il ne nous dit pas, & que nous n'avons jamais pû penetrer.

Après quelques journées de marche dans un pais assez beau passant néanmoins des ravines en Cajoux, nous entrâmes dans des contrées beaucoup plus agreables & tout-a-fait delicieuses, où nous trouvâmes une Nation fort nombreuse qui nous reçeut avec toute l'amitié possible, les femmes mêmes venoient embrasser nos François, on nous fit assoir sur des nattes fort bien travaillées & prendre le haut bout auprès des Capitaines qui nous presenterent le calumet orné de plumes

308 *Premier établissement de la Foi*
de toute sorte de couleurs,
fallut fumer tour à tour, ils
nous servirent entt' autre re-
gal d'une sagamité faite d'une
espece de racine qu'ils appellent
Toqué ou Toquo, c'est un ar-
buste fait comme une espece
de ronce sans épines, la racine
est fort grosse, après l'avoir bien
lavée on la fait seicher, & puis
on la pille, & on la reduit en
poudre dans un mortier, la sa-
gamité en est de bon goust, mais
astringente, ces Sauvages nous
firent present de peaux de
Bœufs fort proprement passées
pour faire des souliers, on leur
donna en échange de la Ras-
fade dont ils font estime, nous
y fimes sejour durant lequel le
sieur de la Salle les engagea tel-
lement par ses manieres & leur
insinuoit tant de choses de la
gloire du Roy, leur disant qu'il
estoit

estoit encore plus grand & plus élevé que le Soleil, qu'ils en étoient tous ravis d'admiration. Nous tâchions le sieur Cavalier & moy comme nous avons fait par tout ailleurs de leur insinuer la premiere connoissance du vray Dieu, on appelle cette Nation Biskatrongé, mais nous l'appellâmes la Nation des Pleureux, & nous donnâmes le même nom à leur riviere qui est fort belle à cause qu'à nostre arrivée & à l'abord ils se mirent tous à pleurer amèrement, pendant un bon quart d'heure, c'est une coûtume parmy eux quand ils voyent des gens qui viennent de loin, leur faisant pèser à leurs parens morts qu'ils croient dans un grand voyage dont ils attendent le retour. Enfin ces bonnes gens nous donnerent des guides, & nous passâmes

310 *Premier établissement de la Foi*
leur riviere dans leurs Piro-
gues.

Nous en traversâmes trois
ou quatre autres les jours sui-
vants, il n'arriva rien de con-
siderable, sinon que nostre Sau-
vage Chaouenon ayant tiré
sur un Chevreuil assez près d'un
grand Village, le bruit du coup
y jetta tellement la frayeur,
qu'ils prirent aussi-tost la fuite,
le sieur de la Salle fit mettre en
armes son monde pour entrer
dans le Village, composé de trois
cens cabannes, l'on entra dans
la principale qui estoit celle du
Chef, où sa femme se trouva en-
core, n'ayant pû gagner au pied
à cause de sa grande vieillesse,
le sieur de la Salle luy fit enten-
dre que nous étions venus com-
me amis, trois de ses fils bra-
ves guerriers observerent de
loin ce qui se passoit, & recon-

c
a
f
d
c
p
pu
m

noissant que nous estions pacifiques ; ils rappellerent tout leur monde , l'on traita de paix & l'on dansa le calumet jusques au soir que le sieur de la Salle ne s'y fiant pas trop , s'alla camper au delà des Cannes , afin que si ces Barbares approchoient durant la nuit , le bruit des cannes nous empescha d'estre surpris.

L'on reconnut en cela son discernement & sa prudence , car une troupe de guerriers armée de fleches s'approcha la nuit , mais le sieur de la Salle sans sortir de son retranchement les menaça de faire tonner ses fusils & leur parla enfin d'un air de fierté & de fermeté qui les obligea de se retirer : la nuit se passa fort tranquillement depuis leur retraite , & le lendemain qu'après des amitez re-

312 *Premier établissement de la Foi*
ciproques, du moins apparentes
du côté de ces Sauvages, nous
poursuivîmes nôtre route à
5. ou 6. lieuës delà, nous fû-
mes agreablement surpris de
trouver une troupe de Sauva-
ges qui venoient audevant de
nous des épis de bled en main,
un air civil & honneſte, ils nous
embrasserent en nous invitant
avec les dernieres instances de
les aller voir en leurs Villages,
le ſieur de la Salle voyant leur
ſincerité y conſentit, ces Sau-
vages nous diſoient entr'autres
choſes qu'ils connoiſſoient des
blancs du côté de l'Oüeſt qui
eſtoient une nation cruelle &
méchante, qui dépeuploit le
païs des environs (ce ſont les
Eſpagnols) nous leur fimes en-
tendre que nous eſtions en guer-
re avec eux ; ce fût alors que
le bruit ſ'en répandant par tout

le Village appellé des Kirononas, chacun nous fit accueil à l'envi, nous pressant de demeurer avec eux pour aller en guerre contre les Espagnols du Mexique, on les amusa de paroles & d'une alliance étroite avec eux, leur promettant de revenir avec des troupes plus nombreuses, & après tous les regales & les presens, ils nous passerent leur riviere en Pirogue.

Comme nous suivions nostre route toujors à l'Est par de tres-belles prairies au bout de trois journées de chemin, il nous arriva un contre-temps, le Sauvage Nika nostre chasseur s'écria subitement de toute sa force qu'il estoit mort, on y courût, & l'on apprit qu'il avoit esté cruellement mordu d'un serpent, cet accident nous arresta durant quelques jours,

§14 *Premier établissement de la Foi*
on luy fit prendre de l'orvietan,
l'on appliqua du sel de vipere
sur la playe après l'avoir escari-
fié pour en faire sortir le venin
& le sang corrompu , & enfin
on le sauva.

Quelques jouts après nous
eûmes bien d'autres allarmes ,
estans arrivez à une riviere lar-
ge & rapide que l'on nous dit
aboutir à la Mer , & que nous
appellâmes la riviere des mal-
heurs , l'on fit un Cajou pour
la traverser , les sieurs de la Sal-
le & Cavelier avec une partie
de nos gens se mirent dessus ,
mais à peine eurent ils atteint
le courant que la violence les
emporta avec une rapidité in-
croyable , en sorte qu'ils dispa-
rurent presque en un moment,
je restois à terre avec une par-
tie de nostre monde , nostre
chasseur estoit absent depuis

dans la Nouvelle France. 31

trois jours, & s'estoit égaré dans les bois, ce fût une desolation extreme pour nous tous qui desesperions de revoit jamais nostre Ange tutelaire le sieur de la Salle, Dieu me fit la grace de m'animer toujours de confiance, encourageant de mon mieux ceux qui me restoient. Tout le jour se passa en pleurs & en larmes, lorsqu'à l'entréc de la nuit nous apperçûmes de l'autre bord le sieur de la Salle avec tout son monde qui nous apprit que par un coup de Providence le Cajou avoit esté arresté par un gros arbre qui flotloit au milieu de la riviere, ce qui leur avoit donné moyen de faire effort, & de passer au delà du courant qui sans cela les emportoit à la Mer, qu'un de ses gens s'estoit jetté à l'eau pour attraper une

516 *Premier établissement de la Fol*
branche d'arbre, & que ce pau-
vre garçon n'avoit pû rattraper
le Cajou. Il s'appelloit Rut Bre-
ton de Nation, mais peu après
ce jeune homme parût de nos-
tre bord s'estant sauvé à la nâ-
ge.

La nuit se passa dans l'inquie-
tude où nous estions de trou-
ver les moyens de nous passer
de l'autre bord pour aller join-
dre le sieur de la Salle, nous
n'avions pas mangé de la jour-
née, la Providence y pourveut
par le moyen de deux Aiglons
qui tomberent d'un Cedre, nous
estions dix à ce repas.

Le lendemain il fût question
de passer, le sieur de la Salle
nous conseilla de faire un Ca-
jou de cannes, nous frayâmes
le chemin, le sieur de Moran-
ger & moy avec trois autres,
non sans danger, car nous en-

foncions à tous momens , & je fus obligé de mettre nostre Breviaire dans nostre capuce, parce qu'il mouilloit dans la manche. Le sieur de la Salle envoya deux hommes à la nâge qui nous aiderent à pousser les Canes, & nous firent arriver heureusement ; ceux qui restoient de l'autre bord ne vouloient point du tout se risquer mais enfin ils y furent obligez sur ce que nous fimes semblant de plier bagage , & poursuivre nôtre route avec eux, ils passerent donc avec beaucoup moins de danger que nous.

Toute la troupe se voyant ainsi réunie à l'exception du chasseur ; nous traversâmes deux jours un país de Canes fort épailles, le sieur de la Salle frayant le chemin avec deux haches, & les autres de même

318 *Premier établissement de la Foi*
pour casser les Cannes , enfin au
troisième jour Nika nostre chaf-
feur se retrouva chargé de trois
Chevreüils boucaez, & d'un
autre qu'il venoit de tuer , le
sieur de la Salle fit faire la dé-
charge de quelques fusils pour
en témoigner sa joye.

Nous entrâmes depuis sui-
vant toujours l'Est dans des
païs encore plus beaux que ceux
que nous avions passé ; nous
trouvâmes des peuples qui n'a-
voient rien de barbare que le
nom ; entr'autres nous eûmes à
la rencontre un Sauvage fort
honeste qui venoit de la chasse
avec sa femme & sa famille qui
fit present d'un de ses chevaux
& de quelques viandes au sieur
de la Salle , le pria avec tous ses
gens d'aller chez luy , & pour
l'y engager il nous laissa sa fem-
me , sa famille & sa chasse com-

me pour gage , pendant qu'il alloit donner avis au Village de nostre arrivée. Nostre chasseur & un Laquais du sieur de la Salle l'accompagnerent en sorte qu'au bout de deux jours ils revinrent à nous avec deux chevaux chargez de provisions & plusieurs des Chefs , ils étoient suivis des guerriers habillez fort proprement de peaux passées & empanachées, portans le calumet en ceremonie, on les rencontra à trois lieues du Village qui venoient audevant de nous, le Sieur de la Salle y fût reçu comme en triomphe, logé chez le grand Capitaine , c'estoit un concours de peuple dont la jeunesse paroissoit rangée sous les armes , se relevant jour & nuit , & au reste nous comblans de biens & de toute sorte de vivres. Cependant le

320 *Premier établissement de la Foi*
sieur de la Salle craignant qu'une partie de son monde ne s'addonna aux femmes, les fit camper à trois lieuës du Village dans lequel nous demeurâmes trois ou quatre jours, & l'on traita des chevaux & tout ce que l'on avoit de besoin.

Ce Village qu'on appelle des Cœnis est un des plus considérables que j'aye trouvé dans l'Amérique, & l'un des plus peuplez, il a pour le moins vingt lieuës de long, non qu'il soit continüement habité mais par hameaux de dix & douze cabannes qui font comme des cantons, ayant chacun des noms differens. Leurs cabannes sont belles de 40. à 50. pieds de hauteur, dressées en figure de ruches à Miel, on plante des arbres en terre qui se rejoignent en haut par les branches que

l'on couvre d'herbe, les lits sont placez autour des cabannes éleuez de terre de 3. ou 4. pieds: le feu est au milieu, chaque cabanne renferme deux familles.

Nous trouvâmes chez les Cœnis quantité de choses qui viennent indubitablement des Espagnols, comme des piastras & autres monnoyes, des cueilleres d'argent, de la dentelle de toute sorte, des habits, des chevaux: nous y vîmes entr'autres une Bulle de Rome qui exempte du jeûne les Espagnols du Mexique durant l'Esté, les chevaux y sont communs, on nous les donnoit pour une hache, un Cœnis voulut m'en traiter un pour nostre Capuce dont il avoit envie.

Ils ont relation avec les Espagnols par le moyen des Choü-

322 *Premier établissement de la Foi*
mans alliez des Cœmis & qui
sont toujors en guerre avec la
Nouvelle Espagne. Le sieur de
la Salle leur fit faire sur de l'é-
corce une Carte de leur païs, de
celuy de leurs voisins, & du
Fleuve Colbert ou Missisipi
dont ils avoient connoissance.
Ils se contoient à six journées
des Espagnols dont ils nous fi-
rent une description si naturel-
le, qu'il ne nous en resta plus
aucun doute, quoyque les Es-
pagnols n'eussent point encore
entrepris de venir à leur Villa-
ge, seulement leurs Guerriers
se joignoient aux Choïmans
pour aller en guerre au nou-
veau Mexique, le sieur de la
Salle qui sçavoit parfaitement
l'art de gagner les Sauvages de
toutes Nations, ravissoit à tous
momens en admiration tous
ces peuples, il leur disoit entr'au-

tres choses que le Chef des François estoit le plus grand Capitaine du monde , aussi haut que le Soleil , & autant élevé au dessus de l'Espagnol , que le Soleil au dessus de la terre , au recit des victoires de nostre Monarque , ces peuples faisoient des exclamations mettrant la main sur la bouche pour une marque d'étonnement , je les trouvay fort docils & traitables, & ils entendoient assez dans ce que nous leur disions de la verité d'un Dieu.

Il y avoit alors des Ambassadeurs des Choümans qui nous rendirent visite , je fus agreablement surpris de leur voir faire le signe de la Croix, se mettre à genoux les mains jointes qu'ils élevoient de temps en temps au Ciel, ils me baisoient l'habit, me faisant en-

324 *Premier établissement de la Foi*
tendre que des gens vêtus comme nous instruisoient les peuples de leur voisinage qui n'étoient qu'à deux journées des Espagnols, où nos Religieux avoient de grandes Eglises, dans lesquelles tout le monde s'assembloit pour prier, ils m'exprimoient naturellement les ceremonies de la sainte Messe, l'un d'eux me fit un crayon d'un tableau qu'il avoit veu d'une grande femme qui pleuroit à cause que son fils estoit dessus une Croix. Il nous dit que les Espagnols faisoient une cruelle boucherie des Sauvages & qu'enfin si nous voulions venir avec eux ou bien leur donner des fusils, il seroit facile de s'en rendre maistre parce que c'estoient des gens lâches qui n'avoient pas de cœur, & qui faisoient marcher des gens
devant

r
r
t
f
v
V
N
pe
m
nc
qu
vo
nu
les
de
le
nev
vio
à l'e

devant eux avec un évantail pour les rafraichir dans la chaleur.

Après avoir demeuré là quatre ou cinq jours à nous refaire, nous poursuivîmes nostre route par les Nassonis, il faut passer une grande riviere qui traverse par le milieu du grand Village des Cœnis. Ces deux Nations sont alliées, & ont à peu près le même genie & les mêmes coûtumes.

A cinq ou six lieuës de là, nous eûmes le déplaisir de voir que quatre de nos hommes avoient deserté à la faveur de la nuit, & s'estoient retiré chez les Nassonis & pour comble de chagrin, le sieur de la Salle & le sieur de Moranger son neveu furent attaqués d'une violente fievre qui les reduisit à l'extremité, leur maladie fût

326 *Premier établissement de la Foi*
longue & nous obligea de faire
en cet endroit un fort long se-
jour , parce que la fièvre les
ayant quitté après de frequens
accès , il fallut du temps pour
les rétablir.

La longueur de cette mala-
die déconcerta toutes nos me-
sures , & fût depuis occasion
des derniers malheurs qui nous
arriverent , elle nous retarda
plus de deux mois , il falloit
vivre durant tout ce temps ,
la poudre commençoit à nous
manquer , nous n'estions pas
avancés de 150. lieuës en droite
ligne, quelques-uns de nos gens
avoient deserté. Dans une si fâ-
cheuse conjoncture le sieur de
la Salle prit le party de retour-
ner sur ses pas au Fort Louïs ,
chacun y donna les mains ,
& nous reprîmes la route en
droiture où il n'y arriva rien

digne de remarque, sinon qu'en repassant la Maligne un de nos hommes fût emporté avec son Cajou par un Crocodile d'une grosseur & d'une longueur prodigieuse.

Après un bon mois de marche où nos chevaux nous furent d'un grand secours, nous arrivâmes au Camp le 17 Octobre de la même année 1686, où nous fûmes reçus avec tout l'accueil qu'on peut juger, mais au reste dans des sentimens assez partagés de joye & de tristesse, chacun se racontant les aventures tragiques arrivées aux uns & aux autres depuis nostre separation.

Il seroit difficile de trouver dans l'Histoire un courage plus intrepide & plus invincible que celui du sieur de la Salle dans les événemens contraires, il

328 *Premier établissement de la Foi*
ne fût jamais abatu , & il
esperoit touÿours avec le secours
du Ciel de venir à bout de
son entreprise malgré tous les
obstacles qui se presentoient.

Il demeura deux mois & demi
à la baye saint Louïs , dont
nous visitâmes ensemble tou-
tes les rivieres qui s'y déchar-
gent. Je çai bien que de ma
connoissance il y en a plus de
50 toutes navigables , venant
de l'Oüest , & du Nordouëst ,
l'endroit où est le Fort est un
peu sablonneux , par tout ail-
leurs on trouve bon fond , nous
reconnûmes par tout des prai-
ries où l'herbe est plus haute
que nos froments dans toutes
les saisons de l'année. Il y a
des rivieres d'espace en espace,
de deux à trois lieuës bordées
de chetnes , d'épines, Meuriers
& autres , ce qui continuë à

l'Oüest jusques à deux journées des Espagnols.

Le Fort est bâti sur une petite élévation Nord & Sud , ayant la Mer au Sudest, des vastes prairies à l'Oüest, & au Sud-ouëst deux étangs & des bois d'une lieuë de tour , une riviere bat au pied , les Nations voisines sont les Quoaquis qui font du Mahis & ont des chevaux à grand marché , les Bahamas & les Quinets Nations errantes avec qui nous estions en guerre. Le sieur de la Salle n'oublia rien durant tout ce temps pour consoler sa petite Colonie naissante , dont les familles se peuploient d'enfans , il fit beaucoup avancer les défrichemens des terres & les habitations ; le sieur de Cheduille Prestre , le sieur Cavelier & nous trois Recollets travaillant de

330 *Premier établissement de la Foi*
concert à l'édification des François & de quelques familles sauvages qui se détachent des Nations voisines pour se joindre à nous, le sieur de la Salle faisant son possible durant tout ce temps pour apprivoiser les Barbares, la paix avec ces peuples estant de la dernière conséquence pour l'établissement de la Colonie.

Enfin Monsieur de la Salle resolut de reprendre son voyage des Illinois si nécessaire pour son dessein, il fit une Harangue pleine d'éloquence & de cet air engageant qui luy estoit si naturel, toute la petite Colonie y estoit presente & en fût touchée jusques aux larmes, persuadée de la nécessité de son voyage & de la droiture de ses intentions, plût à Dieu qu'ils eussent tous perseveré dans les

dans la Nouvelle France. 331

mêmes sentimens, il fit achever de fortifier un grand enclos où estoient renfermées toutes les habitations avec le Fort, après quoy il choisit 20. hommes, le sieur Cavelier Prestre son frere, les sieurs Moranger & Cavelier ses neveux avec le sieur Joustel Pilote & moy, l'on fit les Prieres publiques: enfin nous partîmes le 7. Janvier 1687.

Dès le premier jour nous rencontrâmes une armée des Bahamos qui alloit en guerre aux Erigoanna, le sieur de la Salle fit alliance avec eux. Il voulut traiter de même avec les Quinets qui prirent la fuite à nôtre abord, mais les ayant joint à la course avec nos chevaux, on les traita avec tant d'humanité, qu'ils promirent une paix inviolable.

432 *Premier établissement de la Foi*

Au 4. jour trois lieuës au delà au Nordest, l'on trouve la premiere riviere aux Cannes, ce sont toutes prairies sur la route, & de petits bocages d'espace en espace, les terres sont si bonnes que les herbes croissent de dix à douze pieds de haut, il y a sur cette riviere quantité de Villages bien peulez, nous ne visitâmes que les Quaras & les Anachorema.

Sur le même Rumb devant à trois lieuës plus loin, l'on trouve la seconde riviere aux Cannes habitée par différentes Nations, il y a des Campagnes de Chanvre.

A cinq lieuës plus avant l'on passe la Sablonniere riviere ainsi appellée par ce qu'elle est environnée de terres sablonneuses quoy que le reste soit bon fond & grandes prairies.

L'on

L'on marche sept ou huit lieues jusques à la riviere Robec, passant par des prairies, & trois ou quatre rivieres éloignées d'une lieue les unes des autres. La riviere de Robec est peuplée de plusieurs Villages nombreux dont les peuples parlent tellement du gozier, qu'il faut du temps pour s'y faconner; ils ont guerre avec les Espagnols, & nous presserent fort de nous joindre, à leurs guerriers, mais il n'y avoit pas d'apparence de nous arrester, nous demeurâmes néanmoins cinq ou six jours avec eux, tâchant de les gagner par les pretens & par les instructions Chrestiennes, qu'ils ne reçoivent pas des Espagnols.

Continuant la route l'on traverse de grandes prairies jusques à la Maligne. Cette ri-

334 *Premier établissement de la Foi*
viere profonde où l'un de nos
hommes avoit esté devoré par
un Crocodile, elle vient de fort
loin, & est habitée de quarante
Villages bien peuplez qui com-
posent une Nation que l'on ap-
pele les Quanoatinno qui fait
la guerre aux Espagnols & do-
mine sur les Nations voisines.
Nous avons visité quelques-
uns de ces Villages, ce sont
de bons peuples, mais toujours
barbares, la cruauté des Es-
pagnols les rendant encore plus
farouches. Comme ils nous
trouvoient d'une humeur plus
traitable, ils estoient charmez
de la nation, mais après ces pre-
sens reciproques il fallut se se-
parer, on nous donna des che-
vaux à bon marché, & nous
passâmes la riviere en Canot
de peaux de bœufs.

Sur le même Rumb devant

l
i
r
c
li
N
de
pa
M
de

environ quatre lieues du même terrain extraordinairement fertile, nous passâmes en Cajou la riviere Hiens puis faisant route au Nord, Nordest, il fallut traverser quantité de petites rivieres & de ravines navigables, l'hyver & le printemps, le terrain diversifié, de prairies & de collines & de quantité de sources, nous y trouvâmes trois grands Villages, les Taraha, Tyakappan, & Palonna qui ont des chevaux. A quelques lieues delà nous rencontrâmes les Palaqueson, composez de dix Villages allies des Espagnols.

Ce fût après avoir passé ces Nations que nous arriva le plus desolant de tous nos malheurs par le meurtre que l'on fit de Monsieur de la Salle, du lieur de Moranger & de quelques au-

336 *Premier établissement de la Foi*
tres; nostre sage conducteur se
trouvant en un pais de grande
chasse, après que tout son mon-
de se fût nourri & refait durant
quelques jours de toute sorte de
bonnes viandes avoit envoyé le
sieur de Moranger, son Laquais
nommé Saget, & sept ou huit
de ses gens à l'endroit où Nika
nostre chasseur & Sauvage
Chaoüenon avoit laissé quan-
tité de bœufs pour les faire
boucaner, afin de n'estre pas
obligé de sejourner si souvent
pour aller à la chasse.

La sagesse de Monsieur de la
Salle n'avoit pû prévoir le com-
plot qui se feroit entre quelques
uns de ses gens de massacrer son
neveu, comme ils en prirent
tout à coup la resolution, &
l'exécuterent le 17. Mars par un
coup de hache queluy porta l'un
d'eux que la charité ne me

permet pas de nommer , ils
rièrent de même le valet du
sieur de la Salle , & le Sauvage
Nika qui au peril de sa vie les
nourissoit depuis plus de trois
ans , le sieur de Moranger lan-
guit encore deux heures de
temps , durant lesquelles il
donna toutes les marques d'une
mort precieuse devant Dieu ,
pardonnant à ses meurtriers ,
les embrassant même , & pro-
duisant tous les actes de dou-
leur & de contrition comme il
nous le reciterent eux-mêmes
après qu'ils furent revenus de
leur grand aveuglement ; c'é-
toit un parfaitement honneste
homme & un bon Chrestien
qui se confessoit même dans la
route tous les huit à quinze
jours , j'ay tout sujet d'esperer
que Dieu luy aura fait mise-
ricorde.

38 *Premier établissement de la Foi*

Ces misérables résolurent de n'en pas demeurer là, & non contents de ce meurtre, ils formèrent le dessein d'attenter encore sur la vie de leur maître, de qui ils avoient sujet de craindre le ressentiment & la punition. Nous estions éloignés de deux grandes lieues, le sieur de la Salle inquiet du retardement du sieur de Moranger & de ses gens dont il estoit separé depuis deux ou trois jours dans la crainte qu'ils n'eussent esté surpris par les Barbares, me pria de l'accompagner, il prit encore deux Sauvages avec luy. Durant toute la route, il ne m'entretenoit que de matieres de pieté, de grace, & de pred. stination, s'étendant beaucoup sur les obligations qu'il avoit à Dieu de l'avoir sauvé de tant de perils, depuis

plus de 20 années qu'il parcourroit l'Amérique, il me paroiffoit extraordinairement pénétré des bienfaits de Dieu en fon endroit; lorsque je le vis tout à coup accablé d'une profonde tristesse dont il ignoroit luy même la cause, il fût troublé en sorte que je ne le connoiffois plus, cette situation d'esprit ne luy estant pas ordinaire, je le réveillay néanmoins de son assoupissement, & au bout de deux lieuës nous trouvâmes la cravatte sanglante de son Laquais, il s'apperçût de deux Aigles qui voltigeoient sur sa teste, & en même temps il découvrit de ses gens sur le bord de l'eau dont il s'approcha & leur demandant des nouvelles de son neveu, ils nous répondirent par paroles entrecoupées, nous montrant l'en-

340 *Premier établissement de la Foi*
droit où nous trouverions le-
dit sieur. Nous les suivîmes
quelques pas le long de la rive
jusques au lieu fatal , où deux
de ces meurtriers estoient ca-
chez dans les herbes , l'un d'un
côté & l'autre de l'autre avec
leurs fusils bandez, l'un des deux
manqua son coup , le second
tira en même temps & porta
du même coup dans la teste de
Monsieur de la Salle qui en
mourut une heure après, le
dix-neuvième Mars 1687.

Je m'attendois bien au mê-
me sort , mais ce danger ne
m'occupoit point du tout, pe-
neuré que je fus de douleur d'un
spectacle si cruel , je le vis tom-
ber à un pas de moy la face
pleine de sang que j'arrosay de
mes larmes , en l'exortant de
mon mieux à faire une bonne
mort , il s'estoit confessé & a-

voit fait ses devotions sur le point de nostre départ il eût encore le temps de me recapituler une partie de sa vie, & je luy donnay l'absolution. Il s'exerça en tous les actes d'un bon Chretien durant les derniers momens me serrant la main à chaque parole que je luy disois, & sur tout au pardon de ses ennemis pendant que ces meurtriers autant effrayez que moy commençoient à le fraper la poitrine & à détester leur aveuglement, je ne voulus point sortir delà après qu'il eût expiré sans l'avoir enseveli & enterré le mieux qu'il me fût possible avec une Croix que je plaçay sur sa sepulture.

Ainsi mourut nostre sage conducteur constant dans les adversitez, intrepide, genereux, engageant, adroit, habile, & ca-

342 *Premier établissement de la Foi*
pable de tout, celuy qui depuis
20. ans avoit adouci l'humeur
farouche d'une infinité de Na-
tions barbares fût massacré par
les mains de ses propres domes-
tiques qu'il avoit comblé de
caresses, il mourut dans la force
de l'âge au milieu de sa course
& de ses travaux sans en avoir
vu le succès.

Je m'entretenois dans ces pen-
sées que luy-même nous avoit
cent fois suggerées en nous racō-
tant les Histoires des nouvelles
découvertes & j'adorois sans cesse
les desseins inscrutables de Dieu
dans cette conduite de sa Pro-
vidence, incertain que j'estois
du sort qu'elle nous destinoit,
nos scelerats ne machinant rien
moins que nostre perte Nous
arrivâmes enfin où estoit Mon-
sieur Cavalier, les assassins en-
trerent brusquement dans la ca-

banne, & se saisirent de tout ce qui s'y trouva, j'estois arrivé un moment devant eux, je n'eus pas besoin de parler, car à ma seule veüe tout baigné que j'estois de larmes le sieur Cavalier s'écria de toute sa force, ha, mon pauvre frere est mort! Ce saint Ecclesiastique d'une vertu si souvent éprouvée dans les travaux Apostoliques du Canada se jetta en même temps à genoux, le sieur Cavalier son neveu, quelques autres & moy en fimes de même pour nous disposer à mourir de la même mort, cependant ces malheureux touchez de quelques sentimens de compassion à la veüe de ce venerable vieillard, & d'ailleurs à demy penitens des massacres qu'ils avoient faits, resourirent de nous épargner, à condition de ne jamais revenir en

344 *Premier établissement de la Foi*
France , mais comme ils flot-
toient encore & que plusieurs
d'entr'eux avoient envie de re-
voir leur patrie , nous les enten-
dions souvent dire ensemble
qu'il falloit se défaire de nous
& qu'autrement nous les ac-
cuserions devant les Juges , si
nous les tenions une fois dans le
Royaume.

Ils élurent pour leur chef le
meurtrier du sieur de la Salle ,
& enfin après plusieurs délibé-
rations ils resolurent de pousser
jusques à cette fameuse Nation
des Cœnis , marchant donc tous
ensemble durant plusieurs jours,
traversant les rivieres & les ra-
vines où par tout ces miserables
se servoient de nous comme de
vallêts , ne nous donnant mê-
me que leurs restes : nous y
arrivâmes sans accident.

Cependant la justice de Dieu

minutoit la punition de ces homicides au defaut de la justice ſeculiere, la jalouſie & l'ambition de commander ſe mit entre Hens & le meurtrier du ſieur de la Salle, chacun de la troupe criminelle prit ſon part y pour l'un ou pour l'autre, nous avions paſſé les Cœnis, où nous avions fait quelque ſejour & nous eſtions déjà aux Naſſonis où les quatre deſerteurs dont j'ay parlé dans noſtre premier voyage, nous rejoignirent. La veille de l'Ascenſion nous voyans tous aſſemblez, & nos malheureux dans la reſolution de ſe tuer les uns & les autres, je leur fis une exhortation le jour de la Feſte dont ils parurent touchez, & reſolus de ſe confeſſer, mais cela ne dura pas, ceux qui avoient le plus de regret du maſſacre de leur conducteur & de leur maître s'eſtoient rangez du côté

346 *Premier établissement de la Foi*
d'Hiens, lequel deux jours après
trouvant son avantage voulut
punir un crime par un autre, il
tira à nostre presence un coup
de pistolet au meurtrier du sieur
de la Salle dans le cœur, dont
il mourut au moment sans con-
fession & sans pouvoir pronon-
cer un *Jesus Maria*. Un autre
qui estoit avec Hiens lacha de
même un coup de fusil dans le
côté du meurtrier du sieur de
Moranger. Il eût le temps de
se confesser, après quoy un Fran-
çois luy tira un coup de fusil sans
balle à la teste, le feu prit à ses
cheveux & delà à sa chemise,
& à ses habits qui grilloit à veüe,
& il expira en ce toutment Le
troisième auteur du complot &
du meurtre prit la fuite, Hiens
voulait s'en défaire & achever
par luy de vanger la mort du
sieur de la Salle, mais le sieur

Joutel fit la reconciliation, & on en demeura là.

Par ce moyen Hiens restoit le chef de la malheureuse troupe, il fallut retourner aux Cœnis où ils avoient dessein de s'habituier n'osant pas revenir en France par la crainte de la punition.

Une armée de Cœnis estoit presté à partir en guerre contre les Kanoatinno peuples cruels, à leurs ennemis qu'ils mettent tous vifs en la chaudiere, les Cœnis emmenerent nos François avec eux, & nous attendîmes leur retour après lequel Hiens nous invita fort de demeurer avec eux; mais nous n'y voulûmes pas consentir.

Nous partîmes donc des Cœnis six François entre lesquels estoient les sieurs Cavelier oncle & neveu, & le sieur Joutel. On nous donna chacun un che-

348 *Premier établissement de la Foi*
val, de la poudre, & du plomb,
& quelques marchandises pour
nous défrayer sur la route. Nous
arrestâmes aux Nassonis pour
y célébrer l'Octave de la Feste
Dieu, ils nous entretenoient
tous les jours des effets de la
cruauté des Espagnols à l'en-
droit des Amériquains, & nous
dirent que 20 Nations Sauvages
alloient en guerre contre
l'Espagnol, nous invitant d'al-
ler avec eux, & que nous en fe-
rions plus avec nos fusils que
tous leurs guerriers avec leurs
masses & leurs fleches, mais
nous avions bien d'autres des-
seins, nous prîmes seulement
occasion de leur faire entendre
que nous venions de la part de
Dieu pour les instruire de la
verité & pour sauver leurs a-
mes, ce fût à quoy nous em-
ployâmes dix ou douze jours de
temps

temps jusques au troisieme Juin Feste de saint Antoine de Pado que le sieur de la Salle avoit pris pour protecteur de son entreprife.

Ils nous donnerent deux Sauvages pour nous servir de guide & nous continuâmes nostre roure par les plus beaux pais du monde au Nord, Nordest, on passe quatre grandes rivieres & plusieurs ravines peuplées de quantité de Nations, nous reconnûmes les Haquis à l'Est, les Nabiri & les Naansi, toutes Nations nombreuses qui ont guerre contre les Cœnis, & enfin le 23. Juin nous approchâmes des Cadodacchos, l'un de nos Sauvages prit les devants pour annoncer nôtre venuë, les chefs & la jeunesse que nous trouvâmes à une lieuë du Village nous reçurent avec le calumet dans les

350 *Premier établissement de la Foi*
quelon nous donna à fumer, les
uns conduisoient nos chevaux
par la bride, & les autres nous
portoient comme en triomphe,
nous prenans pour des esprits, &
des gens de l'autre monde.

Tout le Village assemblé les
femmes selon leur coûtume,
nous laverent la teste & les pieds
avec de l'eau chaude, & puis
on nous plaça sur une estrade
couverte de natte blanche fort
propre, suivirent les festins, les
dances du calumet & autres ré-
jouïssances publiques le jour &
la nuit, ces peuples ne connoif-
sent point d'Europeans que par
reputation, ils ont aussi bien
que les autres par où nous avons
passé quelques idées de Reli-
gion fort confuses & adorent le
Soleil, leurs habits de ceremo-
nie portent deux Soleils figu-
rez, & sur le reste du corps des

representations de Bœufs , de Cerfs, de Serpens & autres animaux, ce qui nous donna occasion de leur faire quelques leçons sur la connoissance du vray Dieu & sur nos principaux Mysteres.

Dans cet endroit il plût à Dieu de nous traverser par un accident tragique, le sieur de Marne malgré tout ce qu'on peut luy dire, voulut se baigner le soir du 24, le sieur Cavalier neveu l'accompagna jusques sur le bord de la riviere assez proche du Village, de Marne se jetta dans l'eau & disparut en même temps, c'estoit un abîme où il fût englouti dans le moment. Peu d'heures après on retira son corps qui fut porté chez le Capitaine, tout le Village pleura sa mort, en ceremonie, la femme du chef l'enseveli pro-

352 *Premier établissement de la Foi*
prement dans une belle nappe ,
pendant que les jeunes gens
creuserent la fosse que je benis
le lendemain ; & nous luy don-
nâmes sepulture avec toute la
solemnité qui fût possible , les
Sauvages admiroient nos cere-
monies , de quoy nous prîmes
sujet de leur donner plusieurs
instructions durant huit jours
que nous restâmes dans ce lieu
fatal , le mort fût enterré sur
une eminence proche du Vil-
lage , son tombeau entourré
d'une palissade avec une grande
Croix dessus que nous fîmes
dresser par les Sauvages après
quoy nous partîmes le 2 Jul-
let.

Ces peuples sont sur le bord
d'une grande riviere où sont
encore trois Nations fameuses,
les Natchoos, les Natchites, les
Ouidiches , nous y fûmes re-

çûs fort humainement. Depuis la riviere des Cœnis où l'on commence à trouver des Castors & des Loutres, à mesure que l'on avance en deçà, il y en a en plus grande quantité. Aux Ouidiches nous rencontrâmes trois guerriers de deux Nations appellées les Cahinnio & les Mentous à 25. lieues plus avant tirant à l'Est, Nordest qui avoient vu des François, ils s'offrirent de nous y accompagner, il fallut passer jusques la quatre rivieres en Cajeux. L'on nous y reçût le calumet de paix en main avec toutes les marques de joye & d'estime. Plusieurs de ces Sauvages nous parlerent d'un grand Capitaine qui n'avoit qu'un bras, c'estoit Monsieur de Tonty qu'ils disoient avoir vu & qu'il leur avoit dit qu'un plus grand Capitaine que luy pas-

354 *Premier établissement de la Foi*
feroit par leurs Villages, c'estoit
Monsieur de la Salle.

Le Chef nous logea dans sa
cabanne, & en fit sortir sa fa-
mille, l'on nous y regala durant
plusieurs jours de toute sorte de
viandes, on fit même un festin
public où le calumet fût dansé
durant vingt-quatre heures,
avec des chansons faites exprés,
que le Chef entonnoit de toute
sa force, nous traitant de gens
de Soleil qui venoient les def-
fendre de leurs ennemis par les
coups de nos tonnerres. Au mi-
lieu de ces réjouïssances le petit
Cavelier tira trois coups de pis-
tolet en criant vive le Roy,
ce que ces Barbares repetoient
à grands cris, y ajoutant vive
le Soleil, ces Sauvages ont des
quantitez prodigieuses de Cas-
tors & de Loutres, dont le trans-
port seroit facile par une rivie-

dans la Nouvelle France. 355
re qui est voisine du Village ,
ils voulurent en charger nos che-
vaux , mais nous les refusâmes
pour témoigner nostre désinte-
ressement, nous leur fimes des
preiens de haches & de cou-
teaux , & en partîmes avec deux
Cahinnio pour nous servir de
guide après avoir reçu les am-
bassades des Analao & des Ta-
nico , & de quelques autres Na-
tions du Nordouëst & du Sud-
est Ce fût un plaisir de traver-
ser durant quelques jours les
plus beaux païs entrecoupez de
plusieurs rivieres , de prairies ,
de petits bois & de côteaux de
vignes , nous passâmes entr'au-
tres quatre grandes rivieres na-
vigables, & enfin après une mar-
che d'environ soixante lieuës ,
nous arrivâmes aux Osooteoz
qui habitent une grande rivie-
re qui vient du Nordouëst bor-

356 *Premier établissement de la Foi*
dée des plus beaux bois du monde, les peaux de Castors & de Loütres s'y trouvent par tout en si grande quantité & toute sorte de pelleteries, qu'on les y brûle à tas, n'y estant d'aucune valeur ; c'est la fameuse riviere des Achanfa qui y forme quantité de Villages nombreux, ce fût en cet endroit où nous commençames de nous reconnoître, y trouvant une grande Croix & au bas les armes du Roy avec une maison à la Françoisite devant laquelle nos gens ayant déchargé leurs fusils, nous en vîmes sortir deux François, le Commandant s'appelloit Coûture qui nous apprit que le sieur de Tonty les y avoit établis pour servir d'entrepause au sieur de la Salle, pour maintenir l'alliance avec ces Nations & pour les mettre en seureté contre

tre les attaques des Iroquois , nous visitâmes trois de ces Villages, les Torimans, les Doginga & les Kappa , où l'on fit par tout les festins, les harangues , les danses, du calumet avec toutes les marques de joye, nous estions logez dans la maison Françoisè où ces Messieurs nous firent tout l'accüeil que l'on peut souhaiter, nous rendant maistres de tout. Quelques affaires qu'il y ait à decider parmy ces Nations, jamais ils ne donnent leur resolution sur le champ, l'on convoque les Chefs, & les Anciens, & l'on délibere sur les choses dont il s'agit, nous leur ayons demandé une Pirogue & des Sauvages pour remonter le Fleuve Colbert, & delà pousser aux Illinois par la riviere de Seignelay, nous offrant de leur laisser nos chevaux,

358 *Premier établissement de la Foi*
de la poudre & du plomb , le
conseil tenu il fût dit que l'on
nous accorderoit la Pirogue &
quatre Sauvages qui seroient
choisis, un de chaque Nation en
témoignage d'une plus étroite
alliance, ce qui fût executé fi-
dellement, si bien que nous con-
grediâmes nos Cahinnio avec des
presens dont ils furent satisfaits.

Enfin après quelque temps
de sejour nous nous embarquâ-
mes le premier d'Aoust 1687.
sur le Fleuve Colbert que nous
traversâmes le même jour dans
nostre Pirogue qui estoit de 40.
pieds de long , mais comme le
courant est fort , nous descen-
dîmes tous à terre pour faire le
reste de nostre voyage à pied,
ayant laissé nos chevaux & nos
équipages aux Akansa , il ne
demeura dans le Canot que le
sieur Cavalier dont l'âge joint

aux fatigues du chemin que nous avions déjà fait ne luy permettoit pas d'achever à pied nostre course qui estoit bien encore de 400 lieuës jusques aux Illinois. Un Sauvage estoit dans le Canot pour percher l'un de ses camarades, le relevant de temps en temps; pour nous autres nous ne nous servions de la Pirogue que lorsqu'il estoit necessaire de franchir quelque passages dangereux ou de traverser de rivieres. Ce ne fût pas sans beaucoup de peine, car les chaleurs excessives de la saison & le sable brûlant des ardeurs du Soleil jointes à la disette de vivre durant plusieurs jours nous donnerent de quoy pastir.

Nous avions bien fait déjà trois cens cinquante lieuës par le trayers des terres depuis la

360 *Premier établissement de la Foi*
Baye de saint Louïs, sçavoir 100.
lieuës jusques aux Cœnis ,
soixante au Nord , Nordest , les
40. dernieres à l'Est , Nordest,
des Cœnis , aux Nassonis 25,
à l'Est , Nordest , des Nassonis
aux Cadodacchos , 40 au Nord.
Nordest , des Cadodacchos aux
Cahinnio & aux Mentous 25 , à
l'Est , Nordest , des Cahinnio
aux Akanfa 60, à l'Est , Nord-
est.

Nous continuâmes donc nô-
tre route en remontant le Fleu-
ve par les mêmes endroits où
le sieur de la Salle avoit passé
autrefois quand il fit sa premie-
re découverte dont je luy avois
souvent oüy parler , excepté que
nous allâmes aux Sicacha où il
n'avoit pas esté. Le Village prin-
cipal , est à 25. lieuës à l'Est
des Akanfa , cette Nation est
fort nombreuse , ils sont au

moins 4000 guerriers ayant en abondance de toutes sortes de pelleteries, les chefs sont venus plusieurs fois apporter le calumet, voulant s'allier aux François & se mettre sous leur protection, s'offrant même de venir habiter la riviere Oüabache pour estre plus proche de nous.

Cette fameuse riviere est bien aussi grande que le Fleuve Colbert en recevant quantité d'autres par lesquelles l'on peut entrer dans le Fleuve. L'embouchure par où elle se décharge dans le Fleuve est éloignée des Akanfa, de 200 lieux selon l'estime du sieur de la Salle qui me l'a dit souvent, & de 250. selon Monsieur de Tonty & ceux qui l'ont accompagné à son second voyage de la Mer, non qu'il y aye cela en droite ligne, & par

362 *Premier établissement de la Foi*
les prairies, mais bien en suivant le Fleuve qui fait de grandes anses & tourne beaucoup, car en coupant par terre il n'y auroit que cinq bonnes journées. Nous passâmes donc par le travers d'Oüabache le 26. du mois d'Aoust, & nous trouvâmes bien 60 lieuës toujours en remontant le Fleuve jusques à l'embouchure de la riviere des Illinois. Environ 6 lieuës au dessous de ladite embouchure est au Nordoüest la fameuse riviere des Massourites ou des Ozages du moins aussi grande que le Fleuve dans lequel elle se décharge, elle est formée de quantité d'autres rivieres connües & par tout navigables & habitées de plusieurs Nations fort nombreuses; les Panimaha qui n'ont qu'un Chef & ont 22. Villages dont le moindre est

de deux cens cabannes , les Paneassa , les Pana , les Pane-
loga , & les Matotantes , dont
chacun en particulier ne cede
rien aux Panimaha , on y com-
prend aussi les Ozages qui font
dix-sept Villages sur la rivie-
re de leur nom qui se déchar-
ge dans celle des Massourites ,
à laquelle les Cartes ont aussi
étendu le nom des Ozages, les
Akanfa estoient autrefois éta-
blis au haut de l'une de ces
rivieres , mais les Iroquois les
en ont fait sortir par de cruelles
guerres depuis quelques an-
nées , en sorte qu'ils ont esté
obligez aussi bien que quelques
Villages des Ozages de descen-
dre & de s'habituer sur la rivie-
re qui porte aujourd'huy leur
nom , & de laquelle j'ay parlé.

Environ le milieu du chemin
de la riviere Oüabache à celle

364 *Premier établissement de la Foi*
des Massourites. L'on trouve le
Cap saint Antoine , ce rût jus-
ques là seulement , non plus
oultre que le sieur Jolliet des-
cendit en 1673 , ils y furent pris
par les Mansopela avec leur é-
quipage , ces barbares leur ayant
fait connoistre qu'ils seroient
tuez , s'ils alloient plus loin ,
ils rebroufferent chemin n'ayant
pas descendu plus bas que tren-
te ou quarante lieuës au dessous
de la riviere des Illinois.

J'avois apporté avec moy le
Livre imprimé de cette décou-
verte prétenduë , & je remar-
quois dans toute ma route qu'il
n'y avoit pas un mot de veri-
table , on dit qu'il a esté jusques
aux Akanfa & qu'il fût obligé
de retourner crainte d'estre pris
des Espagnols , & cependant les
Akanfa nous asseuroient n'avoit
jamais vû d'autres Europeans

avant Monsieur de la Salle ,
l'on dit qu'ils ont vû des monstres dépeints que les gens les plus hardis auroient peine de regarder , & qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. Ce monstre épouvantable est un cheval dépeint, à un rocher avec du matachia & quelques autres bestes sauvages faites par les Barbares. Il est dit qu'on ne sçauroit y atteindre & cependant je les ay touché tous sans peine , ce qui est de vray est que les Miamis poursuivis par les Matigamea s'estant noyez dans la riviere , depuis ce temps là quand les Sauvages passent devant ils presentent du Tabac à ces Marmousets afin d'appaiser le Manitou.

J'aurois peine de croire que le sieur Jolliet avoüa l'imprimé de cette découverte , qui en es-

366 *Premier établissement de la Foi*
fet n'est pas sous son nom, & qui n'a esté mis au jour que depuis la premiere découverte faite par Monsieur de la Salle, il seroit facile de montrer qu'elle n'a esté imprimée que sur de faux Memoires, auxquels l'auteur qui n'a point esté sur les lieux auroit pû se conformer de bonne foy.

Enfin le 5. Septembre nous arrivâmes à l'embouchure de la riviere des Illinois, l'on compte bien près de 100. lieues delà au Fort de Creve-cœur, toute cette route presentant une navigation fort aisée. Un Chaouïenon nommé Turpin nous ayant apperçu à son Village, courut au Fort pour en porter la nouvelle au sieur de Belle-Fontaine Commandant qui ne pouvoit y ajouter foy, nous suivions de près le Sauvage &

nous entrâmes au Fort le 14. Septembre. On nous conduisit à la Chapelle où le *Te Deum* fût chanté en action de grâces, les François & les Sauvages sous les armes au bruit & à la décharge des fusils. Le sieur de Tonty Gouverneur du Fort estoit allé aux Iroquois pour ménager l'esprit de ces Barbares, nous ne laissâmes pas d'y recevoir tout le bon accueil, le Commandant n'oubliant rien pour témoigner sa joye de nostre arrivée, nous consoler de nos disgrâces, & nous rétablir de nos fatigues.

Quoyque la saison fût avancée nous estions néanmoins partis à dessein d'arriver à Quebec assez tost pour passer en France, mais les vents contraires nous ayant arrestez quinze jours à l'entrée du Lac Dauphin, il fallut relâcher & hyverner au Fort,

368 *Premier établissement de la Foi*
où nous avons fait la Mission
jusques au Printemps de 1683.

Le sieur de Tonty y arriva au commencement de l'hyver avec plusieurs François ; le sejour nous en fût beaucoup plus agreable , ce brave Gentilhomme estant toujours inseparablement attaché aux interests du sieur de la Salle, dont nous luy avõns caché la déplorable destinée, estant de nostre devoir d'en donner les premieres nouvelles à la Cour.

Il nous apprît qu'en même temps que nous cherchions par Mer le Fleuve de Missisipi, il estoit descendu un second voyage par le même Fleuve avec des François & des Sauvages jusques à l'embouchure, esperant nous y trouver, qu'il y sejourna huit jours, & en visita tous les endroits principaux, il remar-

qua qu'il y avoit un tres beau Port, belle entrée, grand Canal, des endrois propres à bâtir des forteresses & nullement inondées, comme il l'avoit crû lorsqu'il y descendit la premiere fois avec le sieur de la Salle, ajoutant que le bas de la riviere est habitable, & même habitée par des Villages sauvages que les Vaisseaux peuvent monter du Golphe cent lieues avant dans le Fleuve. Qu'outre les Nations qu'il avoit découvertes en descendant la premiere fois il en avoit reconnu plusieurs autres au second voyage, comme les Picheno, les Ozanbogus, les Tangibao, les Otonnica, les Mausopelea, les Moutsa, & quantité d'autres dont je ne me souviens pas.

Les entretiens que nous avons eu ensemble m'ont con-

370 *Premier établissement de la Foi*
firmé dans les sentimens du sieur
de la Salle, qui estimoit que la
Baye de saint Louïs ne pouvoit
pas estre à plus de quarante à
cinquante lieuës de l'embou-
chure d'un des bras du Fleuve
Colbert à aller en droite ligne,
car si nous n'avons trouvé ledit
Fleuve qu'aux Akanfa, c'est
parce que nous prenions la
route des Illinois par le travers
des terres, Dieu nous ayant con-
duit par ces endrois pour faire
la découverte de tous ces peu-
ples qui y habitent.

J'avois remarqué 110 Nations
peuplées sur ma route sans
y comprendre un grand nombre
d'autres que j'ay apprises de cel-
les par où nous avons passé, & qui
en ont connoissance par la guer-
re, ou par le commerce. La plus
grande partie de ces peuples sont
inconnus aux Europeans.

Ce sont les païs du monde les plus beaux & les plus fertils, les terres y portant deux fois l'année de toute sorte de grains prestes à recevoir la charuë, de grandes prairies d'espace en espace où il y a des herbes de dix à douze pieds de haut en toutes saisons, il s'y trouve des rivieres de proche en proche & des Fleuves où elles entrent par tout navigables sans aucun Sault, des forests sur les rivieres remplies d'arbres de toutes especes distribuez, en sorte que l'on y peut aller par tout à cheval.

La chasse y est si abondante & si aisée; sur tout des Bœufs sauvages, qu'on en decouvre des troupeaux à millier, il y a des Chevreüils & autres bestes fauves en quantité, de même des Coqs d'Inde, Oütardes,

372 *Premier établissement de la Foi*
Perdrix, Perroquets, Lapins,
Lievres, les volailles y sont com-
munes & produisent en toute
saison, & les porcs plusieurs fois
l'année, comme nous l'avons re-
connu à l'habitation où nous en
avons laissé plus de deux cens.

Les rivières y sont extraor-
dinairement abondantes en tou-
te sorte de poissons, en telle
quantité, que nous les prenions
à la main au pied du Fort sans
nasse ny filet, nos gens enleve-
rent un jour à des Sauvages u-
ne teste de poisson qui seule
faisoit la charge d'un homme.
Il n'y a pas d'habitant lequel
arrivant dans le país ne trou-
ve d'abord de quoy faire subsis-
ter largement une famille nom-
breuse, & qui en moins de deux
années de temps ne soit établi
aussi commodement qu'en pas
un endroit de l'Europe. J'ay déjà
remarqué

remarqué que les chevaux pour toute sorte d'usage y sont fort communs , en sorte que les Sauvages se croient bien payez d'un bon cheval quand on leur donne une hache.

Le commerce y pourra estre tres-grand en toutes sortes de pelletteries, entabac, & encoton , les chanvres y viennent tres-beaux & comme les Campagnes sont pleines de Meuriers qui bordent aussi les rivieres , l'on y auroit quantité de soye , les Cannes de Sucre y viendront bien , on en peut facilement avoir par le commerce des Isles de l'Amérique, à l'exemple des Nations Europeennes de terre ferme qui sont voisines de la Louisiane.

Outre la grande quantité de laine dont les Bœufs du país sont chargez , les vastes prai-

374 *Premier établissement de la Foire*
ies y donnent par tout moyen
de nourrir des troupeaux de
moutons & brebis qui portent
deux fois l'année.

Les différentes traverses qui
nous sont arrivées ne nous ont
pas permis de rechercher les
tresors de ces contrées ,
nous y avonstrouvé du plomb
tout formé & du cuivre prest à
mettre en œuvre , les Sauva-
ges nous ont dit qu'ils ont des
rivieres où il se trouve des mi-
nes d'argent , d'autres nous ont
voulu conduire en guerre dans
un país connu des Espagnols
pleins de mines d'or & d'ar-
gent , il y a quelques Villages
où les habitans ont des perles
qu'ils vont chercher sur les bords
de la Mer , & qu'ils disent pren-
dre dans les huïstres.

Nous avons peu connu de Na-
tions en 150, ou 200 lieües de país.

depuis la Mer qui ne soient prevenus contre les Espagnols, à cause de leur grande cruauté, elles sont toutes fort peuplées, & il y en a telle qui fourniroit en guerre jusques à cinq mille hommes.

Le peu de sejour que nous avons fait chez ces peuples ne nous a pas donné le temps d'y jetter les fondemens solides du Christianisme, mais nous y avons remarqué beaucoup de disposition à la Foi, ils sont dociles, charitables, fideles, susceptibles de bonnes impressions, il y a même quelque police & subordination, mais toujours barbares, l'on pourra avec l'aide de Dieu y faire du progres pour la Religion; le Soleil est leur Divinité à qui ils presentent en sacrifice le meilleur de leur chasse dans la cabanne du Chef,

376 *Premier établissement de la Foi*
ils font une demie heure de
prieres sur tout au lever du So-
leil. Ils luy envoient la premie-
re fumée de leur pipe , & puis
aux quatre parties du monde.

J'estois parti de la Baye saint
Louis au second voyage dans le
dessein de demeurer aux Cœ-
nis pour y établir la Mission ,
& le Pere Zenobe devoit m'y
venir joindre pour nous étendre
chez les peuples voisins en at-
tendant de France un plus grand
nombre d'ouvriers, mais la tris-
te mort du sieur de la Salle
m'ayant obligé de passer outre,
je ne doute pas que le Pere ne
m'y soit venu chercher , il y
est peut-estre à present avec le
Pere Maxime, & ils auront laissé
Monsieur de Chefdeuille à la
Mission du Port , à laquelle il
se destinoit à nostre départ : il
y avoit neuf ou dix familles

françoises avec leurs enfans, & outre cela plusieurs de nos gens ont esté chercher & ont épousé des Sauvagesse pour multiplier la Colonie, je ne sçais point ce qu'il leur sera arrivé depuis.

C'est icy un extrait fidele de ce que le Pere Anastase a pû se souvenir de son penible voyage. Il partit des Illinois au Printemps de 1688 avec Monsieur Cavelier, Monsieur son neveu, le sieur Joüstel & un Sauvage qui est aujourd'huy habitué auprès de Versailles, ils arriverent à Quebec pour le 27. Juillet, & firent voile pour France le 20 Aoust, où Dieu leur a fait la grace de se trouver ensemble à Paris après avoir essuyé tant de perils, ils rendirent compte de tout à feu Monsieur le Marquis de Seignelay.

CHAPITRE XXVI.

La Nouvelle France victorieuse par Mer & par Terre contre les Anglois, & les Sauvages par les armes triomphantes de Sa Majesté en 1690.

LA Louïsiane n'estoit pas la seule partie de la Nouvelle France dont il avoit plû à Dieu de traverser les établissemens, & les progres le Canada souvenoiten même temps de terribles épreuves par les incursions des Iroquois, ces Barbares qui aimoient & qui redoutoient également Monsieur de Frontenac s'estoient revoltez peu de temps après son retour en France, & quoyque rien n'eût manqué du

côté de la valeur & du courage de nos François, & de la bonne & sage conduite des Chefs, que l'on eût même fait de grandes & heureuses expéditions contre les ennemis, ces Barbares avoient eû depuis leur revanche, & comme si le Ciel eût esté de concert, deux maladies populaires d'une espece de contagion nous ayant enlevé en un an plus de deux mille cinq cens hommes, trouvant la Colonie diminuée les Sauvages avoient pillé & brûlé les Villages & les habitations un peu avancées, desolé nos Campagnes, tué un grand nombre de nos Braves en différentes rencontres, enlevé plusieurs prisonniers, leur faisant souffrir mille cruautéz, lorsque pour comble de malheur les Anglois s'estant joint aux Nations barbares,

380 *Premier établissement de la Foi*
ils avoient ébranlé celles qui nous estoient de tout temps alliées , nous avons esté obligé d'abandonner les Forts qui étoient à la teste du païs , & qui en faisoient la deffense principale , & enfin la condition du *Traité de ces ennemis communs* estoit de ne point mettre les armes bas qu'après la destruction totale des François. A cet effet l'armée de terre devoit attaquer par le haut du païs pendant que la Flotte Angloise le prendroit par le bas du Fleuve , afin que rien n'échappât à leur fureur.

Dieu se plaist souvent de reduire les choses à l'extremité pour nous obliger de recourir à luy , & de reconnoistre que nous luy sommes uniquement redevables quand il nous preserve des derniers malheurs contre toute esperance

dans la Nouvelle France. 384

esperance humaine , d'ailleurs la Colonie ne connoissoit pas encore sa force , & Dieu vouloit bien étendre jusques à l'autre hemisphere les grandes benedictions qu'il donnoit en Europe à la justice des armes du Roy , en sauvant l'Eglise & la Colonie de la Nouvelle France des entreprises des Heretiques & des Infideles qui en avoient conjuré la perte.

Sur sa Majesté y avoit renvoyé Monsieur le Comte de Frontenac pour en reprendre le gouvernement, il arriva à Quebec le 14. Octobre 1689. trouvant le pais dans un état bien different, de l'état paisible & florissant auquel il l'avoit laissé, mais au reste les troupes & les habitans ranimez d'un nouveau courage par la presence de ce Gouverneur, déclarant que dès

98. *Premier établissement de la Foi*
lors ils se tenoient assûrez contre les attaques de leurs ennemis.

Un des principaux sujets du mécontentement de l'Iroquois estoit que 40. des leurs avec un de leurs chefs principaux nommé Oncoüaré avoit esté envoyé en France pour estre conduit aux galleres, le Roy avoit eu la bonté de donner la liberté à ceux de cette troupe qui estoient en vie, & de les renvoyer en Canada avec Monsieur le Comte de Frontenac qui avoit gagné leur affection par les bons traitemens qu'il leur avoit faits dans la route, de sorte que la premiere application de ce nouveau Gouverneur fût de calmer les Iroquois par le moyen de ceux-cy.

A cet effet il monta d'abord au Mont-Real d'où il envoya

quatre de ces Iroquois affranchis porter la nouvelle de leur retour à Onontagé qui est le principal Village des cinq Nations Iroquoises & où se traitent leurs principales affaires, ces quatre députés n'alloient que de la part d'Oreouaré pour inviter les Cantons à venir saluer Onontio leur pere, & le remercier des bontez qu'il avoit eu de ramener leur chef qu'ils croyoient perdu pour jamais. Onontio veut dire grande montagne, c'est le nom dont les Sauvages appellent nos Gouverneurs generaux. Monsieur de Frontenac pour s'attirer également l'amour & le respect des Barbares y avoit ajoûté le nom de pere, ne les traitant que de ses enfans.

Monsieur de Frontenac reçût en même temps la fâcheuse nouvelle que les Nations d'en

384 *Premier établissement de la Foi*
haut Hurons , Outaouïacs , &
Algonquins qui avoient esté de
tout temps nos alliez traitoient
ouvertement avec les Iroquois,
le sieur Joliet étoit envoyé de la
part du sieur de la Durantaye ,
Capitaine Commandant à Mis-
silimakinak , & de la part des
Peres Jesuites pour en appor-
ter la nouvelle , & que ces
Barbares pour se reconcilier avec
l'Iroquois luy avoient renvoyé
les prisonniers promettant de
se joindre à eux & aux Anglois
avec leurs guerriers pour agir
contre les François.

Le sieur Joliet fût en même
temps renvoyé avec les instruc-
tions nécessaires pour faire en-
tendre raison à ces Nations , &
les arrester dans nos interests ,
en les détachant de ceux de nos
ennemis , cette premiere dépu-
tation commença de leur ou-

dans la Nouvelle France. 58
vrir les yeux, apprenant à ces
Barbares qu'Onontio leur pere
estoit de retour en Canada, on
en envoya une seconde au Prin-
temps sous la conduite du sieur
de Louvigny Capitaine reforme
mé qui alloit relever le sieur
de la Durantaye, Nicolas Per-
rot luy servant d'Interprete l'y
accompagna chargé des presens
du Roy & des paroles de Mon-
sieur le Comte pour toutes les
Nations d'en haut, près de 150.
François furent du même voya-
ge qui alloient chercher leurs
pelleteries que l'on n'avoit osé
faire descendre les années pre-
cedentes, à cause des incursions
des Iroquois, trente hommes
armez sous le commandement
des sieurs D'hosta, & de la
Gemetaye Lieutenans reformez
eurent ordre de les escorter à
soixante lieuës au dessus de

106 *Premier établissement de la Foi*
Mont-Real. Une troupe d'Iro-
quois les attendoit en embusca-
de à la Pointe aux chats dans le
haut du Fleuve, mais comme
une partie de nos Braves les
attaquerent par terre en même
temps que d'autres donnoient
en Canot, l'on fit une cruelle
boucherie des ennemis, on en
tua trente sur la place. L'on em-
barqua les blessez en quatre Ca-
nots, l'on prit deux hommes &
deux femmes, l'un de ces hom-
mes fût conduit & donné
aux Hurons, Outaouïacs, qui
le mangerent, l'autre fût me-
né à Quebec & donné à Ore-
ouïare, nous ne perdîmes que
sept hommes dans cette ren-
contre ayant esté surpris d'a-
bord par la décharge des Iro-
quois embusquez, enfin nos
gens poursuivirent leur route, &
l'on apprit depuis que leur at-

rivée avec les presentes du Roy avoit absolument retenu toutes ces Nations dans nos interests.

Comme les Anglois qui ont de puissantes Villes des Bourgs, & des Villages tres-peuplez en ce païs & par tout des Ports de grande deffense estoient les principaux auteurs de tous nos defastres, Monsieur de Frontenac forma trois partis pour aller contre eux dans leurs terres sur les glaces, l'un à Quebec sous le commandement du sieur de Port neuf, le second aux trois rivières sous la conduite du sieur Artel, & le troisième à Mont Real, sous les sieurs de sainte Heleine, & de Mantet.

Celuy-cy partit pour la nouvelle Hollande au commencement de Fevrier 1690. La troupe estoit de deux cens dix hom-

388 *Premier établissement de la Foi*
mes partie François, & partie
Sauvages, des deux Villages
que nous avons près de Mont-
Royal, il y avoit aussi 16. Al-
gomquins, ils marcherent 23.
jours par des chemins fâcheux
& penibles, car il falloit rom-
pre les glaces & estre quelque-
fois à l'eau jusques aux genoux
dans le doute s'ils attaqueroient
la Ville d'Orange, ou celle de
Corlard, l'on avoit pris le party
d'aller à cette dernière, ils y ar-
riverent heureusement, Giguire
Canadien fût détaché avec neuf
Sauvages pour reconnoistre la
place qui forme une espece de
quarré long, où il n'y a que deux
portes, l'une du côté où estoient
nos gens & l'autre à l'opposi-
te qui conduit à Orange, la
petite armée y arriva à 11. heu-
res de nuit, ils escalladerent sans
estre apperçûs jusques à ce qu'ils

eussent entouré les maisons & disposé les détachemens aux coins des rues; & dans les places, tout estant prest pour l'attaque, elle se fit par tout en même temps par le cri de mort à la maniere des Sauvages & pour lors ce ne fût qu'une confusion de voix & de clameurs de nos gens enfonçant les portes à grands coups de hache, assommant tous ceux qui se mettoient en deffense.

Le sieur de Mantet attaqua le Fort avec son détachement la garnison deffendit quelque temps, mais elle fût bien-tost renversée par les coups de fusils, de sabres, & de haches, il y eut peu de resistance dans les autres endroits, excepté à une maison où le sieur de la Marque, Montigny fût blessé de deux coups de pertuisane, mais

390 *Premier établissement de la Foi*
le sieur de sainte Heleine estant
survenu , tout fût passé au fil
de l'épée, & au tranchant de la
hache , les Sauvages n'ayant
épargné personne.

Le saccagement dura deux
heures , le reste de la nuit se
passa à se rafraichir après avoir
établi les corps de garde dans
les quartiers , on vouloit épar-
gner la maison du Ministre ,
mais n'ayant pas esté reconnuë,
elle fût brûlée avec ses Livres,
le saccagement est une perte
qui va à plus de quatre cens
mil livres. L'on n'épargna que
la maison d'une Veuve & celle
du Major à qui on ne voulut
point faire de mal , par ce qu'il
avoit toujourns bien traité les
François. On donna la vie à
environ quatre vingts tant
vieillards que femmes & en-
fans, & à trentetrois Agniez,

leur faisant entendre que l'on n'en vouloit qu'aux Anglois, & l'on emmena seulement le Major avec trente prisonniers.

D'un autre côté le sieur de Port neuf estoit parti de Quebec, à la fin de Janvier avec cinquante François, & avoit pris à deux lieues de là soixante Abenaquis, il employa les mois de Fevrier, Mars & Avril, & jusques à la my May à se rendre en chassant à la riviere des kinibequi, à un Village d'Abenaquis dont il en prit encore 150. Avec cette petite armée il arriva le 25. May à quatre lieues de Kasquebé sur le bord de la Mer, c'est un Port considerable, il y avoit huit pieces de Canon, & estoit entouré de quatre autres petits Forts, s'y estant rendu le lendemain à la pointe du jour, il fit cacher deux Fran-

492 *Premier établissement de la Foi*
çois & quatre Sauvages près de
la porte qui tuerent le premier
homme qui sortit, le cri de
mort jetta l'allarme dans le Fort,
& nos gens se vinrent rétrinit au
gros qui fût partagé en deux
troupes, l'une sous le comman-
dement du sieur de Port neuf,
& l'autre sous la conduite du
sieur de Repentigny, Courte-
Manche son Lieutenant tous
cachez dans les bois jusques à
midy, que trente hommes de la
garnison sortirent pour aller à
la découverte, mais ils n'alle-
rent pas loin, nos gens en tue-
rent 26. sur la place, & les qua-
tre autres qui furent blesez,
se sauverent à peine.

Le grand Fort fût sommé de
se rendre & sur le refus, on re-
solut de l'attaquer dans les for-
mes, l'on se saisit des petits
Forts, où l'on trouva des outils

pour faire des tranchées, les ouvrages furent avancez en sorte, qu'en quatre ou cinq jours l'on fût prest de monter à l'assaut, on avoit même préparé des trainaux de bois & de goudron pour y mettre le feu, lorsque le Commandant demandant à capituler, on le reçut à discretion avec sa garnison au nombre de soixante & dix hommes qui furent faits prisonniers de guerre, les autres ayans esté tuez durant l'attaque. On jetta le Canon à la Mer, après l'avoir encloué. Tous les Forts furent brûlez & plus de deux cens maisons. Les Sauvages firent grand butin, enleverent tout le bétail qu'ils voulurent. On leur donna des prisonniers, & le sieur de Portneuf reprit le chemin de Quebec avec le reste, & le Com-

394 *Premier établissement de la Foi*
mandant appelé Denis , quel-
ques femmes entre autres celle
de son Lieutenant qui avoit
esté tué & deux de ses filles ,
nous n'avions perdu qu'un de
nos Sauvages , & un François
bleffé d'un coup de Canon.

Le sieur Artel qui comman-
doit le troisiéme party avoit
mené avec luy trois de ses fils ,
24 autres François , 20 Sauva-
ges Socoquis , & cinq Algom-
quins , après une longue & peni-
ble marche, il étoit arrivé le 27.
Mars près du Bourg de Sement-
als dans l'Acadie ce Bourg étoit
deffendu de trois Forts que sa
troupe partagée attaqua en mê-
me temps , chacune emporta le
sien , l'on y fit cinquante qua-
tre prisonniers Anglois , l'on
mit le feu à toutes les maisons,
dont la plûpart des habitans a-
voient pris la fuite, l'on desola

de même les lieux citconvoifins , brûlant les habitations , l'on fit perir plus de deux mille pieces de bétail , fans y perdre qu'un François & deux autres bleflez

Ce Bourg n'estant qu'à six lieuës de Pescadoüet Ville tres-peuplée, il en sortit deux cens hommes à la poursuite de nos gens qui attendirent l'ennemi faisant bonne contenance : nous en tuâmes un grand nombre en différentes occasions , plusieurs autres furent bleflez , & enfin le Champ de bataille nous demoura, le neveu du sieur Artel nommé Creyier fût tué avec un Socoquis , & le fils du sieur Artel bleffé à la cuisse.

Au retour du sieur de sainte Heleine il s'estoit formé un autre party pour une nouvelle entreprife contre l'Anglois , il

396 *Premier établissement de la Foi*
estoit composé de nos Sauvages fideles auxquels les sieurs de Beauvais, de Tilly & de la Brosse Lieutenans reformez s'étoient joins avec quatre autres François, ils avoient poussé jusques dans le país ennemi, où en une rencontre ils tuerent quatre hommes & deux femmes, & firent quarante deux prisonniers parmy lesquels il y avoit huit Angloises, mais comme ils avançoient plus outre, ils apprirent qu'un party ennemi de sept cens tant Iroquois que Mahingans, n'estoit qu'à une journée & demie, ce qui les obligea de retourner sur leurs pas.

Ce petit avantage fût suivi d'une malheureuse aventure qui causa un chagrin tres-sensible à Monsieur de Frontenac, comme ce party estoit à la riviere
du

du Saumon qui tombe dans le Lac Champlain, à y faire des Canots pour leur retour, un autre party d'Algomquins & d'Abenaquis qui alloit en guerre pour nos interets contre les Anglois découvrit cette troupe le soir comme ils prioient, & les prenant pour des Iroquois-enemis, les chargerent le lendemain au Soleil levant, leur ruerent deux hommes & en blesserent dix, deux François, six Sauvages & deux Anglois, cette méprise fût d'autant plus chagrinante que le grand Agnié Capitaine de nos Sauvages fideles y fût tué, les deux partis se reconnurent peu après bien contrits de s'estre ainsi chargez par mégarde.

Monsieur le Comte de Frontenac qui n'oubloit rien de ce qui estoit necessaire pour la

398 *Premier établissement de la Foi*
seureté du pais avoit fait deux
détachemens des troupes pour
la seureté des côtes du côté du
Sud qui sembloient les plus
exposées, l'un sous le comman-
dement du Chevalier de Cler-
mont Capitaine reformé qui
devoit tenir depuis le Mont-
Real jusqu'à Saurel environ
dix huit lieuës de front, l'autre
sous les ordres du sieur de la
Motte aussi Capitaine reformé
qui devoit découvrir depuis le
Lac saint Pierre à saint Fran-
çois en venant aux trois rivie-
res & au dessous du côté de
Quebec, ils remporterent cha-
cun plusieurs petits advanta-
ges.

Au Nord de l'Isle de Mont-
Real est la riviere des prairies
par laquelle un parti d'Iro-
quois estoit descendu à la Poin-
te au tremble, au bout de l'Isle,

Monsieur de Calliere Gouverneur de l'Isle en estant averti, il ordonna le sieur. Colombet Lieutenant reformé à la teste de 25. habitans pour aller reconnoistre l'ennemy qui estoit plus de trois fois superieur en nombre, cependant les nostres en tuerent 25, outre un plus grand nombre de blesez, il est vray que nous en perdîmes douze de nostre troupe, la multitude des ennemis ayant toujours fait un grand feu.

Cependant comme on avoit sujet de craindre la descente d'une flotte Angloise du côté de Quebec, & que la Ville quoyque fort peuplée n'avoit encore eu aucune fortification; M. le Gouverneur avoit fait transporter durant l'hyver & charier sur les neiges tous les materiaux necessaires. Il en de-

400 *Premier établissement de la Foi*
signa le plan & à la première fonte des glaces, l'on commença de fortifier la Ville d'onze bonnes redouttes de pierre pour servir de bastions, elles se communiquent l'une à l'autre par des courtines de pieux de dix pieds de haut, terrassez au dedans de gazonnage presque à la hauteur d'homme.

Il fit faire toutes les diligences possibles pour avancer l'ouvrage qui se trouva quasi achevé sur la fin de Juillet, avant son départ pour le Mont-Real.

Il laissa donc à Quebec Monsieur Prevost Commandant en son absence. C'est un Gentilhomme Parisien qui a rendu depuis 20 ans les plus grands services au pais, par sa sagesse, sa valeur & son experience, en qualité de Major de la Capitale.

Je ne repete rien icy de ce que j'ay déjà dit dans ma Relation des Gaspesiens sur les desavantages que nous eumes dans l'Acadie sur les côtes de la Mer, où la flotte Angloise avoit fait descente & pillé quelques endroits qui estoient sans deffense, & même enlevé le Gouverneur de l'Acadie, Monsieur de Frontenac en avoit reçu la nouvelle à Quebec, d'où il partit le 22. Juillet, & arriva le dernier du même mois à Mont-Real avec Monsieur de Champigny Intendaat, & Madame l'Intendante.

Nous avons dit que l'hyver precedent quatre des Iroquois revenus de France avoient esté envoyez en députation au Canton d'Onontage de la part du Chef Oreouaré que Monsieur de Frontenac conservoit tou-

402 *Premier établissement de la Foi*
jours auprès de sa personne. Ils
estoyent arrivés au Mont-Real
où M de Cailliere Gouver-
neur leur avoit donné audience
publique. On les avoit chargé
de six colliers, de porcelaine,
c'est la coûtume des Nations
Sauvages dans les audiences pu-
bliques de presenter autant de
colliers qu'ils ont de declara-
tions à faire, ce sont comme
les assurances de leur parole,
& il semble qu'ils ne pouvoient
ouvrir la bouche si ce collier ne
paroissoit auparavant comme
pour leur inspirer ce qu'ils ont
à dire sur les affaires qui se pre-
sentent à negocier.

Le premier collier marquoit
le sujet de leur retardement,
causé par l'arrivée des Oüta-
ouïacs durant l'hyver aux Son-
nontouïans où ils avoient rendu
les esclaves qu'ils avoient faits

sur les Iroquois promettant de se lier avec eux, ce même collier disoit encore que pour faire la paix il falloit qu'Onontio renvoye le reste des esclaves Iroquois.

Le second Collier témoignoit la joye publique des cinq Nations & des Flamans leurs allies d'avoir appris le retour d'Oreouaré qu'ils nomment le Chef general de toute la Nation Iroquoise.

Le troisiéme parloit de la part d'Onontae au nom des cinq Cantons & demandoit le prompt retour d'Oreouaré qu'ils nomment encore le Chef de leurs terres, demandant qu'il fût accompagné de tous les Iroquois qui estoient chez nous & protestant qu'ils ne disposeroient de tous les prisonniers François qui estoient entre leurs mains,

404 *Premier établissement de la Foi*
que sur ce qu'en diroit Oreouia-
ré à son retour.

Le quatrième s'adressoit à
Onontio & parloit ainsi, vous
dites mon pere que vous desirez
redresser l'arbre de paix que
vous avies planté dans vostre
Fort de Frontenac, voila qui
est bien, mais.

Le cinquième collier parle &
dit ignorez-vous mon pere qu'il
n'y a plus de feu de paix en ce
Fort, il est éteint par le sang que
l'on y a répandu, les places où
l'on tenoit le Conseil en sont
toutes rouges. On a gâté ce lieu
par la tromperie & la trahison
que l'on nous y a faite d'enlever
nos prisonniers, l'on a gâté la
terre des Sonontoüans le plus
gros de nos Bourgs par le ra-
vage que les François y ont fait:
racommodés tout cela & il vous
sera libre de placer le feu de
paix.

paix ailleurs que dans ce lieu. Au reste mon Pere, vous avez foüetté vos enfans bien severement, vos verges estoient trop picquantes & trop longues. Après l'avoir ainsi traité vous jugez bien que j'ay maintenant de l'esprit. Je vous repete mon Pere que moy Onontaté, je suis le maistre de tous les prisonniers François, applanissez le chemin de la Gallette ou de Chambly, Teganifforens vous y viendra trouver, vous y serez accompagné par autant de monde qu'il vous plaira & moy de même.

La Gallette est un endroit 26 lieuës au dessous du Fort. Teganifforens est un Chef Iroquois affectionné à Monsieur de Frontenac.

Le sixième collier avertit qu'il y a un party Iroquois en Cam-

406 *Premier établissement de la Foi*
pagne, & promet que s'il fait
des prisonniers on en aura soin,
priaient que si nous en faisons de
nostre côté nous les conser-
vions, il ajoûte encore des re-
proches de ce que nous avions
tué les années precedentes douze
des leurs, & que c'est pour ce-
la qu'ils avoient mangé quel-
ques-uns des nostres.

Ces Sauvages députez es-
toient descendus à Quebec lors-
que Monsieur de Frontenac
y estoit encore, lequel n'en
estant pas content avoit envoyé
d'autres députez avec le Che-
valier d'Eau Capitaine reformé,
Oreouaré chargea ses gens
de huit colliers.

Le premier estoit pour effuyer
les pleurs des cinq Nations pour
faire sortir de leur gorge ce qui
pourroit y estre resté de mau-
vais sur les méchantes affaires

passées , & pour laver le sang répandu.

Le second pour leur témoigner sa joye de ce que les Outaouïacs leur avoient rendu des prisonniers , & les asseurer qu'Onontio leur a promis de conserver ceux qu'il feroit sur les Iroquois.

Le troisième les remercie d'avoir prié Onontio de le renvoyer avec ses neveux.

Le quatrième est pour leur dire qu'il voit bien qu'ils l'ont oublié aussi bien que leur ancien Pere Onontio , puisqu'ils n'ont pas envoyé de leur chefs pour le chercher & pour parler à leur Pere.

Le cinquième les prie d'envoyer au Mont-Real ceux qui avoient coûtume de faire les affaires avec luy , afin qu'ils connoissent la bonne volonté

408 *Premier établissement de la Foi*
d'Onontio pour leur Nation &
les bons traitemens que luy &
ses neveux en ont reçus depuis
qu'ils sont entre ses mains.

Le sixième est pour lier les
bras des cinq Nations, a fin de les
attirer à Mont-Real & qu'après
cela ils le ramènent avec eux.

Le septième est pour leur re-
commander le Chevalier d'Eau
comme un de nos considéra-
bles, & pour les exhorter à ne
point écouter les Flamans qui
leur ont renversé l'esprit, parce
que ce sont des rebelles à leur
Roy legitime.

Le huitième est pour dire que
luy Oreouaré est frere des Fran-
çois, qu'il ne veut point quitter
son pere au quel il sera toujours
uni, mais qu'ils viennent le
chercher pour renouveler l'a-
mitié avec Onontio qui leur en
a donné tant de marques pen-

dant dix années.

Le Chevalier d'Eau estoit accompagné de quatre François , ils arriverent tous à Onontaté , mais les Anglois sçurent si bien ménager les Iroquois dans le Conseil , que cette députation n'eût pour lors aucun effet , bien au contraire ces Barbares conduisirent le Chevalier & les François de sa compagnie dans la nouvelle York, où on les retint prisonniers sans leur faire d'autre mal, Monsieur le Gouverneur reçut peu après la nouvelle que les Canibas & les Abenaquis n'avoient point cessez depuis l'hyver d'aller en guerre contre les Anglois , qu'ils avoient desolé & brûlé leurs Campagnes jusques aux portes de Baston fameuse Ville Capitale de la nouvelle Angleterre, qu'ils en

408 *Premier établissement de la Foi*
avoient tué près de 200 , &
que les Anglois leur ayant fait
toutes les avances de paix , ils
leur avoient répondu que ny
eux ny leurs enfans , ny les
enfans de leurs enfans ne fe-
roient jamais de paix avec eux.

Cependant le sieur de Lou-
vigny Envoyé Commandant à
Missilimakinac avoit tellement
affermi l'alliance avec toutes
les Nations d'enhaut , que l'on
fût agreablement surpris le 18.
Aoust, de voir arriver au Mont-
Real 100. Canots de ces Bar-
bares richement chargez , &
cinq cens Sauvages de divers
Cantons avec quatre des prin-
cipaux chefs qui venoient ren-
dre leur obeïssance à Onontio
leur Pere, on leur donna au-
dience publique le 22. du mê-
me mois.

Dans ce Conseil Monsieur le

Gouverneur reçut separement les paroles & les harangues de trois Nations principales qui composoient cette nombreuse troupe, sçavoir des Outaouïacs, des Hurons, des Algomquins, tendantes à luy témoigner leur joye de son heureux retour, à luy offrir le bras de tous les guerriers contre les Anglois & les Iroquois, & à luy demander bonne traite qui fût ouverte le 23.

Sur ces entrefaites, l'on apprit qu'une armée d'Anglois, d'Iroquois & de Mahingans avoit paru sur le Lac du saint Sacrement venant en guerre contre les François, Monsieur le Gouverneur ayant fait un festin & une harangue de guerre à tous les Sauvages d'en haut aussi bien qu'aux principaux des deux Villages Sauvages habi-

412 *Premier établissement de la Foi*
tuez aux environs de Mont-
Real, l'on fit assembler toutes
les troupes Françoises avec les-
quelles, & une partie des Sau-
vages guerriers, Monsieur le
Comte de Frontenac se rendit
le dernier d'Aoust à trois lieues
de là pour aller au devant des
ennemis.

Le premier Septembre l'on
fit la reveuë de la petite armée
qui se trouva de douze cens
hommes, & quoyque ce nom-
bre fût beaucoup inferieur à ce-
luy des ennemis, l'on se con-
fioit neanmoins de vaincre sous
la conduite d'un si grand Chef.

Comme l'on avoit envoyé à
la découverte, un Sauvage de
nos alliez rapporta qu'il avoit
trouvé l'armée & que s'estant
glissé adroitement il avoit jetté
trois cassetests dans leur Camp
par lesquels il leur marquoit

qu'ils estoient découverts & les déffoit de venir à Mont-Real, ce sont des bastons sur lesquels les Sauvages font des figures pour signifier ce qu'ils veulent dire. C'est aussi la coûtume de ces Barbares de ne faire la guerre que par surprise, & de ne point attaquer quand ils sçavent que l'on est sur ses gardes, & en état de se deffendre.

L'on a sçeu depuis que cette armée ennemie ayant appris que nous estions assemblez en resolution de les combattre, avoit rebroussé chemin, que les Anglois y avoient porté la petite vero'le qui est une peste & une contagion dans ces païs, que 400 guerriers Iroquois & deux cens de leurs alliez en estoient morts, que le reste de leurs troupes s'estoit dispersé fort animez contrel'Anglois que l'on

432 *Premier établissement de la Foi*
accusoit d'avoir apporté la contagion pour les faire mourir , ainsi par une benediction particuliere de Dieu & par la reputation des armes de France , cette armée nombreuse fût vaincûe sans coup ferir , c'estoit un concert avec l'Anglois , que cette armée de terre attaqueroit par le Mont-Real en même temps que la Flotte feroit descente à Quebec soixante lieuës plus bas.

Monsieur de Frontenac ne laissa pas d'éprouver en ce rencontre la fermeté & la fidelité des Sauvages nost alliez qu'il reconduisit au Mont-Real où ils acheverent la traite après laquelle l'on fit les festins , on tint les Conseils & l'on donna les audiences de congé avec les presens au plus considerable , dont trois ou quatre avoient

15-
dans la Nouvelle France. 4~~7~~
mangé tour à tour chaque jour
à la table de Monsieur le Gouverneur.

Peu après leur départ le premier Octobre arriva au Mont-Real le sieur de la Durantaye venant de Missilimakinac où il commandoit & amena avec luy cinquante cinq Canots chargez de pelleteries pour le compte des François qui n'avoient pas osé les faire descendre à cause de la guerre; Monsieur le Comte de Frontenac avoit déjà disposé les quartiers d'hyver aux troupes & se disposoit à retourner à Quebec le 10 Octobre avec Monsieur de Champigny Intendant du pais & Madame l'Intendante, lors qu'il reçut deux lettres de Monsieur le Major Commandant à Quebec par lesquelles il donnoit avis qu'une Flotte Angloi-

416 *Premier établissement de la Foi*
se de trente cinq Voiles paroif-
soit en riviere & estoit déjà
près de Tadoussac.

Monsieur de Frontenac sur
ces avis partit en même temps,
& fût assez heureux pour arri-
ver le 14 à Quebec, où Mes-
sieurs les Gouverneurs du
Mont-Real & des trois rivie-
res le suivirent après avec les
troupes de leur département.

Il alla aussi tost visiter tous
les postes qu'il trouva en bon
état par les ordres & la dili-
gence de Monsieur le Major
qui avoit achevé les fortifica-
tions, & fait faire par tout de
grands retranchemens, les sieurs
d'Esquera Capitaine & de Vil-
lebon cy-devant Capitaine de
Dragons y avoient aussi donné
tous leurs soins, ce dernier es-
toit venu de l'Acadie par les
bois à Quebec.

Le Dimanche 15. le sieur de Vaudreil Colonel des troupes accompagné du sieur de Villebon partit avec six-vingts hommes pour aller au devant des ennemis, & les charger s'ils tentoient une descente, le sieur de Longüeil estoit allé en Canon à la teste des Sauvages Hurons, & Abenaquis pour observer de même la contenance des ennemis. L'on apprit le soir que leur Flotte avoit mouillé à trois lieuës de Quebec près de l'Isle d'Orleans.

Voicy quelle est la scituation de Quebec, la riviere de saint Laurent forme un grand bassin devant, elle y descend par un autre Canal qui se divise en deux bras à l'Isle d'Orleans deux lieuës au dessous, dont l'un passe au Nord entre cette Isle, & la côte de Beau-

416 *Premier établissement de la Foi*
pré, & l'autre bras passe au Sud
entre la même Isle & la pointe
de Levy, c'est ce qui forme ce
grand bassin où la Flotte An-
gloise avoit mouillé, du côté
de Beauport qui n'est séparé de
la côte de Beaupré que par le
Sault de Montmorency, dont
la chute fait la plus belle nappe
d'eau du monde, Beauport est
à une lieuë de Québec, il y a
entre deux la petite riviere
saint Charles; Québec est en
face de la pointe de Levy, une
lieuë au dessus, il est divisé en
haute & basse Ville qui n'ont
de communication que par un
chemin assez escarpé, les Egli-
ses & toutes les Communautéz
sont à la haute Ville, le Fort est
sur la croupe de la montagne,
& commande la basse Ville où
sont les plus belles maisons,
& où demeurent les Marchands:

Le Palais que Monsieur l'In-

tendant occupe est detaché du reste de la Ville au bas de la côte à gauche, sur le bord de la riviere Saint Charles, l'Eglise & le Convent des Recollers sont à demie lieuë plus loin sur la même riviere, M. de Château Fort Capitaine y commandoit.

Les fortifications que Monsieur le Comte de Frontenac a fait faire commençoient au Palais en remontant du côté de la haute Ville qu'elles entourent, & finissant à la chute de la montagne vers le Fort à l'endroit nommé le Cap aux Diamans. On avoit commencé près du Palais une palissade le long de la Greve qui venoit à gagner au dessous de l'Hospital jusques à la closture du Seminaire, & se perdoit à des rochers inaccessibles, il y a une autre pallissade au dessus qui

420 *Premier établissement de la Foi*
joint au même endroit appelé
le Sault au Matelot, où est une
batterie de trois Canons de
dix huit livres, avec une autre
à main droite, il y en a deux
aussi à la basse Ville qui sont po-
sez au deffous. Les endroits où il
n'y avoit point de porte étoient
baricadez de poutres & de ton-
neaux pleins de terre & garnis
de pierres, le chemin de la
basse Ville à la haute estoit cou-
pé par trois retranchemens de
bariques & de sacs de terre.

Depuis l'arrivée & l'attaque
des Anglois on a fait une bat-
terie près du Sault au Matelot,
& une à la porte qui va à la
petite riviere, il y avoit encore
d'autres pieces d'artillerie dis-
posées à l'entour de la haute
Ville, particulièrement sur la
butte d'un Moulin qui servoit
de Cavalier.

C'est

dans la Nouvelle France. 421

C'est de la maniere que les choses estoient lors que la Flotte Angloise parût devant Quebec, elle estoit de 34 Voiles, il y avoit quatre gros Vaissaux, & quatre autres un peu moindres, le reste estoit Caïches, Barques, Brigantins ou Flibots, on dit qu'il y avoit aussi des Brûlots, les petits bâtimens rangerent la côte de Beauport, & les gros tinrent plus le large.

Sur les dix heures du même jour 16. Octobre une chaloupe portant à son avant Pavillon blanc, partit de l'Amiral pour venir à terre, quatre Canots allerent audevant, ayant aussi Pavillon blanc, ils la joignirent à my chemin, y trouverent un trompette qui accompagnoit l'envoyé du General, on le mit seul dans l'un des Canots, on luy banda les yeux

N n

420 *Premier établissement de la Foi*
& il fût conduit au Fort dans la
chambre de Monsieur le Com-
te de Frontenac, auquel il pre-
senta une lettre dont voicy la
teneur.

Sieur Guillaume Phips Che-
valier Commandant en Chef
sur toutes les forces de leur Ma-
jesté en la nouvelle Angleterre
par Mer & par terre.

Au Comte Frontenac Lieu-
tenant General & Gouver-
neur pour le Roy de France en
Canada ou en son absence à
son député ou celuy qui com-
mande en chef à Quebec.

La guerre entre les deux
Couronnes d'Angleterre & de
France n'estant pas seulement
un suffisant motif, mais la des-
truction faite par les François
& Sauvages sous vostre com-
mandement, sur les personnes
& biens des sujets de leur Ma-

jesté de la nouvelle Angleterre sans aucune provocation de leur côté, les a obligé de faire cette expedition pour leur seureté & leur satisfaction, comme aussi les cruautéz & barbaries qui ont esté exercées par les François & Sauvages, pourroient par cette presente occasion nous engager à nous revanger severement, neanmoins desireux d'éviter les actions inhumaines & contre le Christianisme, & pour prevenir l'effusion de sang autant qu'il se pouroit, moy susdit Guillaume Phips Chevalier par ces presentes & au nom de leurs Majestéz, Guillaume Roy & Reine d'Angleterre, Ecosse, France & Irlande, défenseurs de la Foi, & par ordre de leurs Majestéz & Gouvernement de Colonie de la nouvelle Angleterre demande

424 *Premier établissement de la Foi*
que vous ayez à rendre vos
Forts & Châteaux sans estre
démolis, & toutes les muni-
tions sans y estre touché, com-
me aussi une prompte délivran-
ce de vos personnes & biens en
ma disposition. Ce que faisant
vous pourrez esperer pardon de
moy comme un bon Chrestien,
ainsi qu'il sera jugé à propos
pour le service de leurs Majes-
té, & la seureté de leurs sujets.
Ce que si vous refusez, je suis ve-
nu pourveu & resolu avec l'aide
de Dieu dans lequel je me con-
fie par force d'armes revenger
tous les torts & injures qui nous
ont esté faits, & de vous ren-
dre sous la sujection de la Cou-
ronne d'Angleterre; & lors que
trop tard vous le voudrez faire;
vous faite regretter de n'avoir
pas voulu plütoft accepter la
faveur qui vous est offerte.

Vostre réponse positive dans une heure renduë par vostre trompette avec le mien, est ce que je vous demande sur le peril que s'en pourra suivre, signé GUILLAUME PHIPS.

En achevant d'expliquer cette lettre qui estoit en Anglois l'envoyé tira de sa poche une montre qu'il presenta au Comte de Frontenac, qui la prit & faisant semblant de ne pas voir l'heure qu'il estoit, l'envoyé s'avança & dit qu'il estoit dix heures en demandant qu'à onze, il voulut bien le renvoyer. Je ne vous feray pas tant attendre, repliqua Monsieur le Comte, & voicy ce qu'il répondit.

Dites à vostre General que je ne connois point le Roy Guillaume, & que le Prince d'Orange est un usurpateur qui

424 *Premier établissement de la Foi*
a violé tous les droits les plus
sacrez du sang en entreprenant
de détrôner son beau Pere, que
je ne connois d'autre Souve-
rain en Angleterre que le Roy
Jacques Second. Que vostre
General n'a pas dû estre surpris
des hostilitéz qu'il dit avoir
esté faites par les François dans
la Colonie des Massassets ,
puisqu'il devoit s'attendre que
le Roy mon Maistre prote-
geant le Roy d'Angleterre pour
le remettre sur le Trône , Sa
Majesté m'ordonneroit de por-
ter la guerre chez les peuples
qui se seroient revolté en ces
contrées contre leur Prince le-
gitime. Puis se tournant & luy
montrant le nombre d'Offi-
ciers qui remplissoient sa cham-
bre, il luy dit en riant vostre
General croit-il quand il m'of-
firoit des conditions plus dou-

dans la Nouvelle France. 427

ces, & que je fusse d'humeur à l'écouter, qu'ils voulussent y consentir, & me conseillassent de me fier à une personne qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avoit faite avec le Gouverneur de Port-Royal, & à un rebelle qui a manqué à la fidélité qu'il doit à son Roy pour suivre le party du Prince d'Orange qui en essayant de persuader qu'il est le liberateur de l'Angleterre, & le deffenseur de la Foi, y détruit les Loix & les Privileges du Royaume; c'est ce que la Justice Divine, que vostre General reclame dans sa lettre, ne manquera jamais de punir severement.

Ce discours ayant surpris & allarmé cet envoyé, il demanda au Comte de Frontenac s'il ne vouloit pas luy donner par écrit sa réponse, non reparti-

428 *Premier établissement de la Foi*
il , je n'en ay point d'autre à
faire que par la bouche de mes
Canons , & que vostre General
apprenne , que ce n'est pas de
la sorte que l'on envoie som-
mer un homme comme moy.
Qu'il fasse du mieux qu'il pour-
ra de son côté comme je suis
resolu de faire du mien.

Cette réponse faite , l'en-
voyé fût congedié , on luy ban-
da les yeux , il fût remené par
les mêmes Canots en sa cha-
loupe , sur les quatre heures
après midy le sieur de Longüeil
revint avec ses Sauvages de
l'Isle aux Coudres pour ne pas
tomber comme il auroit fait
au pouvoir des Anglois qui
estoyent mouillez une lieuë au
dessus de luy , dont il alla voir
la Flotte à travers les bois avec
le sieur de Longüeil qui le quit-
ta peu après , voyant qu'elle
appareilloit

appareilloit pour approcher Quebec, celui cy se remit en Canot, la cottoyant toujourns pour tâcher de faire quelque prisonnier, si les ennemis eussent mis à terre quelques-uns de leurs gens, plusieurs chaloupes furent détachées sur luy, quand on vit qu'il vouloit gagner Quebec, mais ils ne le purent joindre. Il rendit conte de ce qu'il avoit fait & rapporta que les Anglois ayant voulu faire descente à la riviere Oüel à 15. lieuës de Quebec, ils y estoient allé avec six chaloupes, & 150 hommes, & que les habitans leur en avoient tué la moitié en trois décharges qu'ils avoient faites sur eux, c'est ce que le sieur de Franche Ville Canadien Curé du lieu a certifié.

Le même jour arriva sur le

430 *Premier établissement de la Foi*
soit le Chevalier de Caillieres
avec cinq ou six cens hommes
qu'il avoit assemblé tant à
Mont-Real qu'aux environs ,
il fit une grande diligence ,
n'ayant esté que trois jours à
venir de Mont-Real où il y a
soixante lieuës , le Mardy 17.
une des barques des ennemis
chargée de monde alla du cô-
té de terre entre Beau Port, &
la petite riviere après qu'elle
eût échoüé, on escarmoucha
de part & d'autre sans grand
effet, & on ne peut aller l'at-
taquer parce qu'il eut fallu
estre à l'eau & dans la raze
jusques à la ceinture.

Le 18. on vit sur les deux
heures après midy presque tou-
tes leurs chaloupes remplies de
monde gagner le même en-
droit, comme on estoit incer-
tain de celuy où ils feroient des-

cente. Nous avions peu de gens de ce côté là , on y détacha une partie de ceux des trois rivieres & de Mont-Real pour y escarmoucher: les ennemis y avoient deux mille hommes rangez en bataille avant que nous y fussions arrivez , les habitans de Beau port s'estant joins aux nostres le tout ne faisoit pas plus de 300 hommes , ils se mirent en plusieurs pelotons , & les attaquerent à la maniere des Sauvages sans presque tenir d'ordre , parce qu'ils se trouvoient dans un terrain inegal , plein de rochers & de broffailles le corps des ennemis estoit serré , dont ils firent plier le premier bataillon qui fût obligé de gagner la queuë des autres, le feu dura plus d'une heure sans que celuy des ennemis incommodât fort nos gens qui

432 *Premier établissement de la Foi*
voltigeoient autour d'eux sautant d'arbre en arbre, & ne tirant gueres de coups à faux.

Le Comte de Frontenac fit avancer le bataillon de troupes que commandoit le sieur de Crusel pour assurer la retraite. Le Chevalier de Clermont Capitaine reformé & le fils du sieur de la Touche Seigneur de Champlain furent tuez en cette premiere occasion; le sieur Juchereau de saint Denis âgé de 70 ans qui commandoit la milice de Beau Port y eût le bras cassé, & dix ou douze autres furent blesez, mais les ennemis y ont perdu 150 hommes. Ils furent mettre après le combat le feu à quelques habitations.

Sur le soir les plus grands Vaisseaux vinrent mouiller devant Quebec, le contre Ami-

tal portant le Pavillon bleu , se posta sur la gauche presque vis-a-vis le Sault au Matelot, l'Amiral estoit à la droite, & le Vice-Amiral un peu au dessus , tous deux devant la basse Ville, le quatrième qui portoit la flamme du Chef d'escadre se retira plus vers le Cap aux Diamants. Nous les saluâmes les premiers, & ils répondirent assez vigoureusement & nous de même, après ils ne tirèrent presque ce soir là que sur la haute Ville, il y eût le fils d'un Bourgeois tué & un autre blessé, le sieur Godfroy de Vieux Pont eût son fusil emporté du même coup, & le bras démis, les Canonnades cessèrent de part & d'autre sur les huit heures du soir.

Nous les recommençâmes encore les premiers le lende-

434 *Premier établissement de la Foi*
main à la pointe du jour, le feu des ennemis sembla rallenti. Le contre Amiral qui avoit tiré le plus vigoureuſement, la veille ſe trouva ſans doute incommodé par nos batteries hautes & baſſes du Sault au Matelot, car on le vit ſe retirer ſans grand bruit, l'Amiral le ſuivit d'aſſez près & avec précipitation, il fila tout le cable de ſon Ancre qu'il abandonna, ſon Pavillon fût emporté dans la riviere, & laiſſé à noſtre diſcretion que nos gens allerent peſcher.

Toutes ſes manœuvres furent occupées, ſon grand Maſ preſque caſſé, & il avoit reçu dans le corps vingt boulets dont chacun le perçoit à l'eau, c'eſtoit le ſieut de ſainte Helene qui pointoit luy-même le Canon contre cet Amiral,

Quantité de gens ont esté tuez & bleffez sur l'un & l'autre de ces Vaisseaux, les deux autres tinrent encore quelque temps, mais ayant cessé de tirer sur le midy, ils allerent sur les cinq heures se mettre à l'abry dans l'anse des Meres derriere le Cap aux Diamants où ils se radouberent du mieux qu'ils purent; on envoya un détachement dans cette Anse pour observer quelques gens qui leur avoient tué du monde, mais ils furent contraints d'aller mouïller hors la portée de nos fusils.

Le 20 les ennemis marchans en bon ordre le long de la riviere saint Charles, les sieurs de Longüeil, de sainte Heleine, de Moncarville, d'Oleançon, & de Repentigny avec d'autres François s'y rendirent sur les deux heures après midy &

436 *Premier établissement de la Foi*
escarmoucherent contre la teste de leurs troupes qui s'estoient avancées. Ils les firent plier & regagner leur gros. Le combat s'opiniatras des deux côtez, & les nostres combattirent par pelotons, & de la même maniere que la précédente journée. Le Comte de Frontenac qui crût que les ennemis vouloient tenter le passage de la riviere, fit avancer les sieurs de saint Ours, de saint Cirq, de Valreine, & du Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandoient, & se mit à leur teste. Il détacha le sieur de la Maison-Fort Capitaine, & la Perade son Enseigne avec 40 hommes pour garder & defendre le Convent des Recollets, & empescher les ennemis de se rendre maistres de ce poste. Mais ils se contenterent

d'escarmoucher contre nous la petite riviere entre deux. Le sieur de sainte Heleine qui eût la jambe cassée l'année derniere au combat de la Chine, reçut en celuy cy une contusion au côté, sans sa corne à poudre où donna la balle, il auroit couru plus de risque nous eûmes trois autres blesez, avec un soldat, & un habitant de tué; plusieurs coups de Canons furent tirez sur nos gens qui estoient de ce côté là, & dans l'endroit où nos troupes estoient en bataille. Nous conûmes par là qu'ils en avoient à terre, on y répondit de la batterie que nous avions à la porte de la petite riviere, ils n'ont pas moins perdu de monde en cette seconde attaque qu'à la premiere. Le 21 le sieur de Villier Lieutenant reformé

418 *Premier établissement de la Foi*
fût envoyé avec quelques soldats qui avoient demandé d'aller avec luy du côté que les ennemis estoient campez ; il commença sur les deux heures à escarmoucher contre eux , & les ayant attiré dans son embuscade , il s'y maintint fort long-temps, ils firent un détachement pour l'entourer , mais il fût chargé par ceux de Beau Port & de Beaupré , & de l'Isle d'Orleans qui estoient en embuscade auprès. Les sieurs de Groye, de Cabanac , & de Beaumanoir qui avoient là des troupes s'y joignirent , & leur tuèrent beaucoup de monde , enfin en faisant leur retraite & escarmouchant toujours, ils gagnèrent une maison entourée d'une palissade sur une hauteur où le combat dura jusqu'à la nuit ;

les gens frais que le General y envoyoit , ne servirent qu'à augmenter leur perte , nous n'y avons eu qu'un écolier , & un Sauvage de blesez ; les Anglois ont dû y perdre quantité de monde, la nuit qui fût fort obscure & pluvieuse leur donna le moyen d'enlever leurs morts , & nous empêcha de connoître le desordre où ils estoient , s'estant embarqué avec precipitation & abandonnant leurs Canons, nous n'en eûmes la connoissance que le Dimanche 22 que les Sauvages qui faisoient la découverte trouverent les premiers cinq pieces de Canons, cent livres de poudre , & soixante boulets. Ceux de Beau Port & de Beau-pré s'en saisirent , plusieurs chaloupes tenterent le lendemain de descendre à terre pour les

440 *Premier établissement de la Foi*
reprendre ; mais ils furent repouffé avec perte, & contrains de se retirer, le sieur de Monique Capitaine qui sortit la veille avec cent hommes pour s'aller jetter dans BeauPort, ne put se trouver au combat pour avoir pris un trop grand circuit il eût ordre de rester à quelque distance du Camp des habitans pour les soutenir au cas d'une nouvelle attaque, & pour cela il leur fût laissé deux de ces Canons avec lesquels ils prétendoient fort bien garder leur poste, les trois autres Canons furent menez à Quebec.

L'après dinée les deux Vaisseaux qui estoient en l'Anse des Mers mirent à la voile pour aller rejoindre la flotte, on les salua à boulets en passant, ils en firent de même sans nous faire aucun mal.

La même apresdinée les sieurs de Subercase & d'Orvilliers Capitaines partirent avec 100. hommes pour s'aller jeter dans l'Isle d'Orleans, le sieur de Villieu eut ordre de descendre au Cap de Tourmente au dessous de la côte de Beaupré, pour y empêcher la descente des ennemis, car on s'appercevoit alors qu'ils ne seroient pas contens sans prendre congé de nous, en effet dès le soir même ils mirent à la voile, & se laisserent deriver au courant de la Marée, mais quelques-uns de leurs Vaisseaux n'ayant pas trouvé de bons mouillages relâcherent, mais enfin ils disparurent le 23. Octobre vers les dix heures, & allerent mouiller à l'Arbre sec.

La Demoiselle la Lande Canadienne qui avoit esté prise

442 *Premier établissement de la Foi*
avec la Demoiselle Jolliet sa
fille & autres personnes par
les ennemis, voyant qu'ils s'en
alloient fit demander au Ge-
neral Phips par un Interprete,
s'il prétendoit les emmener à
Baston & laisser à Quebec de
ses compatriotes prisonniers,
en disant qu'il s'en pourroit
bien faire échange si on le pro-
posoit à Monsieur le Comte de
Frontenac, & que la chose ne
sembloit pas hors d'esperance
d'y réussir. On la laissa aller sur
sa parole pour en faire la pro-
position, & Monsieur le Com-
te l'agrea estant bien aise de
la retirer & sa fille, & le sieur
de Grandville beau frere de
Monsieur le Major, comme
aussi Monsieur Trouvé Pres-
tre Missionnaire, & les autres
François qui avoient esté pris
dans l'Acadie, & que ce Ge-

neral avoit amené avec luy ,
prétendant en tirer des grands
services quand il auroit pris
Quebec. La Demoiselle la Lan-
de retourna fort joyeuse à bord
du succès de son voyage. Mon-
sieur de la Valliere Capitaine
des gardes de Monsieur le Com-
te estant allé le lendemain trou-
ver le General Phips pour con-
venir des personnes qui se
rendroient de part & d'autre,
on rendit le Commandant de
xaskebe, & quelques filles que ce
General demanda avec deux de
nos pistoletes de riviere pour
les aider à en passer les dangers,
& qu'il promit de les mettre
après à terre , il nous est en-
core demeuré soixante de leurs
prisonniers , & ils nous rendi-
rent tout ce qu'ils en avoient
des nostres.

L'on apprit par ceux-cy que

444 *Premier établissement de la Foi*
les ennemis avoient perdu mil
ou douze cens hommes , que
cette flotte manquoit de vivres,
que les gros Vaisseaux faisoient
eau de tous côtez , & qu'en-
fin ils ne comptoient pas d'ar-
river à Balton sans quelques
naufrages , en effet l'on sçeut
depuis que trois de leurs gros
Vaisseaux avoient peri , & que
plusieurs autres moyens a-
voient esté dissipéz par les vens
sans que l'on en aye eu aucu-
ne nouvelle.

Dieu vouloit qu'il n'y eût
pas un endroit dans toutes ces
contrées qui n'éprouvât la for-
ce des armes du Roy , j'ay parlé
ailleurs de la Baye d'Hudson
sçituée au Nord de la Nou-
velle France , elle a plus de 400.
lieuës d'étenduë en tout sens.
L'on compte du moins huit
cens lieuës de Quebec à cette
Baye

Baye , & la navigation n'en est pas aisée à cause des Brumes presque continuelles qui y regnent , & des glaces qu'il faut traverser l'espace de 400 lieuës, elles y sont prodigieuses , & plus hautes que les tours de Nostre-Dame , escarpées comme des rochers , enfoncées dans la Mer , de sorte que l'on ne doit pas s'étonner quand les Navigateurs nous disent que sur ces bancs de glace ils y ont posé des forges pour reforgez des Ancres & toutes sortes de gros ferremens.

Depuis l'expédition que Monsieur le Marquis d'Enonville avoit fait faire dans cette Baye où les François s'estoient établis quelques années auparavant , il ne restoit plus aux Anglois que les Forts de Nelson , & de Neufavane , la Cour &

446 *Premier établissement de la Foi*
voit ordonné de faire son possible pour les en chasser entièrement, à le sieur de Bonnavanture Gentilhomme Canadien fils du sieur Denis Gentilhomme de Touraine, arrivé depuis peu de France à Québec commandant un Navire de Messieurs de la Compagnie du Nord, armé en guerre, partit le 28. Juin avec un second Navire de la même Compagnie, commandé par le sieur le Moyne d'Iberville Gentilhomme Canadien pour la susdite execution.

Quelle diligence qu'ils eussent fait estant partis aussi tost qu'on le peut pour naviger dans ces Mers glaciales, une petite flotte Angloise composée entr'autre de quatre gros Vaisseaux y estoit déjà arrivée, l'avis que l'on eût en Angle-

terre que nous voulions y envoyer ayant obligé les Anglois de nous y primer.

Nos deux Vaisseaux arrivant à la veüe du Fort Nelson bâti sur un rocher escarpé, muni de dix huit pieces de Canon, découvrirent les ennemis qui estoient à l'Ancre. Cependant le sieur de Bonnavanture ne laissa pas de faire descente & d'embusquer de ses gens pour couper ceux qui sortiroient du Fort, mais comme pas un ne parût, il s'en retourna du côté de nos deux Vaisseaux où nous restâmes quelques jours à l'Ancre à la veüe de la flotte ennemie qui estoit sous le Canon du Fort pour l'inviter au combat & à se mettre plus au large. Mais n'ayant fait aucunes manœuvres pour appareiller, nos gens allerent

448 *Premier établissement de la Foi*
du côté du Fort de Neufava-
ne à vingt lieuës de là pour
l'attaquer , mais la garnison
sur le point de nostre appro-
che fit sauter le Fort, brûla le
reste, & avec tout ce qu'ils
purent emporter d'effets, se
retiterent au Fort Nelson par
les bois. Nos François profit-
terent de ce qui resta , entr'au-
tres de sept pieces de Canon.

Au sortir de là ils firent voile
au fond du Golphe où sont nos
établissmens pour ravitailler
les Forts & la Colonie, & y
décharger les marchandises de
traite. Le sieur d'Iberville prit
le patty d'hiverner là pour
quelque expedition, & le sieur
de Bonnavanture ayant ordre
de retourner à Quebec, char-
gea dans son Vaisseau les pel-
leteries de Messieurs les Nego-
cians.

Il estoit arrivé à une lieüe de l'Isle aux Coudres à quinze lieüs de Quebec , lors qu'il eût avis que la flotte Angloise estoit devant ladite Ville avec 34. voiles la partie n'estant égale. Il resolut de faire route en France où il est arrivé depuis heureusement ; mais avant son départ il dépêcha un Canot pour le Sud pour donner avis de tout & rendre compte à Monsieur de Frontenac de son expedition du Nord , le Canot arriva à Quebec le 25. d'Octobre après la levée du siege.

Le 27. un Canot avec trois hommes venant de la Baye saint Paul apporta à Monsieur le Gouverneur une fort heureuse nouvelle. Comme l'on n'avoit reçu cette année que deux Vaisseaux de France, quoyqu'il en fût parti treize

450 *Premier établissement de la Foi*
rant de la Rochelle que de
Bordeaux. Le Canada man-
quoit de provisions & de mar-
chandises; ces trois hommes
donnerent avis que de tous
ces Vaisseaux quelques-uns a-
voient relâché en France, d au-
tres aux Isles de Terre Neufve
pour estre à Quebec au premier
Printemps; & qu'enfin les trois
qui estoient chargez des mu-
nitions de guerre & de bou-
che, & de sommes considéra-
bles pour les frais de la guerre,
ayant esté avertis à quize
lieuës de Quebec que la flotte
Angloise estoit devant la Ville
estoit entré dans la riviere de
Saguenay pour s'y cacher jus-
ques à ce que les ennemis se
fussent retirez. Enfin un second
Canot arriva le 10. Novembre
pour avertir que ces trois Na-
vires estoient en chemin, ce

Canot fût suivi d'une chaloupe qui amenoit la pluspart des passagers, & peu de jours après à sçavoir le 14. les trois Vaisseaux mouillèrent à la rade.

L'on doit reconnoistre que tous ces heureux succez sont deus à une protection visible de Dieu sur la Nouvelle France, & que sans parler de toutes les autres expéditions où la main du Seigneur a paru sensible: le país estant attaqué par le haut du Fleuve & en même temps par le bas n'auroit pû y soutenir, mais par un coup du Ciel l'armée d'en haut s'estoit dissipée par les maladies & par la division, en sorte que les Sauvages alliez des Anglois avoient pillé ceux de la même troupe, mais quoyque cette armée de terre se fût ainsi détruite, si la flotte Angloise n'eut pas esté

452 *Premier établissement de la Foi*
arestée durant quinze jours à
20. lieuës de Quebec par les
vens contraires, elle auroit pa-
ru devant la Ville & l'auroit
surprise infailliblement durant
l'absence de Monsieur de Fron-
tenac, & avant que luy & les
troupes d'en haut fussent attri-
vez de Mont-Real, & ensui-
te une partie des Navires qui
venoient de France richement
chargez, seroient tombez en-
tre les mains de l'ennemi.

Monseigneur de Saint Val-
lier Evesque de Quebec qui
estoit alors dans la Place, pe-
netré des obligations que le
païs avoit à Dieu de tous ces
avantages, ordonna les Prie-
res publiques en action de gra-
ces, le grand Pavillon de l'Ami-
ral Anglois & un autre que
le sieur de Port Neuf avoit pris
à l'Acadie, furent portez à
l'Eglise

l'Eglise au son des Tambours, le *Te Deum* y fût chanté, & l'on fit ensuite une Procession solennelle en l'honneur de la Sainte Vierge Patrone du pais, toutes les troupes estant sous les armes ; une Feste fût instituée à perpetuité sous le titre de Nostre Dame des Victoires, & l'Eglise commencée à la basse Ville vouïée sous le même nom pour une marque de la protection du Ciel. Suivirent toutes les autres réjouïssances publiques, & particulièrement les feux de joye, & les décharges de Canon, & de la Mousqueterie, & on n'oublia pas de faire tirer les pieces que l'on avoit gagnées sur les ennemis. Les jours suivans on réitera les mêmes réjouïssances & Prières publiques pour remercier Dieu des grandes victoires que

458 *Premier établissement de la Foi*
l'on apprit que Sa Majesté a-
voit remporté en Europe par
Mer & par Terre, le Canada
se trouvant heureux de ce que
malgré sa misere, il avoit tâ-
ché de faire connoistre à l'au-
tre extremité de la terre la gloi-
re de son Auguste Monarque,
& ajouter quelque chose aux
trionphes de LOUIS LE
GRAND.

FIN.

